

Université Paris I  
Panthéon-Sorbonne

Bulletin  
de  
l'Institut  
Pierre Renouvin

numéro 36  
Automne 2012



BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN

1, rue Victor Cousin

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 27 90

Télécopie : 01 40 51 79 34

Courriel de l'IPR : [ipr@univ-paris1.fr](mailto:ipr@univ-paris1.fr)

Courriel du Bulletin: [bulletin\\_ipr@yahoo.fr](mailto:bulletin_ipr@yahoo.fr)

Site Internet : <http://ipr.univ-paris1.fr>

RÉDACTION :

Antoine Marès, Rédacteur en chef

Gisèle Borie, Secrétaire de rédaction

Céline Paillette, Mathieu Jestin, Secrétaires de rédaction ajoints

Farid Aneur, Houda Ben Amouda, Laurence Badel, Félix Chartreux, Anaïs Fléchet, Annick Foucrier, Robert Frank, Jean-Michel Guieu, Mathieu Jestin, Hélène Harter, Véronique Hébrard, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Marie-Françoise Lévy, Bernard Ludwig, Antoine Marès, Florian Michel, Jean-Philippe Namont, Céline Paillette, Jenny Raflik, Pierre Singaravélou, Jérémie Tamiatto, Hugues Tertrais, Nicolas Vaicbourdt, Géraldine Vaughan.

© Institut Pierre Renouvin, 2012

**ISSN 1775-4305 (version électronique depuis 2010)**

ISSN 1276-8944 (numéros papier 1997 à 2009)

en ligne sur le site de l'Institut Pierre Renouvin :

<http://ipr.univ-paris1.fr/>

et sur CAIRN : <http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin.htm>



## SOMMAIRE

### ÉDITORIAL

*Hélène Harter*

p. 9

### SECRET ET RELATIONS INTERNATIONALES

*MATHIEU JESTIN*

- Le secret dans la « question d'Orient » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vu par Sainte Marie consul de France en Macédoine

p. 13

*OLIVIER FORCADE*

- Les conférences interministérielles du renseignement sous le Front populaire en 1937

p. 25

*CLAUDE D'ABZAC-ÉPEZY*

- Armée et secrets, 1940-1942. Le contre-espionnage de l'armée de Vichy

p. 43

*PIERRE JOURNOUD*

- Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam

p. 55

*ANDREÏ KOZOVŌÏ*

- De la mémoire dormante à la mémoire négociée. Les services secrets et la Guerre froide à l'écran depuis 1991

p. 79

*BORIS LE CHAFFOTEC*

- Promouvoir l'échange du secret. Les États-Unis et la lutte antiterroriste, 1990-2000

p. 99

*FRANÇOIS DURPAIRE*

- L'historien à l'ère de WikiLeaks.  
De la tyrannie du secret au fanatisme de la transparence

p. 111

**LIEU DE RECHERCHE**

*FLORIAN MICHEL*

- Les Archives secrètes vaticanes. Des sources pour l'histoire des relations internationales

p. 129

**COMPTE RENDU DE COLLOQUE**

*FRÉDÉRIC GLORANT*

- De Moscou à Madrid, du Caire à Berlin-Est. Les pays de l'Europe orientale et la Méditerranée. Compte rendu du Colloque international, 2-3 février 2012, Paris

p. 137







## **VIE DES CENTRES**

Toutes les informations concernant les centres sont disponibles sur le site <http://ipr.univ-paris1.fr>

Centre de recherches d'histoire nord-américaine  
Directeur : Annick FOUCRIER

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique  
Directeur : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine  
Directeur : Antoine MARÈS

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves  
Directeur : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire de l'Asie contemporaine  
Directeur : Hugues TERTRAIS

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines  
Directeur : Laurence BADEL



## Éditorial

### Secret et relations internationales

*HÉLÈNE HARTER*

---

La révélation de télégrammes de la diplomatie américaine par WikiLeaks a provoqué un emballement médiatique incontestable à l'automne 2010. Alors que de nombreux observateurs s'inquiétaient des effets que pouvaient avoir ces fuites de documents officiels sur les relations entre les États, d'autres ont cru y voir l'occasion d'accéder, enfin, aux informations dissimulées, et forcément, inavouables, des pays occidentaux. Quoi de plus trompeur cependant. Même si l'histoire du secret reste un champ de recherche, encore jeune, les historiens ne l'ont pas négligé pour autant. C'est le cas en France à la suite des travaux d'Olivier Forcade et de Sébastien Laurent. Cela l'est également aux États-Unis dans un souci de renouvellement de la *Diplomatic History*. Ce numéro<sup>1</sup> du *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* s'inscrit pleinement dans ces démarches qui cherchent à décloisonner les études sur le renseignement et celles sur les relations internationales.

De la fabrication de l'information à sa diffusion, c'est toute une « économie du secret » (Claude d'Abzac-Épezy) qui est proposée ; ou plus exactement du secret dans l'État dans sa dimension politique et militaire. Ce secret est polymorphe. Il s'inscrit à la fois dans une démarche offensive (collecter de l'information) et défensive (protéger ses activités à travers le

---

<sup>1</sup> Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Rennes 2, Hélène Harter est chercheur à l'UMR CERHIO et chercheur associé à l'UMR IRICE.

contre-espionnage), associe des acteurs à la fois civils et militaires, des personnels de l'État (diplomates, services spéciaux etc.) aussi bien que des informateurs étrangers.

Des pratiques diplomatiques étudiées par Mathieu Jestin dans les Balkans ottomans de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux défis posés par WikiLeaks qu'étudie François Durpaire, la question de la modernisation de l'accès à l'information est centrale. Elle concerne tout à la fois les moyens de la collecte que la diffusion de l'information. Cette révolution technique induit une accélération du temps de la décision politique. L'un des grands enjeux lié à la question du secret est en effet l'usage politique qui en est fait. À travers l'étude des conférences interministérielles du renseignement sous le Front populaire, du contre-espionnage de l'armée de l'armistice (1940-1942) et des stratégies du secret mises en œuvre pendant la guerre du Vietnam, Olivier Forcade, Claude d'Abzac-Épezy et Pierre Journoud montrent l'intensité des débats que fait naître le secret au sein de la sphère gouvernementale. Ils portent à la fois sur les buts et les moyens, et en particulier sur le degré pertinent d'ouverture de la diplomatie. On s'interroge aussi sur la manière d'exploiter une masse d'informations jugée considérable. La question se pose à l'ère d'Internet comme le montre Boris Le Chaffotec mais également dans la France du Front populaire. À travers ses débats, transparaissent les luttes de pouvoir au sein de l'État et notamment les rapports entre civils et militaires. Les années Blum posent les prémices d'une culture gouvernementale du renseignement où le renseignement, civil et militaire, constitue un outil pour forger des décisions, prises en dernier ressort par les civils qui coordonnent le renseignement. Elles sont également marquées par l'émergence du concept de sécurité nationale ; un phénomène déjà à l'œuvre en Angleterre et qui se mettra également en place aux États-Unis à partir de 1947. Les menaces sont envisagées dans le cadre de la Défense nationale, et donc d'une logique de guerre, mais également, ce qui est nouveau, dans un contexte de paix. L'échelle de réflexion change par ailleurs. Il ne s'agit plus de penser uniquement le territoire national mais d'associer désormais les

enjeux intérieurs et extérieurs. Comme le démontre Olivier Forcade, la place accordée au renseignement constitue un révélateur de la modernisation de l'État et de ses pratiques, et notamment de la prise de décision. Dans la même logique, Claude Abzac-Épezy montre que la volonté des militaires de rejouer un rôle politique à travers les bureaux des menées antinationales (BMA), les services secrets militaires de contre-espionnage, témoigne de la « déliquescence [de l]État français ». Les études sur le secret participent clairement des travaux sur l'analyse des pratiques gouvernementales.

Elles permettent également de réévaluer la dimension idéologique des conflits récents. C'est le cas aussi bien avec les textes sur la Guerre froide de Pierre Journoud et d'Andreï Kozovoï qu'avec la contribution de Boris Le Chaffotec sur le monde du renseignement après le 11 septembre 2001. Boris Le Chaffotec montre qu'au-delà des tensions diplomatiques créées par l'invasion de l'Irak, il existe bien une collaboration pragmatique au quotidien entre services de renseignement, collaboration qui va très au-delà des agents de terrain pour englober également des responsables politiques. Son article nous rappelle par ailleurs que, sur le modèle d'autres objets de recherche, le secret doit de plus en plus donner lieu à des études qui dépassent la sphère nationale pour être pensé à une échelle globale.

Le couple secret-démocratie constitue également une grille de lecture importante pour de nombreux articles. La révolution des transports et des technologies à l'œuvre depuis plus d'un siècle a contribué à l'intensification de la circulation des idées et a rendu la conservation du secret de plus en plus ardue. Les fuites de documents ont toujours existé. Parfois même, elles ont été instrumentalisées par les pouvoirs publics pour faire avancer leur point de vue. Le développement depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'une presse non censurée dans un contexte de démocratisation des sociétés occidentales a cependant changé la donne. Ce sont les médias qui ont permis une large diffusion aussi bien des Papiers du Pentagone évoqués par Pierre Journoud que des documents postés sur WikiLeaks. Sans eux, l'information, bien que dévoilée, serait restée limitée aux observateurs,

journalistes et autres chercheurs travaillant sur ces sujets. Le document révélé à l'insu des pouvoirs publics devient dès lors un enjeu démocratique, l'opinion publique demandant des comptes à ses dirigeants. Richard Nixon constitue un cas extrême en la matière : son culte du secret a conduit à sa démission. La révélation du secret amène par conséquent à s'interroger sur la place des émotions dans la vie politique, et en particulier internationale.

Le secret est éminemment un objet d'histoire militaire et politique. Il l'est également d'histoire culturelle comme le rappelle Andreï Kozovoï. En prenant appui sur des productions cinématographiques mettant en scène des espions, celui-ci étudie les représentations de la Guerre froide *a posteriori* et, ce faisant, interroge le rapport au monde de nos sociétés contemporaines. C'est une piste féconde à creuser. C'est le cas également d'autres chantiers de recherches comme l'étude du secret à travers les questions économiques ou encore à travers les sciences et les techniques. Développer des études sur les espaces autres que l'Europe et les États-Unis pourrait être également fructueux. Enfin, l'accès à des sources nouvelles offre de nombreuses perspectives. C'est le cas des archives secrètes, donc privées, du Vatican qui s'ouvrent progressivement aux chercheurs comme nous l'explique l'article de Florian Michel. La dématérialisation des lieux de recherche constitue également une opportunité. Pour le coup, comme le fait remarquer François Durpaire, le chercheur court le risque inverse, celui de la profusion non maîtrisée ; un risque qu'il partage d'ailleurs avec les hommes du renseignement.

Ces limites étant posées, l'étude du secret constitue bien un enjeu méthodologique pour qui étudie l'histoire des relations internationales.

## Le secret dans la « question d'Orient » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vu par Sainte Marie consul de France en Macédoine

MATHIEU JESTIN

---

« À Kastoria, dans le vilayet de Monastir<sup>1</sup>, on a saisi chez le maître d'école grec une volumineuse correspondance établissant l'existence depuis vingt ans de relations suivies entre ce professeur, le syllogue grec d'Athènes<sup>2</sup>, le consul général de Grèce à Monastir et diverses personnes notables »<sup>3</sup>.

Un an plus tard<sup>4</sup>, la correspondance rapatriée à Salonique est presque entièrement dépouillée par les autorités civiles<sup>5</sup>. Environ trois cents lettres

---

<sup>1</sup> Monastir est connue sous le nom actuel de Bitola. Cette ville se situe en République de Macédoine (ARYM). En 1887, c'est le chef lieu d'un des trois vilayets de Macédoine avec Salonique et Uskub (Kosovo). Pour des précisions sur la situation de Bitola/Monastir à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et notamment sur les rivalités intercommunautaires, voir Bernard Lory, *La ville balkanissime, Bitola-Monastir, 1800-1918*, Istanbul, Isis, 2011.

<sup>2</sup> Le syllogue grec d'Athènes est une association chargée de diffuser le philhellénisme et la *Megala Idea* (Grande Idée) partout où vit la diaspora grecque et notamment dans l'espace ottoman. Il fournit hommes – « missionnaires » – argent, livres... à des fins de propagande. Voir, par exemple, Erato Paris, « Les Grecs de Marseille dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : une perspective nationale et transnationale », *Revue européenne de migrations internationales*, 2001, n° 17, p. 23-42.

<sup>3</sup> Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), correspondance politique des consuls (CPC), Salonique, t. 8, lettre au ministre des Affaires étrangères, Salonique, le 9 mars 1887, n° 34.

<sup>4</sup> Mathieu Jestin est doctorant à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'École française d'Athènes. Le présent article s'inscrit dans le cadre d'une thèse en cours « Le Consulat de France à Salonique 1781-1912 », préparée sous la direction de Robert Frank, à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

émanant du consul général de Grèce à Monastir et quatre cents de différentes autorités religieuses grecques orthodoxes ont été retrouvées chez Pikion, le maître d'école, incitant à la révolte les Grecs de Macédoine contre les Ottomans, les Koutzo-Valaques et les Bulgares. Le consul français Sainte Marie termine sa dépêche à destination du ministre des Affaires étrangères, Émile Flourens, en notant : « On ajoute que les lettres dont il s'agit seraient publiées dans les journaux européens par les soins du gouvernement ottoman en vue de dévoiler les intrigues grecques ». C'est chose faite dans le journal *La Revue d'Orient* de mars 1888. Le consul français en joint un extrait pour l'ambassadeur à Constantinople, le duc de Montebello, et Émile Flourens, son ministre de tutelle. En voici la teneur :

« D'accord avec l'évêque ; tâchez de faire éclater la révolution. Le temps est très propice, les Turcs nous croient leurs alliés contre les Bulgares. [...] Aussitôt la révolution éclatée, l'Europe épouvantée interviendra en vue d'étouffer et de prévenir les conséquences dangereuses pour la paix générale [...] Herio Costa, second drogman de notre consulat et beau frère de Kristo, premier drogman, est chargé d'aller voir Yoni Bey [chef de guerre albanais] et de s'entendre avec lui. L'argent sera envoyé d'Athènes au consulat qui le fera parvenir à Yoni Bey par le canal de l'archevêque d'ici »<sup>6</sup>.

À partir de cet incident mineur, relativement banal et sans réelle conséquence, on peut s'interroger sur la question du secret et de la « diplomatie » consulaire dans le cadre des Balkans ottomans de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la « question d'Orient » bat son plein<sup>7</sup>, que les voies

---

<sup>5</sup> AMAE, CPC, Salonique, t. 8, lettre au ministre des Affaires étrangères, Salonique, le 25 février 1888, n° 8.

<sup>6</sup> *Ibid.*, Sainte Marie joint à sa dépêche du 5 mars 1888, n° 18, deux extraits de cette revue à laquelle il est abonné.

<sup>7</sup> La décennie 1880 est déterminante pour la « question d'Orient ». Les traités de San Stefano et de Berlin de 1878 offrent des indépendances aux minorités, slaves notamment, mais créent aussi des tensions et des insatisfactions chez tous les protagonistes. Les Grecs souhaitent réaliser leur *Grande Idée*, les Bulgares annexent la Roumélie orientale en 1885 mais sont privés de Salonique et les Autrichiens s'arrogent la gestion de Bosnie-Herzégovine au grand dam



de communication terrestres – notamment ferrées<sup>8</sup> – maritimes et télégraphiques se multiplient dans les Balkans et se rejoignent petit à petit<sup>9</sup> et que les opinions publiques locales, nationales et européennes sont sans cesse sollicitées par la presse foisonnante<sup>10</sup>. Dès lors, il est intéressant de se demander quelles sont, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, les réalités de la circulation des informations « à caractère confidentiel »<sup>11</sup>, à travers la correspondance consulaire et diplomatique entre (dé-)chiffrement, interceptions, réseaux, perquisitions, circulaires, secrets et banalités<sup>12</sup>. Le consulat de France en Macédoine, dont la résidence principale est Salonique, constitue un bon observatoire de ces problématiques. En tant que principal port de la « Turquie d'Europe », c'est un lieu de transit des hommes, idées et marchandises ; en tant que port, c'est aussi un point

---

des Serbes voire des Albanais, grands oubliés des traités de 1878. Enfin, les luttes d'influence s'intensifient, à différents niveaux : entre puissances européennes, entre peuples balkaniques.

<sup>8</sup> Le 19 mai 1888 « à 7h35 du soir, le premier train venant de Paris est entré en gare de Salonique », AMAE, CPC, Salonique, t. 8, Salonique, le 21 mai 1888, n° 31. La durée du trajet est estimée à 72 heures.

<sup>9</sup> Léonard Laborie, *L'Europe mise en réseau, La France et la coopération internationale dans les postes et les télécommunications (années 1850-années 1950)*, Bruxelles, PIE Peter Lang, coll. Enjeux internationaux, 2010, 494 p. Pour des renseignements plus spécifiques à la Macédoine, voir Méropi Anastassiadou, *Salonique 1830-1912. Une ville ottomane à l'âge des Réformes*, Leiden, New York, Köln, Brill, 1997, 405 p.

<sup>10</sup> Le consulat de France est abonné ou reçoit plusieurs journaux : européens comme *Le Temps*, ou *Pall Mall Gazette* dans lequel signe régulièrement Émile de Lavaleye, un économiste belge célèbre, mais aussi des journaux athénien, bulgare, le *Makédoniski Glass*, salonicien *Selanik*, journal semi-officiel du vilayet, ou constantinopolitain comme *Le Phare du Bosphore*. On remarque la prédominance de l'usage de la langue française dans la presse orientale.

<sup>11</sup> Expression récurrente en début de dépêche dans la correspondance de Sainte Marie.

<sup>12</sup> Par souci de clarté, je m'appuierai essentiellement sur le cas de la circonscription consulaire de Salonique, des correspondances entre agents, de Salonique vers l'ambassade de Constantinople, le ministre de France à Athènes et le ministre des Affaires étrangères de Paris. Les circulaires que je citerai, sauf précision, sont quant à elles valables pour l'ensemble du réseau consulaire.

d'observation décalée des questions nationales dans les années 1880 : les Grecs se situent plus au sud, les Bulgares au nord et à l'ouest, les Albanais, Koutzo-Valaques, Serbes ou Autrichiens au cœur de la Macédoine. Le consul de seconde classe, Pricot de Sainte Marie<sup>13</sup>, titulaire du poste de 1885 à 1889, sera au centre de notre étude.

Certes, il est désormais loin le temps où les Tartares circulaient à cheval le plus rapidement possible, souvent à leurs risques et périls, pour apporter une ou plusieurs dépêches de Salonique à Constantinople<sup>14</sup>. De même les durées aléatoires de la navigation à voile sont de l'histoire ancienne avec l'apparition et le développement rapide des compagnies à vapeur – la Lloyd autrichienne, les deux sociétés françaises de la Compagnie des Messageries maritimes (ou impériales selon l'époque) et Fraissinet<sup>15</sup>. Il serait impossible à l'autorité ottomane de saisir et de dépouiller une chancellerie étrangère pour vérification comme ce fut le cas en pleine expédition d'Égypte<sup>16</sup>. Cependant, le problème reste le même : parvenir à savoir et à comprendre tout en restant discret.

---

<sup>13</sup> AMAE, Dossiers Personnels, Deuxième série, Jean-Baptiste Evariste Pricot de Sainte Marie (1843-1899), carton n° 263.

<sup>14</sup> Fourcade, brièvement consul général de Salonique entre 1812 et 1813, affirme lors d'une tournée effectuée dans sa circonscription : « Respectés sur les routes, servis en un clin d'œil à toutes les postes, infatigables et sobres, ils [les Tartares] font en 24 heures une course que nos courriers sont incapables de fournir en 36. » AMAE, Correspondance consulaire et commerciale (CCC), Salonique, t. 16, Uscup, le 31 mars 1813, n° 13.

<sup>15</sup> Les communications entre Paris et Salonique pouvaient mettre jusqu'à 6 semaines – 4 mois parfois lors de la période Révolution-Empire – à parvenir au destinataire. En 1887, au moment de l'incident, une dépêche papier ne met plus que quatre jours, une dépêche télégraphique quelques heures. Chaque année, 150 navires à vapeur français pénètrent dans le port de Salonique, plus aucun voilier. C'est le cas pour la plupart des marines européennes. Les voiliers, encore nombreux, appartiennent aux marines grecques et ottomanes et assurent un service de cabotage dans les archipels et sur les côtes égéennes.

<sup>16</sup> MAE, CCC, Salonique, t. 15 bis, le 24 fructidor an VI, le pacha fait saisir la chancellerie tenue par le gérant du consulat, Tavernier, député de la nation.

## Informations et informateurs : les sources du consul

Parvenir à savoir, c'est se constituer un réseau d'informateurs et d'informations fiables. Avec le développement des communications matérielles et immatérielles, le développement d'une opinion publique occidentale mais aussi ottomane, le plus difficile n'est pas d'obtenir des informations ni de les compiler mais de les trier. Les renseignements ne sont pas toujours de première main ; les événements, réels ou inventés, sont largement exploités à des fins partisans. Amaury de Lacretelle, successeur de Sainte Marie de 1890 à 1892, montre les difficultés du renseignement consulaire en Macédoine :

« Les incidents survenus sur la frontière turco-bulgare du côté de Rzalik ont été tenus ici assez secrets. Salonique se trouve fort éloignée de cette partie de la frontière et les communications avec Rzalik n'existent pas ; il a donc été impossible de recueillir des renseignements précis ou de contrôler les versions données par l'autorité locale »<sup>17</sup>.

Pour les aider dans leur travail, les consuls disposent dans leur circonscription d'un réseau d'agents répartis, en fonction des besoins de la diplomatie française à l'échelle locale. Or, en 1887, le consulat de France à Salonique ne dispose d'aucune agence ou vice-consulat en Macédoine contrairement à ses concurrents anglais, russe, austro-hongrois et même serbe et roumain qui, tous, disposent d'agents à Uskup ou encore à Monastir. La France mène en effet une politique de *statu quo ante* qui passe notamment par la défense de ses anciennes prérogatives commerciale et religieuse. Le consul n'est pas un chargé d'affaire, encore moins un diplomate. S'il a un devoir de renseignements sur des questions

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, t. 9, Salonique le 1<sup>er</sup> juin 1891, n° 7. Le consul est alors Amaury de Lacretelle.

politiques, ce n'est pas sa mission principale. Le consulat de Salonique dispose seulement d'un agent à Cavalla, port à vocation commerciale, et un à Serrès, lieu de foires annuelles. La Thessalie qui était partie intégrante de l'arrondissement consulaire de Salonique avec les villes de Volos et Larissa a été intégrée au territoire grec en 1881. Le vice-consulat de Jannina dépend théoriquement de Salonique. Les relations sont rares et difficiles entre les deux postes comme le souligne Lacretelle en 1892 dans le rapport annuel qu'il doit remplir sur son agent : « n'ayant que peu de rapports avec M. Giamarchi dans le courant de l'année 1891, il ne m'est pas possible de répondre aux questions indiquées »<sup>18</sup>. En effet un accusé de réception et une demande d'imprimés sont les seules correspondances reçues du vice-consulat de Jannina du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre de la même année. Il faut attendre 1894 avec Monastir et Uskub-Skopje en 1902 pour que des postes français soient implantés dans l'*hinterland* macédonien. Les agents sont pourtant des informateurs de premier ordre, puisque, contrairement aux consuls, ils sont généralement ottomans, originaires du lieu de l'agence. Même si certains sont français, ils ne sont pas dans la « carrière » consulaire et doivent exercer une autre activité, généralement liée au négoce. Ce sont donc des individus très bien implantés sur un territoire et auprès d'une population. Parfois agent de père en fils comme les Bulgarides à Cavalla, ils restent en poste longtemps et connaissent parfaitement les lieux, hommes, mœurs et coutumes. Les consuls peuvent également s'appuyer sur des « clients » de la France : commerçants, voyageurs, ingénieurs des lignes de chemin de fer<sup>19</sup> et missionnaires – notamment les lazaristes ou sœurs de la charité qui disposent de plusieurs points d'appui en Macédoine : dispensaires, écoles, hôpitaux, séminaires et qui reçoivent une aide annuelle du ministère des Affaires étrangères. On peut aussi penser aux « protégés », Ottomans qui, dans le cadre des Capitulations, bénéficient de la protection de la France et

---

<sup>18</sup> AMAE, Dossiers Personnels, Deuxième série, Étienne, Jean Giamarchi, 1850-1907, carton n° 694.

<sup>19</sup> La ligne Uskub-Vranja – frontière serbe – vient d'être mise en service.

des avantages qui en découlent. Depuis le début du *Tanzimat*, la Sublime Porte tente d'en limiter le nombre à plusieurs reprises : 1843, 1869 et 1882. Un consensus entre Ottomans et Puissances européennes aboutit, même s'il n'est pas toujours respecté, à la protection des seuls serviteurs directs et officiels du consul : *cavas* ou gardes et drogmans ou traducteurs-interprètes. Ces derniers sont d'ailleurs extrêmement utiles dans une logique d'informations et de réseau comme le soulignait C. Guys, consul français de la ville dans les années 1830 :

« Les drogmans du pays ont toujours été très utiles au service : ils savent traiter avec les Turcs dans leur genre ; ils sont affectionnés à la Nation qu'ils servent et au consul ; ils n'ont aucune autre vue que de conserver la protection qui leur est bien due par leur attachement et leur dévouement »<sup>20</sup>.

Salonique, en tant que premier port de Macédoine, est un lieu de transit des marchandises, des idées – brochures, journaux, livres en tous genres – et des hommes – militaires, hommes d'Église ou de l'administration qui entrent ou quittent leurs fonctions, espions. Certains s'arrêtent de discuter avec le consul. Les autres sont l'objet de rumeurs, suspicions, à coup sûr de commentaires. Il convient au consul de constituer son propre réseau à travers des affinités personnelles et des relations créées au fur et à mesure des postes occupés. Il s'agit de capitaines de navire, de consuls étrangers, de diverses autorités religieuses, civiles ou militaires qui, à l'exemple des consuls français, changent régulièrement de lieu d'affectation. Les réseaux peuvent alors se recouper. Les moyens de transport sont enfin des lieux de rencontres et de confidences particulièrement utiles pour se renseigner de manière informelle.

Le ministère des Affaires étrangères ainsi que l'ambassade sont conscients de l'importance de ces réseaux à l'échelon local et régional. Ils permettent aux consuls de choisir leur entourage dans le respect des intérêts français, à travers la nomination d'agents, le mariage<sup>21</sup>, ou le choix

---

<sup>20</sup> AMAE, CCC, Salonique, t. 22, Salonique, le 5 février 1838, n° 159.

<sup>21</sup> L'ordonnance du 3 mars 1781 article 1444, oblige le personnel diplomatique et consulaire de France, comme l'ensemble des Français à l'étranger, à solliciter

des parrains et marraines. L'exemple de Sainte Marie est, à cet égard, tout à fait significatif. Lors de son premier poste de drogman chancelier, à Sarajevo, il épouse en 1868 Olza Stouckpnikoff, fille du consul de Russie, ce qui est très bien vu de ses supérieurs à qui il doit demander l'autorisation de se marier. Les liens de parenté sont un des moyens les plus faciles de constituer un réseau. Sainte Marie progresse rapidement dans la carrière consulaire, occupant des postes situés uniquement dans la « Turquie d'Europe ». Après Sarajevo, il est nommé à Raguse puis à Salonique entre 1883 et 1889 où il obtient son premier poste de consul. Sa gestion y est largement critiquée. Le consul de Belgrade René Millet, suite à ses séjours d'août 1887 et mai 1888 à Salonique, en résume les raisons :

« M. de Sainte Marie vivait fort isolé et il n'était pas suffisamment considéré, soit par ses collègues soit par les personnes qui fréquentent ordinairement le consulat. Il courait des bruits fâcheux sur sa gestion. [...] Il faudrait à Salonique dans cette ville de Levantins, de Juifs orientaux et de consciences trop larges, un consul d'un caractère au-dessus de tout soupçon et qui eût aussi plus d'entre-gens, plus de goûts pour les questions commerciales »<sup>22</sup>.

D'un point de vue strictement administratif, rien ne pouvait lui être reproché ; mais son isolement nuisait à la qualité et à la quantité des informations et de son réseau d'informateurs, et, à terme, à la pertinence de son travail. Néanmoins, si le consul doit collecter un maximum de renseignements, il ne doit pas lui-même en être la source comme le rappelle la circulaire du ministère des Affaires étrangères du 13 mars 1891 : « les agents de [mon] département doivent strictement s'abstenir de toute communication aux représentants de la presse quels qu'ils

---

l'autorisation du ministère des Affaires étrangères avant de se marier. Cet article est repris par les nouvelles ordonnances du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>22</sup> AMAE, Dossiers Personnels, Jean-Baptiste Evariste Pricot de Sainte Marie, *op. cit.*

soient »<sup>23</sup> ; cette maxime ne s'applique pas d'ailleurs uniquement à la presse.

## La diffusion de la correspondance : enjeux et difficultés

Une fois les informations collectées, il faut parvenir à les faire circuler sans qu'elles ne se perdent ou qu'elles ne soient interceptées. En 1885, une dépêche émanant de Paris rappelle une circulaire datant de 1798 stipulant que chaque dépêche ne doit contenir qu'un seul type d'information :

« Votre Excellence me permettra de saisir cette occasion pour Lui faire connaître que j'adresse à l'Ambassade de la République à Constantinople un double de toute la correspondance au département sous le timbre de la direction des Affaires politiques et que j'ai soin de faire mention de cet envoi en tête de chaque communication à l'ambassade »<sup>24</sup>.

Être rigoureux sur l'en-tête des lettres est une consigne régulièrement répétée au consul : numérotation, date, bureau destinataire. Il doit rédiger en double chaque dépêche en en conservant un exemplaire dans sa chancellerie. Ces précautions permettent aux différents interlocuteurs de savoir si l'ensemble des dépêches leur sont parvenues. Dans le cas contraire, ils en demandent un double ou « duplicata ». Le consul de Salonique peut envoyer plus d'une centaine de dépêches à Paris par an, autant à Constantinople, et une quantité moins importante à ses agents et aux autres consuls<sup>25</sup>. Ceci permet à la fois d'en simplifier le traitement dans

---

<sup>23</sup> AMAE, CPC, t. 9, le 25 mars 1891, n° 4.

<sup>24</sup> AMAE, CPC, Salonique, t. 7, Salonique, le 30 juin 1885, n° 45.

<sup>25</sup> Il est difficile de faire une moyenne ou de donner un ordre d'idées très précis. En effet, le nombre de dépêches dépend certes de l'actualité du consulat, mais

les bureaux de réception, mais aussi de compartimenter les informations, en cas de perte, de vol ou de réquisition du courrier. Le consul dispose à Salonique d'une poste nationale, gérée par un Français, par laquelle transite tout le courrier de la « colonie ». Seule, en théorie, la Compagnie des Messageries maritimes est autorisée à le transporter pour Marseille. Néanmoins, à l'occasion, la compagnie privée Fraissinet, voire la Lloyd autrichienne, peuvent s'en charger. Par voie terrestre, le courrier est acheminé *via* Vienne. Il met environ 24 heures pour atteindre Paris, si la correspondance à Vienne n'est pas manquée. Il n'y a en effet qu'un train par jour.

Depuis la fin des années 1860, Salonique est reliée partiellement au réseau télégraphique. Cependant son utilisation en est encore extrêmement limitée et réservée aux nouvelles urgentes. Contrairement aux dépêches ordinaires, les télégrammes sont systématiquement chiffrés<sup>26</sup> et sont développés dans une dépêche papier du même jour<sup>27</sup>. Le contrôle du télégraphe est stratégique pour les Européens<sup>28</sup> ; les

---

aussi de la personnalité des consuls, ou encore si le consulat est en gestion ou si le titulaire est présent. En outre, depuis 1826, correspondances commerciale et politique sont séparées ce qui entraîne une multiplication du nombre de dépêches. Sainte Marie est, quant à lui, un consul très proluxe. Voir pour un ordre d'idée : Archives de Nantes, Salonique, Série A, les registres d'enregistrement de la correspondance générale pour les Départs, cartons 96 à 101, et pour les Arrivées cartons de 102-108, entre juin 1870 et décembre 1906.

<sup>26</sup> Les télégrammes arrivent au service « déchiffrement » du ministère des Affaires étrangères.

<sup>27</sup> Il n'est pas rare qu'on trouve aussi la transcription du télégramme dans la dépêche papier qui suit immédiatement l'envoi du télégramme.

<sup>28</sup> Très tôt au XIX<sup>e</sup> siècle, l'État français, seul et dans le cadre d'organisations européennes dites « internationales », prend en charge ces questions postales et télégraphiques. En 1879, la République crée un ministère des Postes et Télégraphes. Ce domaine était rattaché, depuis 1853, au ministère de l'Intérieur. En 1865, la convention télégraphique internationale de Paris vote la création de l'Union Télégraphique Internationale. En 1868, est créé, à Vienne, le Bureau télégraphique international ; enfin, en 1874, la France adhère à l'Union Postale Universelle qui succède à l'Union générale des Postes.



Ottomans, l'ayant bien compris, en jouent. M. de Moüy<sup>29</sup>, ambassadeur de France à Constantinople, rappelle que pendant toute la durée de la guerre russo-turque entre 1876 et 1878 « l'usage du chiffre est interdit au consul »<sup>30</sup> par les autorités ottomanes. D'ailleurs, le poste télégraphique de Salonique est essentiel dans cette décennie. Connaître le receveur est déterminant pour la transmission de ses propres messages mais aussi pour avoir accès aux dernières informations. Il convient du reste de ne jamais citer nominativement de telles sources : « Je sais de bonne source que l'avant-dernière nuit, le consul général d'Angleterre a reçu de Constantinople un long télégramme chiffré. Dès hier matin il prenait le train à six heures pour se rendre à Uskub »<sup>31</sup>.

Renseigner fait donc partie des prérogatives principales du consul, en Macédoine, comme ailleurs. Les renseignements comme les informateurs sont très nombreux, divers et d'importance variable. Les périodes de crise de la « question d'Orient » mettent en lumière les différents enjeux des communications et de l'information dans les Balkans. Le consul de Salonique, isolé géographiquement de l'intérieur de la Macédoine, doit s'appuyer sur un réseau qu'il a préconstitué et qu'il sollicite pour l'occasion. Il doit également être en mesure de trier les informations, puis de les communiquer, sans pour autant désinformer sa hiérarchie, se faire intercepter sa correspondance, ni même trop éveiller les soupçons, à l'exemple de la saisie chez l'instituteur de Kastoria qui décrédibilise, un peu plus, les agents grecs aux yeux des autorités ottomanes. Les informations

---

<sup>29</sup> Edwige Renée Durand, « Charles de Moüy, diplomate et littérateur : regards d'un Français sur l'Empire ottoman, 1875-1880 », thèse soutenue à l'Université d'Ottawa, 1997, 308 p.

<sup>30</sup> AMAE, Dossiers Personnels, Personnel, Première série, Félix Joseph Auguste Robert, carton n° 3192. Le chargé d'affaires écrit au ministère à Paris pour annoncer la violation du domicile consulaire de Félix Robert à Volo par les troupes ottomanes venues récupérer la valise postale apportée par le vapeur *L'Égypte* de la compagnie Fraissinet (Lettres du 30 novembre 1877 et du 10 décembre 1877).

<sup>31</sup> AMAE, CPC, t. 8, Salonique, le 28 juin 1889, n° 6, Sainte Marie.

arrivent segmentées au ministère des Affaires étrangères, charge à lui d'y donner une certaine cohérence, en s'appuyant sur l'ensemble de son réseau diplomatique en Orient. Il n'accorde, d'ailleurs, lui-même, pas forcément une entière confiance à son consul. Ainsi, une dépêche de Sainte Marie, demandant le remplacement du supérieur lazariste de Salonique, est longuement annotée en marge. On peut y lire que Gallineau, supérieur de la mission de Smyrne est préféré au candidat local proposé par le consul : « Le père a demandé le secret et il a été convenu que notre consul ne serait avisé que la nomination faite »<sup>32</sup>. Si la correspondance consulaire peut paraître sensible et délicate tant dans l'obtention des informations que dans leur transmission, une question reste en suspens pour l'historien comme pour les consuls qui s'en plaignent, quel impact a-t-elle sur l'action du ministère ? Est-elle prise en compte, ne serait-ce que partiellement, dans l'ajustement de la politique française ou reste-t-elle lettre morte ?

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, Salonique, le 1<sup>er</sup> mars 1888, lettre non numérotée.

## Les conférences interministérielles du renseignement sous le Front populaire en 1937

OLIVIER FORCADE

---

Le 5 février 1937<sup>1</sup> se tint une réunion interministérielle inédite à l'hôtel Matignon sous l'autorité du président du Conseil, Léon Blum, en présence du ministre de l'Intérieur Marx Dormoy<sup>2</sup>. Des représentants de divers ministères et de leurs services intéressés aux questions de sécurité nationale y étaient conviés par le ministre de l'Intérieur<sup>3</sup>. Participaient à cette réunion l'amiral Darlan, chef de la Marine, M. Langeron, préfet de Police de Paris, le général Descamps, chef adjoint de cabinet au ministère de la Guerre, Pierre Moitessier, directeur de la Sûreté nationale depuis septembre 1936, Émile Charvériat, sous-directeur d'Europe au ministère des Affaires étrangères, les chefs de 2<sup>e</sup> bureau des trois armées, à savoir le commandant de Villaine du 2<sup>e</sup> bureau marine, le lieutenant-colonel Gauché, chef du 2<sup>e</sup> bureau guerre à l'état-major de l'armée, le

---

<sup>1</sup> Olivier Forcade est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris-Sorbonne, UMR IRICE.

<sup>2</sup> Sur l'histoire du renseignement dans l'État, des services spéciaux militaires et de l'espionnage, on voudra bien se référer à notre ouvrage *La République secrète. Histoire des services spéciaux de 1918 à 1939*, Paris, NME, 2008, p. 461 sq et notre étude « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », *Histoire, économie & société*, 1-2012, p. 99-110 ; on prendra également Bertrand Warusfel, *Contre-espionnage et protection du secret. Histoire, droit et organisation de la sécurité nationale en France*, Paris, Lavauzelle, 2000, p. 24-28.

<sup>3</sup> Service historique de la Défense/Département de l'armée de terre (Vincennes), ci-après SHD/DAT, 7NN 2 782, convocation du ministre de l'Intérieur à la réunion présidée par Léon Blum, président du Conseil, le 29 janvier 1937.

commandant Lorient du 2<sup>e</sup> bureau air, enfin le lieutenant-colonel Louis Rivet (1883-1958), chef de la SR-SCR du 2<sup>e</sup> bureau de l'EMA, c'est-à-dire le responsable des services secrets militaires français. Cette composition ne varia jamais. Le président du Conseil exposa d'emblée sa conception générale de ce nouvel organisme avant que Marx Dormoy n'en précise les actions.

« Il s'agit en substance :

1°/ de coordonner, dans les principales recherches intéressant la sécurité nationale, l'activité des organes d'information, civils, militaires et policiers qui assument ces recherches. À cet effet il est apparu indispensable que la présidence du Conseil et les grands services de l'État s'informent mutuellement et périodiquement de leurs desiderata en matière de renseignements.

2°/ de fournir à ces services l'occasion d'échanger régulièrement les résultats de leurs recherches.

3°/ de souder ainsi plus étroitement que par le passé les activités concourant à la Défense nationale. De permettre à des chefs de service qui se voient trop rarement ou pas du tout, de s'entretenir verbalement des questions entrant dans leurs attributions et d'atteindre, par ce moyen, un bénéfice supérieur et plus immédiat au profit de chacun.

M. Blum et Dormoy ont souligné qu'il ne s'agissait pas de créer un "ministère de la police générale" rappelant celui de Fouché, mais d'instituer un organisme d'État dans lequel le chef de gouvernement pourra trouver à chaque instant l'essentiel de ce qu'il doit savoir des événements touchant à la sécurité du pays. »<sup>4</sup>

### *L'expérience d'une commission interministérielle du renseignement*

Il s'agissait, non de modifier les attributions, mais bien d'accélérer l'information réciproque de divers services de l'État directement intéressés à la sécurité nationale en organisant désormais des séances à l'hôtel Matignon, tous les jeudis à 11 heures. La nature comme l'objet de ces réunions étaient largement inédits au sommet de l'État, et il faut voir dans

---

<sup>4</sup> SHD/DAT 7NN 2 782, compte rendu de la réunion interministérielle sur la sécurité nationale à Matignon du 4 février 1937, 3 p.

leur intention le fruit de l'expérience des responsabilités de Léon Blum pendant la Grande Guerre. Les chefs de service devaient y être chaque fois présents et un secrétariat permanent serait désormais tenu par le directeur de la Sûreté nationale. La présence du chef des services spéciaux militaires était rendue obligatoire, signalant une attention nouvelle à l'utilisation de l'information des services spéciaux militaires par le gouvernement. À la réunion, Marx Dormoy soulignait qu'il ne serait pas rédigé à l'avenir de procès-verbal des séances dont les débats devaient rester rigoureusement secrets. Mais le colonel Rivet prit alors l'initiative (avait-il des instructions formelles du général Gamelin, chef d'état-major général de la Défense nationale ?) d'établir un compte rendu succinct « pour le commandement seul », c'est-à-dire pour le seul général Gamelin, en contradiction avec l'instruction orale de Léon Blum. Il le mentionna laconiquement dans son journal de bord, en parlant de la première réunion des « services d'information de l'Intérieur », pour évoquer désormais la commission interministérielle d'information<sup>5</sup>. Il ne semble pas avoir mesuré, ou voulu retenir, la portée exacte de la réunion prescrite par le ministère de l'Intérieur. Défiance de corps ou de spécialiste de l'espionnage ? Le 11 février 1937, il y envoya son adjoint, le lieutenant-colonel Malraison.

En réalité, Léon Blum avait la volonté d'instaurer une commission interministérielle pour donner naissance à un « organisme d'État » encore indéfini. Dans le contexte de la guerre d'Espagne depuis l'été 1936, il était particulièrement sensibilisé à l'importance des informations lui parvenant sur les questions de défense. Rencontrant tous les matins le président du Conseil pour préparer les questions interministérielles, Jules Moch rappela plus tard les « prédispositions intellectuelles parfaites de Léon Blum pour apprécier les informations techniques qui lui [étaient] adressées »<sup>6</sup>. Blum

---

<sup>5</sup> Louis Rivet (général), *Carnets du chef des services secrets 1936-1944*, Paris, NME, annotés et présentés par Olivier Forcade et Sébastien Laurent, 2010, p. 104 sq. À tort, il y retient la date du 4 février 1937.

<sup>6</sup> Pierre Renouvin, René Rémond (dir.), *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, Paris, PFNSP, 1981, p. 41, intervention de Jules Moch dans la discussion

était bien à l'origine de l'impulsion gouvernementale des décisions touchant à la sécurité nationale. Multiples, les raisons tenaient à la fois à l'évolution de la situation internationale, notamment aux menaces pesant sur les frontières de la France depuis le déclenchement de la guerre d'Espagne et aux menaces d'attentat sur le sol français depuis l'automne 1936.

Vingt-cinq réunions furent provoquées en 1937 par Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur du premier (6 juin 1936-21 juin 1937) et du deuxième gouvernement (13 mars-8 avril 1938) de Léon Blum, puis du troisième gouvernement Chautemps (21 juin 1937-13 janvier 1938). À l'exception de l'été, celles-ci couvrent pratiquement toute l'année 1937. Elles furent suspendues le 17 juin 1937, à la chute du premier gouvernement Blum, mais Marx Dormoy les relança le 15 septembre 1937. Elles se déroulèrent alors jusqu'au 15 décembre 1937, puis ne furent plus réunies en raison de la chute du gouvernement Chautemps au début de janvier 1938. Elles s'étalèrent donc sur onze mois et eurent précisément pour objet de partager l'information entre les responsables des services de renseignement policier et militaire ainsi qu'avec le ministère des Affaires étrangères. Très rapidement, ces réunions interministérielles facilitèrent les échanges d'information entre les différents services de renseignement. Des questions plus variées y furent traitées.

La septième réunion du 24 mars se déroula ainsi dans le contexte national tendu par les graves incidents de Clichy du 16 mars 1937 qui avaient opposé dans la rue des membres du parti communiste français et du Parti social français du colonel de La Rocque<sup>7</sup>. La fusillade avait fait sept morts et trois cents blessés dont quatre-vingts policiers. Marx Dormoy

---

sur les qualités intellectuelles de Blum le prédisposant à une information technique parfaite.

<sup>7</sup> Edouard Bonnefous, *Histoire politique de la Troisième République*, t. VI, *Vers la guerre. Du front populaire à la Conférence de Munich (1936-1938)*, Paris, PUF, p. 119-121 ; Jacques Nobécourt, *Le Colonel de La Rocque 1885-1946 ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, p. 510-514 ; Frédéric Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998.

soupçonnait alors une agitation par des provocateurs manipulés depuis l'étranger. Cet événement provoqua une grève générale en région parisienne à l'appel de la CGT. Le ministre de l'Intérieur voulait des moyens de se renseigner à l'étranger sur ces manœuvres, souhaitant identifier leur financement. Sa position traduisait le sentiment d'une provocation extérieure, alors partagé par la préfecture de Police dont le maintien de l'ordre avait provoqué la fusillade sanglante. On sait aujourd'hui qu'elle était un débordement de la police française, très vraisemblablement exploité par la Cagoule<sup>8</sup>.

Cette séance exposa de manière exemplaire des échanges qui mêlaient des considérations de politique intérieure et extérieure, imbriquées dans une approche globale de la sécurité nationale.

« *Activités de provocateurs en France.* M. Marx Dormoy fait part de sa conviction – à défaut de certitudes – que des provocateurs étrangers se trouvent à l'origine des événements de Clichy, et de certaines grèves à tendance révolutionnaire qui ont éclaté en divers points du territoire national.

Il estime qu'il ne faut pas différer plus longtemps la création d'organes de recherches, chargés de déceler, à l'étranger, les individus et les ressources qui alimentent ces mouvements. M. Dormoy demande en conséquence au représentant du ministère des Affaires étrangères d'envisager sans délai la possibilité de faire fonctionner des organes de cette nature dans les ambassades françaises à l'étranger. Il demande au chef du service de renseignements de lui faire connaître le concours qu'il peut fournir dans le domaine. (S'en suit un résumé des positions des Affaires étrangères hostiles à ce type de mesure et du chef du SR prêt à en examiner les voies).

*Événements d'Espagne et frontière franco-espagnole.* Le chef du SR résume les renseignements reçus au sujet des événements d'Espagne en ce qu'ils peuvent influencer la situation sur notre frontière. Le ministre de l'Intérieur pose quelques questions sur les effectifs étrangers opérant en Espagne et sur les difficultés actuelles de l'État-major de Franco. Il est d'avis que l'afflux de fugitifs espagnols vers

---

<sup>8</sup> Frédéric Monier, *op. cit.* ; Jean-Marc Berlière, René Lévy, *Histoire des polices en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2011, p. 201.

notre frontière est moins à redouter, mais que l'étude des mesures en vue de cette éventualité doit être poursuivie (...) »<sup>9</sup>.

Les enjeux de politique internationale soulevés par la crise espagnole, très rapidement analysée comme une guerre civile, traversent les réunions de la commission durant toute l'année 1937. La guerre d'Espagne mit très vite à nu les positions des différents acteurs à l'égard des autorités espagnoles des deux camps. La commission fonctionna autant comme un organe de liaison et d'information que comme un organe de décision des sujets touchant à la sécurité nationale. Elle cherchait à contribuer à préparer le travail de chaque ministère en faisant circuler une information commune. Des solutions interministérielles étaient recherchées aux dossiers présentés. Le ministre de l'Intérieur élargit bientôt exceptionnellement ces réunions à des préfets de département. Ceux du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle participèrent ainsi à la réunion interministérielle du 4 mars 1937, afin d'examiner les mesures de rétorsion aux restrictions de la circulation frontalière franco-allemande par Berlin<sup>10</sup>.

Au printemps 1937, la commission interministérielle trouvait son mode de fonctionnement. Si celle-ci mit en œuvre une liaison et une coordination interministérielle très efficace et sans précédent, elle ne donna pas lieu à la création de l'organisme initialement envisagé ; elle resta donc sans héritage, car les réunions s'espacèrent à la fin de l'année 1937 pour s'interrompre au début de l'année 1938 en ne survivant pas au départ de Léon Blum du gouvernement. Cette interruption coïncida avec la fin du troisième gouvernement Chautemps fin 1937. Dans le quatrième gouvernement qu'il forma, Albert Sarraut succéda à l'Intérieur à Marx Dormoy. Le retour de ce dernier dans le second gouvernement Blum réactiva momentanément les réunions.

---

<sup>9</sup> SHD/DAT, 7NN 2 782, compte rendu de la réunion interministérielle sur la sécurité nationale à Matignon du 24 mars 1937, 4 p.

<sup>10</sup> SHD/DAT, 7NN 2 782, compte rendu du lieutenant-colonel Rivet, chef de la SR-SCR/EMA2 de la 5<sup>e</sup> réunion interministérielle du 4 mars 1937, 5 p.



En définitive, la commission interministérielle du renseignement fut une première expérience, exceptionnelle sous la III<sup>e</sup> République, de partage interministériel du renseignement intérieur et extérieur. Les responsables publics y expérimentèrent un original partage du renseignement d'intérêt national que chacun de leur service produisait aux fins de son exploitation conjointe. Elle est sans précédent dans la tentative d'instaurer un secrétariat permanent en matière de renseignement entre les différents services. Elle accéléra la coordination des services de renseignement policier et militaire, en liaison avec le Quai d'Orsay et l'Intérieur, au profit escompté de la présidence du Conseil. Pourtant, ses séances se firent sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, non du secrétariat général de la présidence du Conseil, donnant à ses participants le sentiment que le contrôle s'opérait au profit du ministère de l'Intérieur. Il subsista cependant une pratique du travail interministériel en matière de renseignement qu'avait échoué à organiser depuis 1921 le secrétariat du Conseil supérieur de la Défense nationale. Dix années devaient s'écouler avant que le Secrétariat général de la Défense nationale ne reprît véritablement ses attributions en matière de coordination du renseignement sous la IV<sup>e</sup> République. Prévu par l'article 13 de l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation de la Défense nationale, un comité interministériel du renseignement peinait encore à s'organiser sous l'autorité de Michel Debré en 1961-1962<sup>11</sup>. Pourtant, dès 1937, l'apport à la décision politique avait été appréciable.

## L'apport à la décision politique

---

<sup>11</sup> Olivier Forcade, « Michel Debré et les fins politiques du renseignement 1959-1962 », in Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-François Sirinelli (dir.), *Michel Debré, chef de gouvernement*, actes du colloque organisé par le CHEVS-FNSP, Palais du Luxembourg, 14-16 mars 2002, Paris, PUF, 2005, p. 489-513.

La guerre d'Espagne et les menaces autoritaires ont été le banc d'essai de la commission interministérielle<sup>12</sup>. En 1937, ces réunions interministérielles du renseignement à Matignon ont bien constitué une innovation pour réaliser une exploitation du renseignement au profit de la sécurité nationale. Bien qu'elles fussent alors perçues par le colonel Rivet comme une coordination impérieuse du renseignement au profit du ministère de l'Intérieur, ces séances inaugurent un réel partage du renseignement au sommet de l'État, entre les différents départements ministériels. Sans conteste, ses carnets relativisent ici une évolution administrative déterminante qui caractérise le fonctionnement de l'État depuis la Grande Guerre. Mais celles-ci ont une portée autrement importante. Elles sont symptomatiques d'une réaffirmation, au sommet de l'État, en temps de paix, de la nécessité de lier les menaces intérieures et extérieures dans des mesures politiques globales de sécurité nationale. La conjonction des grèves de novembre 1936, affaiblissant la position du gouvernement Blum, et des menaces portées par la guerre d'Espagne rend ces réunions indispensables dans l'esprit des responsables publics au début de l'année 1937.

Depuis la fin de l'été 1936, la non-intervention dans la guerre d'Espagne était la doctrine officielle de la politique étrangère française. La question espagnole ne quitta pas l'ordre du jour des réunions interministérielles. La situation du contrôle des frontières espagnoles fut, précisément, traitée le 4 mars 1937 : les modalités du contrôle proposées par Moitessier, directeur de la Sûreté nationale, y furent approuvées. De réunion en réunion, le délicat retour des brigadistes français conduisit à défendre les droits des nationaux à l'étranger<sup>13</sup>. La position de certains partis français, notamment le PCF qui envoyait des représentants officiels, à l'instar d'André Marty et

---

<sup>12</sup> Sur le renseignement et la crise espagnole, voir Peter Jackson, « La politisation du renseignement français, 1933-1939 », in Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux, Olivier Forcade (dir.), *L'exploitation du renseignement*, Paris, Economica, 2001, p. 67-69.

<sup>13</sup> Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998.

du député de la Somme Jean Catelas (1894-1941), accomplir des missions de liaison avec les brigades internationales et le Komintern, inclinait les autorités françaises à la prudence<sup>14</sup>. Les livraisons étrangères d'armes, l'activité des unités allemandes et italiennes, la sécurité des frontières, l'afflux des réfugiés espagnols rendaient chaque semaine le dossier espagnol toujours plus incontournable<sup>15</sup>. Le 11 mars 1937, la sixième réunion fut ainsi consacrée à des informations de Rivet sur la guerre d'Espagne et la possibilité d'une régence du général Franco. L'exode de populations espagnoles vers la France y fut envisagé, mais leur accueil dans des camps de transit n'était pas encore dans les esprits<sup>16</sup>. De nombreux renseignements militaires y furent communiqués aux membres de la commission. Le Quai d'Orsay bénéficiait alors d'une information précise par ses liens étroits établis avec l'agence Havas, lui permettant d'observer attentivement les événements d'Espagne<sup>17</sup>. Lors de la réunion du 22 avril 1937, les trafics d'armes y furent abordés. L'activité politique des Espagnols accueillis dans le sud-ouest de la France générait des problèmes grandissants que Dormoy voulut résoudre lors de la réunion du 17 septembre. Mais le franchissement clandestin fréquent des frontières soulignait les limites de l'action de la Sûreté nationale pour mettre en œuvre une politique répressive. À aucun instant une quelconque

---

<sup>14</sup> Julien Cahon, « Les gauches dans la Somme du Front populaire au Programme commun (années 1930-années 1970) », thèse de doctorat en histoire sous la direction de Philippe Nivet, Université de Picardie, novembre 2011, tome 3, p. 517-519 et tome 4, p. 841-845.

<sup>15</sup> Jérémy Léger, « Les relations franco-espagnoles pendant le gouvernement Blum et la non-intervention », mémoire de master 1, Université de Paris IV-Sorbonne, juin 2012, 156 p.

<sup>16</sup> Geneviève Dreyfus-Armand, *L'Exil des républicains espagnols en France : de la guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999.

<sup>17</sup> Julien Auvert, « De la censure du front aux colonnes parisiennes : l'agence Havas, l'information et la guerre civile espagnole », *Le Temps des médias. Revue d'histoire*, n° 16, printemps 2011, p. 52-62.

coopération avec les services secrets républicains espagnols ne fut abordée ni envisagée par la commission<sup>18</sup>.

Par ailleurs, les menées italiennes et allemandes en France furent un sujet constamment alimenté par les échanges de renseignements. À deux reprises, le 18 février et le 4 mars, Charvériat et Rivet abordèrent la coopération des représentations diplomatiques françaises en matière de contre-espionnage. La tradition du corps diplomatique s'opposait à l'idée d'y installer des officiers de renseignement. La faiblesse des communautés françaises à l'étranger, dans les pays concernés, rendrait la mesure inopérante selon Charvériat<sup>19</sup>. Enfin, une seconde raison résidait dans la couverture diplomatique donnée par les États à des agents d'espionnage dans leurs consulats et ambassades. Rivet demanda si l'expulsion des faux diplomates qui s'y dissimulaient sous couverture diplomatique était envisagée par les Affaires étrangères, à moins qu'elles n'accordent les mêmes facilités aux services français. Charvériat recommanda la première solution. Exceptionnellement, il envisagerait, au cas par cas, la possibilité d'étendre l'installation d'officiers de renseignement dans les consulats. La question demeura pourtant sans suite, le département des Affaires étrangères faisant valoir que les attachés militaires adjoints tenaient déjà, de fait, ce rôle, dans certaines ambassades. Leur application fut toutefois imparfaite en 1937, comme en 1938, dans les faits. La préparation de l'Exposition universelle donna lieu à plusieurs débats sur l'autorisation à donner ou pas à la venue de 10 000 jeunes Allemands, par étapes et à vélo, depuis Berlin. Le refus de Rivet fut contredit par la position des Affaires étrangères. Les arrestations d'espions allemands se multipliaient, en application de la loi du 26 janvier 1934.

---

<sup>18</sup> Yannick Pech, *Les Services secrets républicains espagnols en France. Organisation, réseaux, action*, préface de Jean-François Berdah, postface de Jean-Charles Jauffret, Portet-sur-Garonne, Éditions Loubatières, 2005.

<sup>19</sup> SHD/DAT, 7NN 2 782, compte rendu du lieutenant-colonel Rivet, chef de la SR-SCR/EMA2 au sujet de la réunion interministérielle du 18 février 1937 au ministère de l'Intérieur, p. 3.

Le rôle de Marx Dormoy fut donc décisif pour l'établissement d'une nouvelle conception de la sécurité nationale, liant étroitement les enjeux intérieurs et extérieurs. Depuis la réunion du 4 mars 1937, les difficultés à contrôler les étrangers sur un sol français – terre d'asile pour de nombreux réfugiés politiques russes, italiens, espagnols, allemands – étaient fréquemment à l'ordre du jour. Le contrôle des frontières espagnoles et le retour des brigadistes internationaux vers la France rappelaient la perméabilité des frontières françaises. Les agissements italiens de l'Organizzazione di Vigilanza e Repressione dell'Antifascismo (OVRA) en France redoublèrent à l'automne 1937 : Maignon faisait l'apprentissage du terrorisme, manipulé et financé depuis l'étranger<sup>20</sup>. La question fit son apparition à l'ordre du jour des réunions de septembre 1937 après des attentats terroristes à Paris. Les menées de l'OVRA, à un moindre degré des oustachis yougoslaves à la solde de Rome, exilés clandestins en France, frappèrent alors l'opinion publique. Confronté à une forte immigration politique, le gouvernement renforça le contrôle aux frontières et rétablit, le 15 décembre 1937, les passeports pour tous les étrangers entrant en France. À maintes reprises, Rivet et Moitessier soulignaient la facilité de recrutement d'agents par des puissances étrangères dans ces milieux. À la réunion du 17 novembre, l'opposition des différentes doctrines en matière d'expulsion, défendues par les ministères publics, ne facilitait pas la répression. Marx Dormoy devait se justifier en août 1937 devant Rivet de la suspension des réunions interministérielles, à l'heure d'expulser du territoire français des émissaires espagnols de Franco qui se livraient à des activités clandestines préjudiciables à la Défense nationale :

---

<sup>20</sup> Pierre-Arnaud Drouvin, « Le terrorisme international en France de 1934 à 1939 », mémoire de master 1, Université de Picardie Jules Verne, 2006 ; Thomas Bausardo, « Les coopérations internationales des États européens face au terrorisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1939 », mémoire de master 2, Université de Paris IV-Sorbonne, juin 2011.

« Lieutenant-Colonel Rivet. Entièrement et plus que jamais. Les derniers renseignements reçus au Service de Renseignement [SR] dans ces domaines établissent en effet que le SR allemand, fonctionnant au profit de Franco, a pris à sa charge de recruter des agents et de rechercher des renseignements militaires en territoire français. Un organe de ce service de renseignement a été établi récemment à Irun. Il est hors de doute que le SR allemand utilise les services des nationalistes espagnols fixés en France et que le SR français a eu l'occasion de signaler à la Sûreté nationale.

Marx Dormoy. Je suis heureux de trouver un accord avec vous sur ce point. J'ai dû, à la demande du ministère des Affaires étrangères, surseoir à l'expulsion de personnages indésirables. J'ai cédé à l'objection des répercussions que pourrait avoir, sur le plan extérieur, l'exécution de décisions déjà prises. Mais je compte soumettre à nouveau la question au Conseil des ministres que je placerai devant ses responsabilités. (...)

À une allusion faite par le chef du service de renseignement à la suspension des réunions à Matignon, M. Dormoy lui confie que ces réunions avaient perdu une partie de leur intérêt du fait des hésitations manifestées par le représentant des Affaires étrangères à se rallier aux solutions radicales et promptes réclamées dans de nombreux cas par le représentant de l'Intérieur et d'autres membres de la commission (...) »<sup>21</sup>

Cette entrevue technique ouverte à des considérations plus générales rappelait que les attentes des départements ministériels concernés par ces réunions étaient, en règle générale, différentes. L'approche des services de police et du ministre de l'Intérieur était essentiellement pragmatique et répressive dans le contexte de la guerre d'Espagne. Les enjeux de la sécurité nationale cristallisaient principalement un défi policier et militaire aux yeux de Dormoy. Pour les services spéciaux, l'approche répressive procédait du constat de l'aggravation des agissements des services spéciaux étrangers en France depuis 1936. Pour les diplomates, ces enjeux relevaient d'une défense des intérêts de la politique extérieure qui les intégrait, si elle ne les subordonnait pas, tout en respectant les usages

---

<sup>21</sup> SHD/DAT, 7NN 2 782, compte rendu très secret du lieutenant-colonel Rivet, chef SR-SCR/EMA2 du 24 août 1937 au sujet de son entretien avec Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur (conservé au coffre du chef de service).

diplomatiques et juridiques internationaux. Cependant, face au terrorisme et à la nécessité du renforcement de la surveillance des frontières qui devenaient un problème urgent, Dormoy imposa cependant la reprise des réunions en septembre 1937<sup>22</sup>.

## Anticiper ou arbitrer les crises internationales ?

L'exploitation du renseignement produit par les services n'est-elle pourtant pas l'apanage du 2<sup>e</sup> bureau de l'État-major de l'armée au seul profit du ministère de la Défense nationale ? Ces réunions représentent une expérience fondatrice d'exploitation interministérielle du renseignement<sup>23</sup>. Elles n'ont pas existé avant 1937. Elles sont sans lendemain après 1937, dans un contexte de dysfonctionnement des institutions civilo-militaires depuis 1936, se traduisant par l'impuissance du conseil supérieur de la Défense nationale, puis du haut comité militaire. La conception de l'organisation du travail gouvernemental due à Léon Blum ne s'effaça pas totalement après la chute de son gouvernement. Ces réunions qui cessèrent véritablement avec le départ de Marx Dormoy du ministère de l'Intérieur en janvier 1938 sont d'abord la marque de la volonté de deux hommes. Elles ont permis une transmission et une diffusion restreintes du renseignement touchant à la sécurité nationale à un petit cercle de représentants des administrations centrales des ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la présidence du Conseil. Le ministère de la Défense nationale – qui, certes, n'en a eu ni l'initiative ni le pilotage – et les services spéciaux militaires n'ont pas défendu officiellement le principe de leur maintien en janvier 1938. En réalité, Rivet avait reçu, dès le 27 septembre 1937, une instruction très nette du haut commandement de s'abstenir de toute intervention orale aux

---

<sup>22</sup> Pierre-Arnaud Drouvin, *Le terrorisme international, op. cit.*

<sup>23</sup> Olivier Forcade, « L'exploitation du renseignement stratégique français en 1936-1938 », in *L'Exploitation du renseignement, op. cit.*, p. 83-98.

réunions. L'instruction, provenant sans aucun doute du cabinet militaire plutôt que de Gamelin, était de ne pas aller à toutes les réunions et d'y intervenir le moins possible.

« Entretien avec le général Decamp qui confirme les instructions du 25 au sujet des réunions au ministère de l'Intérieur, instruction qu'il étend à la participation de Gauché. À 17h30 le général Decamp téléphone : vu le Président au sujet de ce que je vous ai dit ce matin.

Afin d'atténuer la rigueur et le risque de désagréments d'une attitude d'abstention brutale.

1° N'allez pas à la prochaine réunion

2° Allez à la seconde

3° À la première envoyez un personnage muet, à la seconde ne dites rien ou presque, ou ne répondez qu'après consultation du cabinet au cas où vous aurez été prévenu de l'ordre du jour de la réunion. Même instruction pour Gauché. Compte rendu verbal en est fait au général Limasset. Gauché est informé. »<sup>24</sup>

Les différends entre le ministère de la Défense nationale et l'Intérieur, mais également la position neutraliste des Affaires étrangères, expliquent l'évolution de l'attitude des représentants du ministère de la Défense nationale. À l'automne 1937, les remous de l'affaire de la Cagoule ne furent pas non plus sans incidence sur les relations entre le haut commandement et le gouvernement. Cette situation condamnait en effet, à court terme, l'efficacité des réunions. Dans son journal de bord, les mentions de Rivet étaient désormais laconiques. La décision devait-elle être rapprochée de l'enquête sur la Cagoule menée par le ministère de l'Intérieur, animé de suspicions qui n'étaient pas toutes illégitimes, loin s'en faut, envers une partie du haut commandement ? Les acteurs de l'époque n'en ont donné aucune explication, les rangeant dans leurs mémoires au rang de simples réunions techniques du ministère de l'Intérieur. Ces réunions dévoilaient évidemment les rivalités bureaucratiques au sein de l'appareil d'État, les querelles des « trois corps du renseignement » l'emportant en définitive sur

---

<sup>24</sup> Louis Rivet (général), *Carnets du chef des services secrets 1936-1944*, op. cit., 27 septembre 1937, p. 160.



l'intérêt du pays à l'heure de la crise internationale<sup>25</sup>. Elles exposent la nécessité, largement inédite dans sa pratique sinon sa théorisation politique par le gouvernement de Léon Blum, de la nécessité vitale pour les décideurs d'obtenir du renseignement de synthèse, recoupé et partagé pour exploitation par différents services de l'État, au sommet de leur hiérarchie administrative avant le ministre. En ce sens le renseignement est un signe et un outil de la modernisation de l'État à la fin des années 1930.

Pourtant, depuis 1918, la coordination interministérielle en matière de renseignement s'était approfondie, en dépit d'un cadre juridique insuffisamment défini. En l'absence d'une véritable centralisation du travail gouvernemental, sa première étape avait résidé essentiellement dans des procédures interministérielles élémentaires<sup>26</sup>. L'évolution de l'architecture gouvernementale de 1871 à 1939 est mieux connue aujourd'hui<sup>27</sup>. L'organisation administrative de la présidence du Conseil, avec ou sans secrétariat d'État, remonte au gouvernement de Clemenceau en 1917. Son caractère était alors improvisé et temporaire. L'organisation progressive des services de la présidence du Conseil s'accéléra cependant entre 1934 et 1936<sup>28</sup>. Pourtant, la réforme de l'État qui déboucha sur la création du secrétariat général de la présidence du Conseil devait renforcer l'autorité

---

<sup>25</sup> Olivier Forcade, Sébastien Laurent, *Secrets d'État. Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 46-47 et 59-61.

<sup>26</sup> Sébastien Laurent, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Paris, Fayard, 2009, 700 p.

<sup>27</sup> Jean-Marie Mayeur, *La Vie politique sous la III<sup>e</sup> République 1870-1940*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 100-101 et p. 379 ; René Rémond, *La République souveraine. La vie politique en France 1879-1939*, Paris, Fayard, 2002, p. 110-111. La conception d'une présidence du Conseil sans portefeuille est apparue dans le dernier gouvernement Poincaré, puis chez Gaston Doumergue et enfin avec Léon Blum.

<sup>28</sup> Nicolas Roussellier, *Du gouvernement de guerre au gouvernement de la Défaite. Les transformations du pouvoir exécutif en France (1913-1940)*, mémoire de recherche, p. 198-204, IEP de Paris, juin 2006, vol. 1 du dossier d'habilitation à diriger les recherches, *Vers une histoire de la loi*.

du président du Conseil sur le travail interministériel et gouvernemental<sup>29</sup>. La volonté de Léon Blum d'instaurer un véritable travail gouvernemental remontait à son expérience de la Grande Guerre<sup>30</sup>. Léon Blum avait placé Jules Moch (1893-1985) au secrétariat général de la présidence du Conseil, cœur des services administratifs de la présidence du Conseil, pour organiser méthodiquement le travail gouvernemental et les réformes<sup>31</sup>. Rescapé de l'équipe précédente, le colonel Keller était chargé des questions militaires. Au début de l'année 1937, cette coordination trouva donc un champ d'expérimentation inédit dans le renseignement considéré au point de vue de la « sécurité nationale ».

Sans lendemain après 1937, ces réunions constituent une expérience unique d'exploitation politique du renseignement de « sécurité nationale ». Mais cette pratique ne fut pas institutionnalisée. Cette notion de « sécurité nationale », explicitement affichée par certains responsables politiques du Front populaire, fut préférée à celle de « Défense nationale », heurtant la culture stratégique et politique des élites gouvernementales françaises<sup>32</sup>. L'idée d'une « Sécurité nationale », défendue par Léon Blum et Marx Dormoy, heurtait une conception encore traditionnelle de la défense du pays et de l'intérêt national chez les diplomates et les militaires. La police, auxiliaire du pouvoir du Front populaire et du régime républicain ? La répression des polices était dans tous les esprits. La fusillade de Clichy de 1937 ravivait le souvenir des journées de février 1934. La toute-puissance de la préfecture de Police de Paris avait frappé l'attention des contemporains, à l'instar du capitaine Paillole le 27 janvier 1937<sup>33</sup>.

---

<sup>29</sup> Pierre Renouvin, René Rémond, *Léon Blum, op. cit.*

<sup>30</sup> Léon Blum, *Lettre sur la réforme gouvernementale*, Paris, 1918, p. 57.

<sup>31</sup> Jules Moch, *Une si longue vie*, Paris, Robert Laffont, 1976.

<sup>32</sup> Jean-Charles Jauffret (dir.), *Le devoir de défense en Europe aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Economica, 2002, 344 p.

<sup>33</sup> SHD/DAT, 7NN 2 782, compte rendu du capitaine Paillole, SCR/EMA2 du 27 janvier 1937 au sujet de la conférence au Collège des hautes études de la Défense nationale de Rayon-Targe, chef de cabinet de M. Chautemps, ministre d'État, sur l'organisation de la Sûreté nationale et de son rôle.

Comptant près de 20 000 agents en 1937, son budget s'élevait alors à 600 millions de francs contre 60 millions à la Sûreté nationale. Cette considération psychologique, qui jouait comme un frein, a pu être présente à l'esprit de certains participants aux réunions de Matignon qui défendaient une autre vision de l'État, moins répressive<sup>34</sup>. La fonction préventive de l'action de la Sûreté nationale, précisément au sujet des étrangers aux frontières et sur le territoire national, était néanmoins essentielle. Les annotations de Rivet dans son journal de bord ne mentionnent que les dates des réunions présidées par Dormoy à Matignon, sans jamais aucune autre remarque. Les mémoires des officiers de renseignement sont également muets à ce sujet<sup>35</sup>.

En janvier 1938, ces réunions interministérielles ont fait progresser une pratique gouvernementale de coordination et d'exploitation du renseignement. Il est prématuré de parler d'une véritable culture gouvernementale du renseignement. Mise à l'honneur par Blum le 5 février 1937, l'idée de la culture administrative des « grands services de l'État » doit encore, chez ses plus éminents représentants, s'enraciner. Du secret dans l'État, les grands corps de l'État n'avaient ni la même histoire, ni la même conception particulière en 1938. Enfin, l'expérience française marque un retard, au regard de la mise en place durable depuis 1936 par le cabinet britannique, d'une coordination du renseignement par le *Joint Intelligence Committee* qui fit désormais remonter au Premier ministre anglais le renseignement civil et militaire pour forger ses décisions, dans le cadre du gouvernement de cabinet.

---

<sup>34</sup> Igor Charras, « Polices et policiers », in Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert (dir.), *Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 297-309.

<sup>35</sup> Henri Navarre (dir.), *Le Service de renseignements 1871-1944*, Paris, Plon, 1978 ne les évoque pas.



Armée et secrets, 1940-1942  
Le contre-espionnage de l'armée de Vichy

CLAUDE D'ABZAC ÉPEZY

---

Dans la thématique générale de ce numéro, *Secret et relations internationales*, il convient d'accorder une place particulière à l'armée<sup>1</sup>. Par définition, celle-ci ne peut remplir son rôle qu'en protégeant ses activités et en obtenant des renseignements. Elle se trouve ainsi au cœur de l'économie du secret. Doit-elle pour autant contrôler tous les services dont elle a besoin pour assurer sa protection ? L'histoire de la III<sup>e</sup> République montre que le contre-espionnage a été au centre d'une lutte de pouvoir : la mission de secret militaire permet en effet de développer des réseaux de surveillance, une maîtrise de l'information et une capacité de répression qui confèrent à la « Grande Muette » un pouvoir politique jugé dangereux dans un pays marqué par la crainte récurrente du césarisme. Après le scandale de l'Affaire Dreyfus qui discrédite pour longtemps une administration militaire couvrant des falsifications destinées à entraîner la condamnation d'un innocent, une règle s'impose progressivement entre 1899 et 1939 : le contre-espionnage est réservé à la police en temps de paix et les militaires n'y sont associés qu'en temps de guerre<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Claude d'Abzac-Épezy est actuellement professeur dans le secondaire. Elle a soutenu une thèse intitulée « L'armée de l'air de Vichy 1940-1944 » sous la direction de Maurice Vaïsse en 1996.

<sup>2</sup> On se référera en priorité aux travaux d'Olivier Forcade et de Sébastien Laurent qui apportent une réflexion épistémologique sur l'histoire du secret et une bibliographie exhaustive : Olivier Forcade, *La République secrète. Histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2008 ; Olivier Forcade, Sébastien Laurent, *Secrets d'État. Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005 ; voir

Entre la défaite de juin 1940 et l'invasion de la zone libre en novembre 1942, cette situation du temps de guerre a été maintenue : les services de contre-espionnage militaire de Vichy – les bureaux des menées antinationales (BMA)<sup>3</sup> et le service camouflé des travaux ruraux (TR) ont conservé une activité qui leur a permis de réprimer par l'intermédiaire de la Justice militaire les activités des espions allemands mais aussi des communistes et des gaullistes. Ce contrôle des services secrets de contre-espionnage a-t-il permis à l'armée de Vichy de jouer un rôle politique dans la France occupée ? Sans prétendre à autre chose qu'une première approche de cette vaste question, on examinera ici la montée en puissance des services de contre-espionnage militaire jusqu'en 1942, puis leur activité à travers les archives qu'ils ont laissées, pour enfin situer leur place dans une « économie du secret » englobant la construction et la préservation de la mémoire de l'armée française.

## La montée en puissance des services de contre-espionnage militaire jusqu'en 1942

Dépossédé de ses responsabilités de contre-espionnage à la suite de l'affaire Dreyfus, l'état-major de l'armée française récupère une partie de ses prérogatives à l'occasion de la Première Guerre mondiale<sup>4</sup>. En 1915, le contre-espionnage militaire est reconstitué sous la forme d'une section de centralisation du renseignement (SCR) dépendant du ministère de la Guerre<sup>5</sup>. Avec le retour de la paix, la mission de répression du contre-espionnage revient au ministère de l'Intérieur, mais les militaires

---

aussi Bertrand Warusfel (dir.), *Le renseignement. Guerre, technique et politique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Panazol, CEHD, Lavauzelle, 2007.

<sup>3</sup> Qui prend le nom de Service de Sécurité militaire (SSM) en mars 1942.

<sup>4</sup> Bertrand Warusfel, « Histoire de l'organisation du contre-espionnage français entre 1871 et 1945 », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense*, n° 1, « Histoire du renseignement », 1996, p. 13-40. Voir aussi Bertrand Warusfel (dir.), *Le renseignement, op. cit.*

<sup>5</sup> Olivier Forcade, *La République secrète, op. cit.*, p. 161-162.

conservent une SCR réduite, habilitée seulement à rassembler des informations. Selon les termes d'un décret du 10 février 1939, les militaires récupèrent leurs prérogatives dans la répression de l'espionnage dès le déclenchement de la guerre en rassemblant tous les services spéciaux militaires en un 5<sup>e</sup> bureau, mis sur pied pour l'occasion, et en plaçant, dans chaque circonscription militaire et auprès des grandes unités, des bureaux de centralisation du renseignement (BCR), avec à leur tête, un officier de sécurité militaire (officier SM) ayant autorité sur les forces de l'ordre civiles ; ce dernier peut demander au général commandant la circonscription de déférer les suspects devant les Tribunaux militaires<sup>6</sup>.

Lors de la débâcle, en juin 1940, les services spéciaux se replient avec leurs archives vers le Sud. Pressentant une dissolution prochaine, le colonel Louis Rivet, chef du 5<sup>e</sup> bureau, projette d'organiser un service de renseignement camouflé<sup>7</sup>. Cependant les craintes de dissolution totale de l'armée s'avèrent en grande partie infondées. Les accords de Wiesbaden du 29 juin 1940 prévoient certes une réduction drastique des forces militaires, mais les événements de Mers el-Kébir, puis de Dakar amènent le maintien d'une armée de l'armistice dont les effectifs atteignent, au début de l'année 1942, 550 000 hommes dont 21 000 officiers, auxquels il faut ajouter les jeunes des Chantiers de la Jeunesse<sup>8</sup>. La reconstitution de l'armée de l'armistice s'accompagne d'une importance politique accrue des chefs militaires<sup>9</sup>. Plus que jamais, dans une France occupée, menacée de

---

<sup>6</sup> Instruction sur les rapports des BCR avec les commissaires de police mobile et municipale (février 1940), Service historique de la Défense (SHD), 7N<sup>2</sup> 2761 d.3 et note n°15057-5-SCR-XIV du 7 décembre 1939 relative à l'organisation des bureaux de centralisation des renseignements (BCR) SHD 7N<sup>2</sup> 2020.

<sup>7</sup> Note du 27 juin 1940, texte reproduit en annexe de l'ouvrage de Henri Navarre, *Le Service de Renseignement, 1871-1944*, Paris, Plon, 1978, p. 329.

<sup>8</sup> Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quellien, Michel Daffer, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale. Atlas Historique*, Paris, Fayard, 2010, p. 78 et p. 80.

<sup>9</sup> Robert O. Paxton, *L'Armée de Vichy*, Paris, Tallandier, 2004, 586 p.; Claude d'Abzac-Épezy, « Les militaires en politique, l'exemple de la France de Vichy »,

pillage économique, de subversion politique, la mission de renseignement intérieur s'avère essentielle. Les services de contre-espionnage militaires sont donc officiellement maintenus. Seuls les noms changent : la section de centralisation du renseignement (SCR) devient service des menées antinationales (MA) et les BCR deviennent bureaux des menées antinationales ou BMA. L'organisation est identique. Dépendant du deuxième bureau de l'Armée situé à Royat et dirigés par le lieutenant-colonel Guy d'Alès, ces bureaux ont pour mission : « la protection du secret de défense nationale et de la protection de l'armée contre les menées antinationales ». Ils doivent donc lutter contre l'espionnage, les sabotages, les propagandes de tous bords, l'activité communiste, à l'intérieur des forces armées ainsi que dans les Chantiers de la Jeunesse<sup>10</sup>. Le service MA est admis par les commissions d'armistice allemandes à condition que toute activité hostile aux intérêts des armées allemandes, italiennes ou de leurs alliés, soit proscrite. La partie « offensive » du contre-espionnage est donc officiellement dissoute. Elle survit en se dissimulant, dès le mois de juillet 1940, sous la couverture d'un organisme dépendant du ministère de l'Agriculture, la société des Travaux Ruraux<sup>11</sup>. Organisés en une quinzaine de postes, dont deux à l'étranger et dirigé par un service surnommé « la Centrale » ou « Cambronne » situé à Marseille, Villa Eole, sous la direction du commandant Paul Paillole, les « TR » poursuivent la lutte contre les services spéciaux de l'Axe et centralisent les renseignements venant d'agents, d'honorables correspondants (HC) ou d'agents doubles (agents W). Il existe donc une double structure de contre-espionnage militaire, l'une camouflée, l'autre officielle. Leur existence traduit la survie d'une organisation de temps de guerre où, dans chaque circonscription militaire –

---

*Cahier du CEHD*, « Armée et pouvoir en France et en Allemagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », n° 26, 2006, p. 79-97.

<sup>10</sup> Par instruction ministérielle n° 13 600 MA du 20 novembre 1940 signée Piquendar, SHD 7N<sup>2</sup> 2400 et Instruction sur l'organisation et le fonctionnement des bureaux MA des divisions militaires SHD 7N<sup>2</sup> 2487.

<sup>11</sup> Paul Paillole, *Services spéciaux (1935-1945)*, Paris, Robert Laffont, 1975, p. 219.



donc exclusivement en zone non occupée et en Afrique du Nord – les officiers SM contrôlent l'activité de surveillance du territoire, délivrent aux policiers des demandes d'enquêtes et soumettent les cas au général commandant la circonscription qui a le pouvoir de les déférer devant le tribunal militaire.

De nombreux documents réaffirment régulièrement cette prééminence militaire, ce qui peut être le signe d'une difficulté à la préserver. Ainsi, dans une directive circulaire datée du 17 septembre 1942 on peut lire : « le général commandant la circonscription territoriale est le seul maître de l'action publique en ce qui concerne les individus justiciables des Tribunaux militaires »<sup>12</sup>. La même directive précise que l'officier SM de chaque division, agissant en son nom, est investi de tâches importantes dans la recherche des suspects, qu'il a priorité sur les forces dépendant du ministère de l'Intérieur et est également chargé de l'information des officiers désignés pour siéger au tribunal militaire<sup>13</sup>. À plusieurs reprises, au gré des successions de pouvoir à Vichy, et tout particulièrement des luttes d'influence entre Darlan et Laval et leurs affidés, le service des menées antinationales est menacé de disparition ou sommé de cantonner son activité exclusivement à l'intérieur des forces armées<sup>14</sup>. Dissous officiellement en mars 1942, il renaît presque immédiatement sous le nom de Service de Sécurité Militaire (SSM). Les attaques dont il est l'objet témoignent elles du malaise que provoque la possession de cet instrument d'information qui peut se muer en outil politique au service de l'État-major de l'armée ? Effectivement, loin de se cantonner à la simple protection de l'armée de l'armistice, l'action du service MA a une portée plus large de

---

<sup>12</sup> Directives au sujet de la répression de l'espionnage, Annexe V à la note CE n°261, SM/F, org/cab/princ V, 17 sept. 1942, signée Paillole. SHD, EMA/2/SSM (fonds 2<sup>e</sup> bureau « Moscou 2 » 7-3-30, classement provisoire 5043).

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>14</sup> Note pour tous, BMA n°5740 MA/F org/cab/princ du 25 août 1942, signée Rivet, objet, suppression des BMA. SHD, EMA/2, « Moscou 2 », 7-3-30, classement provisoire : 5043.

surveillance du territoire et des personnalités politiques, comme en témoigne l'examen des archives.

## L'activité des services de contre-espionnage

Le travail d'un service secret militaire laisse de nombreuses traces écrites et se traduit à tous les niveaux par la production de documents spécifiques qui témoignent de l'exploitation de ce renseignement : bulletins d'information quotidiens, notes sur un sujet particulier, synthèses mensuelles ou trimestrielles permettent la remontée des informations et leur diffusion. L'ensemble est archivé car toute activité de renseignement commence d'abord par une vérification des données conservées dans des fichiers et les dossiers souvent anciens. Même les informations sur les activités des espions de l'Axe venant des bureaux « Travaux ruraux » et obtenues en violation des conventions d'armistice, s'insèrent dans cette circulation de l'information. Ils sont simplement rédigés sur des feuillets à part, la couleur du papier permettant de les distinguer (pelures roses) et sont repérés par un numéro d'enregistrement spécifique<sup>15</sup>. Il est exceptionnel que les historiens aient un accès direct à ce matériau qui constitue à la fois l'instrument de travail et le résultat de l'activité des services de renseignement. Ces archives nous sont parvenues dans des circonstances qu'il convient de rappeler.

Lorsque les services spéciaux se replient dans le sud de la France, en juin 1940, ils emportent naturellement leurs archives qui représentent alors une masse considérable de plusieurs dizaines de tonnes<sup>16</sup>. Cachées

---

<sup>15</sup> Directives techniques pour les officiers SM de DM, SSM-CE n°261- SM-F/org/cab/princ V, JR 9 42, ex 46/70 ; 17 septembre 1942, 7 pages et annexes, signée « Le commandant Paillole, chef du SSM », SHD « Moscou 2 » 7-3-30, classement provisoire : 5043.

<sup>16</sup> Les témoignages relatant les conditions de cette saisie sont rassemblés dans le fonds privé Paillole, SHD 1K545, pièces 1525 à 1540 ; Claire Sibille, « Les

d'abord dans une cave de Roquefort, elles sont transférées à Marseille, en septembre 1940, au poste de commandement du service des Travaux ruraux<sup>17</sup>. Elles ne sont pas seulement entreposées, mais enrichies et utilisées. Le secret est néanmoins difficile à garder : en novembre 1941, le lieutenant Maurice Martineau travaillant pour le poste de Travaux Ruraux de Limoges (TR 112), est envoyé à Paris pour mettre en place une antenne de contre-espionnage offensif. Il est arrêté par l'Abwehr<sup>18</sup>, jugé et condamné à mort le 29 août 1942, puis libéré après avoir été retourné<sup>19</sup>. Cet événement est probablement à l'origine du début d'une pérégrination du poste de commandement des TR et des archives dans plusieurs caches en France. Malgré cela, en juin 1943, les services allemands mettent la main sur une vingtaine de tonnes dissimulées dans une pièce murée du château de Lédénon, près de Nîmes<sup>20</sup>. Après avoir fait l'objet d'un début d'exploitation par le Reichsicherheitshauptamt<sup>21</sup> et l'Abwehr, elles sont récupérées en 1945 par le service de renseignement de l'armée Rouge qui les exploite à leur tour. Elles sont restituées à la France après la chute de

---

archives du 2<sup>e</sup> bureau SR/SCR récupérées de Russie », in Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux, Olivier Forcade, *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica, 2001, p. 26-47 ; Sophie Coeuré, *La mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique de 1940 à nos jours*, Paris, Payot, 2007, 270 p.

- <sup>17</sup> Compte rendu de M. Challan-Belval adressé à Paul Paillole, le 1<sup>er</sup> mai 1974, 7 pages, SHD 1K545, pièce 1538.
- <sup>18</sup> Service de renseignements de l'armée allemande dirigé par l'amiral Wilhelm Canaris, de 1935 à 1944.
- <sup>19</sup> SHD 545, fonds Paillole, pièce n° 1036 « Affaire Martineau ».
- <sup>20</sup> Témoignage du capitaine Piroulas sur le transfert des archives entre 1940 et 1944, sd (1970 ?) 3 pages dactyl, annotées de la main de Paul Paillole, SHD 545, pièce 1533.
- <sup>21</sup> Le RSHA ou Reichssicherheitshauptamt : Office principal pour la sécurité du Reich, créé par Heinrich Himmler en septembre 1939 pour neutraliser les « ennemis du Reich ». Son premier chef fut Reinhard Heydrich jusqu'à son assassinat le 4 juin 1942, puis Ernst Kaltenbrunner jusqu'à la fin de la guerre. Elle regroupe la Gestapo (police secrète), la Kripo police criminelle) et le SD (office de sécurité).

l'Union soviétique en deux lots, l'un en 1994<sup>22</sup>, l'autre de 2000 à 2004<sup>23</sup>. Même si l'activité des BMA était connue par les récits de ses anciens membres rassemblés dans une amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale (AASSDN)<sup>24</sup>, l'exploitation de ce fonds permet aux historiens de comparer et confronter différentes sources<sup>25</sup>. Elle montre que l'action de contre-espionnage a permis, de 1940 à 1942, un véritable quadrillage du territoire qui dépasse largement les unités militaires.

Chaque bureau chargé du contre-espionnage au niveau de la division militaire doit en effet constituer trois fichiers : un fichier de localités où sont mentionnés « les chiffres de la population, ses caractéristiques (paysanne, ouvrière, etc. proportion d'étrangers, etc.[...], les foyers possibles de troubles, les manifestations constatées des activités antinationales (distribution de tracts, manifestations populaires, grèves, sabotages ou attentats, espionnage) »<sup>26</sup> ; un fichier d'unités pour chacun des états-majors, corps ou services des forces armées, recensant toutes les informations concernant le recrutement, le moral, les points sensibles à défendre, l'activité de propagande gaulliste, communiste ou collaborationniste ; et enfin, des fiches individuelles, celles des informateurs et celles des « suspects et des douteux au point de vue national ».

---

<sup>22</sup> Série 7N<sup>2</sup> : soit 20 564 dossiers dont 17 000 SCR (ouverts avant 1940), 587, (5<sup>e</sup> bureau, ouverts entre septembre 1939 et juin 1940) et 1538 venant des menées antinationales et du service de sécurité militaire ouverts après l'armistice (Moscou 1).

<sup>23</sup> Moscou 2 comprend 626 dossiers émanant essentiellement de l'EMA/2 entre 1940 et 1943 en cours de classement.

<sup>24</sup> Site de l'association, <http://www.aassdn.org/>, consulté le 2 octobre 2012.

<sup>25</sup> Olivier Forcade, *la République secrète, op. cit.* ; François Delalez, « Le service des menées antinationales 1940-1942 », mémoire sous la direction d'Olivier Forcade, 1998, 186 p., SHD bibliothèque TU 815 ; Simon Kitson, *Vichy et la chasse aux espions nazis, 1940-1942, complexités de la politique de collaboration*, Paris, Autrement, 2005.

<sup>26</sup> Note pour tous, BMA n°5740 MA/F, 25 août 1942, p. 5 (cf. note 14).

Tous les mois, un rapport de 150 à 200 pages est rédigé. Il fait le point des activités des BMA et des TR, tient à jour la liste des arrestations et des condamnations des agents à la solde de l'étranger, le plus souvent travaillant pour le compte de l'Axe, mais également des gaullistes et des communistes, précise le montant total des trafics illicites avec l'occupant et prend le pouls de l'opinion publique. Par exemple, dans le rapport d'avril 1941, au chapitre « synthèse succincte de l'état moral », on peut lire « soucieuse et troublée, mécontente et énervée, l'opinion n'est unanime que sur des plans négatifs tant pour l'extérieur que pour l'intérieur [...] antiallemande jusqu'à la haine, elle ne croit plus en l'inéluctable victoire allemande »<sup>27</sup>.

Les informations collectées permettent de faire remonter aux autorités militaires les moindres incidents dont certains n'ont rien à voir avec les forces armées : le 4 décembre 1940, dans un tramway à Marseille, un contremaître critique ouvertement « les politiciens qui sont derrière le maréchal Pétain ». Le BMA fait enquêter, perquisitionner dans les ateliers où travaille le suspect et l'affaire n'est finalement close que le 19 mars 1941, lorsque le rapport final blanchit le contremaître « victime d'une tentative de chantage de la part d'un ouvrier mal noté envers son contremaître bien noté »<sup>28</sup>. Cette surveillance politique des Français n'épargne pas les plus hautes personnalités : grâce à l'exploitation des écoutes téléphoniques, l'État-major se tient informé de l'activité des ministres et des relations entre Paris et Vichy. Le 25 novembre 1940, une conversation entre Pierre Laval et le secrétaire d'État à l'Air, le général Bergeret permet de connaître son interprétation de « l'accident d'avion » ayant coûté la vie à l'ancien préfet de police Jean Chiappe et à Henri Guillaumet<sup>29</sup>. En octobre 1941, au moment des exécutions d'otages

---

<sup>27</sup> Secrétariat d'État à la Guerre/Cabinet/Bureau MA, rapport mensuel août 1941, ex n°1, SHD 7N<sup>2</sup> 503, p. 43.

<sup>28</sup> Note pour 10 000, n° 1263/1500 du 19 mars 1941, SHD 7N<sup>2</sup> 2017.

<sup>29</sup> Dossier « mémos divers », octobre 1941 et attentats Bordeaux, Nantes, SHD, 7N<sup>2</sup> 2432.

consécutives aux attentats de Bordeaux, les conversations entre le délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, Fernand de Brinon et le chef du cabinet civil du maréchal Pétain, Henri du Moulin de la Barthète ou entre le ministre de l'Intérieur, Pierre Pucheu et le commissaire de marine Fatou, et même entre l'ambassadeur allemand Abetz et Paul Schmidt, interprète du Fuhrer, n'échappent pas à la sagacité des services de renseignement de l'armée de Vichy<sup>30</sup>. Ces quelques documents recueillis au hasard d'un sondage des archives suffisent à prouver que le contre-espionnage militaire outrepassa largement les fonctions qui lui sont attribuées et peut constituer un véritable outil politique au service de l'État-major et des chefs militaires au gouvernement.

Cette activité s'inscrit dans la durée : il est frappant de constater que certains dossiers individuels de personnes suspectes sont ouverts par la SCR dès les années 1920, puis enrichis, annotés, complétés et utilisés pour répondre aux demandes de l'administration jusqu'à la fin de l'été 1942<sup>31</sup>. Le 10 juin 1942, par exemple, le service des menées antinationales est saisi d'une demande concernant la naturalisation d'un ressortissant roumain, Arno K. L'officier de sécurité militaire de la 16<sup>e</sup> division militaire remet, le 1<sup>er</sup> octobre 1942, un rapport détaillant toute sa biographie depuis son arrivée en France en 1924<sup>32</sup>. La dernière pièce, datée du 13 octobre 1942, signée Bonnefous, pour Paillole, demande un complément d'enquête avant de statuer sur la naturalisation. L'exemple n'est pas isolé : le fonds SCR saisi par les Allemands comprend des demandes de carte d'identité, de passeports, de laisser-passer en zone libre, des enquêtes en vue de naturalisation. Les BMA qui ont toujours été présentés par les anciens comme un instrument de lutte clandestine contre l'occupant dévoilent en fait un visage bien plus complexe que seule l'étude systématique de ces

---

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> Olivier Forcade, *La République Secrète*, *op. cit.*, p. 612-615, p. 633.

<sup>32</sup> SSM 16 n° 5022/7766/1168 rf 42 999 du 1<sup>er</sup> octobre 1942, signé chef d'escadron Blatter, SHD 7N<sup>2</sup> 2426.

dossiers – qui n'a jusqu'ici jamais été entreprise – pourra définir précisément.

Lorsqu'en 1991, l'existence du fonds d'archives dites du « 2<sup>e</sup> bureau » à Moscou et le bruit d'un rapatriement possible commencèrent à filtrer, le colonel Paillole, qui depuis des années était reconnu comme le gardien de la mémoire des services de contre-espionnage militaire pendant la guerre<sup>33</sup>, affirma que ces archives historiques ne contenaient pas de pièces postérieures à 1940 et qu'à ce titre, elles n'avaient jamais été exploitées par les services secrets allemands qui les avaient saisies. Selon lui, toutes les pièces récentes ou sensibles avaient été, soit brûlées, soit dissimulées en lieu sûr<sup>34</sup>. La réalité de l'activité antiallemande des BMA, le souvenir des 320 héros des services spéciaux militaires morts pour la France, honorés par le mémorial de Ramatuelle inauguré en 1959, et la vigilance des associations d'anciens ont favorisé jusqu'ici la prééminence d'une histoire-hommage qui insiste sur l'incontestable action résistante de beaucoup d'agents pendant la guerre. La catastrophe représentée par la saisie des archives par des services secrets ennemis ainsi que l'activité de répression à l'encontre des gaullistes et des communistes a été le plus souvent minimisée. La sauvegarde de l'image du service, du moral de l'armée et de la mémoire de ses héros, l'a ainsi emporté sur le dévoilement des zones grises. Pourtant, une lecture de l'histoire des BMA comme instrument d'action politique de l'armée d'armistice mérite d'être tentée. À Vichy, l'importance des services de contre-espionnage militaire et l'extension de leur champ d'action peuvent traduire la déliquescence d'un État français profondément divisé en factions rivales laissant se développer de vastes proconsulats militaires sur lesquels il n'a pas prise. Comme après l'affaire

---

<sup>33</sup> D'abord en tant que liquidateur officiel après 1945 du réseau SSM/TR reconnu comme réseau de résistance, puis en tant que président de l'amicale des anciens (AASSMDN) de 1953 à sa mort en 2002.

<sup>34</sup> « Moscou et nos archives », note dactylographiée par le colonel Paul Paillole, 6 pages, SHD 1K 545, pièce 1525 ; Jacques Isnard, « Les anciens des services spéciaux s'interrogent sur les archives françaises aux mains des Russes », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> décembre 1992, Fonds privé Paillole, 1P545, pièce n° 1532.

Dreyfus, l'armée se voit finalement retirer cet instrument de contrôle avec le rétablissement de la légalité républicaine. En novembre 1944, la fondation de la DST par le général de Gaulle réaffirme le rôle exclusif de la police dans la répression de l'espionnage à l'intérieur du territoire français.



## Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam

PIERRE JOURNOUD

---

Consubstantiel à la guerre, le secret est une condition nécessaire, bien que non suffisante, de la victoire<sup>1</sup>. De Richelieu à Napoléon, de Sun Zi à Mao Zedong, de Tran Hung Dao à Vo Nguyen Giap, tous les grands stratèges et stratégestes ont souligné l'impérieuse nécessité de protéger les secrets de leur camp tout en traquant ceux de l'adversaire. Mis au service d'une stratégie globale, que Jean-Paul Charnay définit comme « l'art de la contrainte et de la suscitation<sup>2</sup> », le secret se justifie également à l'échelon politico-diplomatique auquel le militaire est subordonné. Le pouvoir peut estimer utile de dissimuler tout ou partie des informations qu'il possède, des fins qu'il poursuit et des stratégies qu'il met en œuvre. Comment concevoir, au demeurant, un processus de décision sans discrétion, ni une diplomatie efficace sans un recours ponctuel et parfois prolongé au secret ? La restauration de la confiance indispensable aux belligérants désireux de mettre un terme à leur conflit est à ce prix. Pour autant, le secret a toujours secrété ses propres antidotes. Dans une démocratie en guerre où s'exerce un certain degré de censure, les velléités pour le contourner sont nombreuses : le *Canard Enchaîné* n'est-il pas né d'une « protestation contre l'esprit de guerre », au cœur de la Première Guerre

---

<sup>1</sup> Pierre Journoud est chargé d'études à l'Institut de Recherche scientifique de l'École militaire (Irssem), chercheur associé à l'UMR « Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe » et membre du Centre d'histoire de l'Asie contemporaine.

<sup>2</sup> Jean-Paul Charnay, *Essai général de stratégie*, Paris, Éditions Champ Libre, 1973, p. 171-195.

mondiale, contre les excès de la censure et de la propagande d'État<sup>3</sup> ? La presse exerce un rôle privilégié à cet égard, mais en même temps redouté des décideurs, en raison des conséquences possibles de toute entreprise de divulgation. Mais les journalistes ne sont le plus souvent que des intermédiaires. La plupart des administrations gouvernementales, même celles des régimes autoritaires, sont en effet traversées, de la base jusqu'au sommet, par des rivalités internes, des divergences, voire des oppositions sur les moyens mis au service d'une stratégie, quand ce n'est pas sur les buts eux-mêmes. L'une des expressions classiques de ces contradictions bureaucratiques réside dans l'instrumentalisation des fuites d'informations secrètes à la presse, soit pour torpiller un processus de paix auquel on est opposé, soit au contraire pour accélérer la fin d'une guerre que l'on juge contreproductive et injuste. Parce qu'elle a cristallisé des oppositions irréductibles jusqu'au sommet du pouvoir, aux États-Unis bien sûr, mais aussi au Vietnam, ce qui est moins connu, la guerre du Vietnam offre maintes illustrations de la nature foncièrement ambivalence du secret.

### Le secret, une arme de guerre

En s'inspirant de la typologie proposée par Alain Derwerpe, on peut distinguer deux grandes catégories de secret<sup>4</sup> : d'une part, le « secret stratégique », nécessaire pour dissimuler à l'adversaire de grandes opérations militaires, qui peuvent être ou non coordonnées avec certaines initiatives diplomatiques, augmenter l'effet de surprise et la probabilité du succès ; d'autre part, le « secret invouable », qui entre en contradiction

---

<sup>3</sup> Laurent Martin, *Le Canard enchaîné. Histoire d'un journal satirique (1915-2005)*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005 (1<sup>re</sup> éd. 2001).

<sup>4</sup> Alain Derwerpe, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, p. 111 sq.

avec les buts affichés par le pouvoir et peut le mettre en difficultés s'il est divulgué.

### *Le secret stratégique*

Indispensable à la protection des troupes, des matériels, des plans et des communications, à l'accroissement des marges de manœuvre des chefs et à la sauvegarde de l'effet de surprise, le secret que Napoléon présentait comme l'« âme de toute entreprise<sup>5</sup> » est une condition de l'efficacité militaire. Mais la guerre du Vietnam, conflit asymétrique par excellence même s'il ne faut pas la réduire à sa seule dimension irrégulière, a sans aucun doute avantagé dans ce domaine les Vietnamiens « insurgés » ou « résistants ». Comme les Français avant eux, les Américains ont été régulièrement confrontés à de redoutables surprises tactiques ou stratégiques. Les soldats de l'Armée populaire du Vietnam (APV) ont d'abord perfectionné les techniques de camouflage expérimentées avec succès pendant la guerre d'Indochine. Recouverts avec leurs armes de feuillages denses, les soldats privilégièrent les déplacements nocturnes toutes lumières éteintes, y compris celles des camions Molotova. Ils creusèrent des centaines de kilomètres de tunnels souterrains susceptibles d'abriter plusieurs milliers de personnes, et dont les plus connus sont devenus un passage obligé du tourisme de mémoire, dans la zone de Cu Chi, à moins d'une cinquantaine de kilomètres de Saigon/Ho Chi Minh-Ville et à peine 25 km de l'aéroport de Tan Son Nhat<sup>6</sup>...

Réseau d'innombrables sentiers et routes, la « piste Ho Chi Minh », dans sa double dimension terrestre et maritime, illustre elle aussi leur habileté à tirer le meilleur parti des ressources géographiques et humaines de leur

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>6</sup> Tom Mangold, *The Tunnels of Cu Chi: A Harrowing Account of America's "Tunnel Rats" in the Underground Battlefields of Vietnam*, Greenbelt, MD, Presidio Press, 2005 (1<sup>re</sup> éd. 1986).

territoire – le tellurisme qui, dans la *Théorie du Partisan* de Carl Schmitt, pousse l'insurgé à se battre sur et pour sa terre avec laquelle il fait corps<sup>7</sup>. Sur la piste maritime qui longeait les côtes vietnamiennes depuis Haiphong jusqu'à Camau, au sud du Vietnam, les marins de l'Armée populaire embarqués dans des bâtiments non immatriculés de l'unité 759 ont permis, entre 1961 et 1975, le transport d'environ 80 000 soldats et de plus de 150 000 tonnes de matériels et d'armes du Nord au Sud-Vietnam, au cours de près de 2 000 missions secrètes et particulièrement périlleuses<sup>8</sup>. Forts de telles capacités de dissimulation, d'une bonne connaissance des avantages procurés par le terrain, et d'une grande mobilité, les Vietnamiens ont porté l'art de l'embuscade à la perfection, renouant ainsi avec l'une des caractéristiques majeures de leur culture stratégique. La fréquence et l'efficacité meurtrière des embuscades ont nourri l'image d'un ennemi insaisissable, à la fois partout et nulle part. De *Voyage au bout de l'enfer* (Michael Cimino, 1978) à *We Were Soldiers* (Randall Wallace, 2002), bien des films hollywoodiens sur la guerre du Vietnam ont décrit ce sentiment d'angoisse et d'impuissance des combattants américains, prémisse du syndrome vietnamien. Ainsi, l'embuscade du 17 novembre 1965 dans la vallée de la Drang, dont témoigne *We Were Soldiers*, fut l'une des plus meurtrières de toute la guerre : en quelques heures, traqués par une centaine de snipers dissimulés dans les arbres, 151 soldats de la

---

<sup>7</sup> Elie Tenenbaum, « L'Asie du Sud-Est, laboratoire stratégique de la guerre irrégulière de 1945 à nos jours », in Pierre Journoud (dir.), *L'évolution du débat stratégique en Asie du Sud-Est depuis 1945, Études de l'Irsem*, n° 14, 2012, p. 147-148, <http://www.defense.gouv.fr/irsem/publications/etudes/etude-de-l-irsem-n-14-2012-l-evolution-du-debat-strategique-en-asie-depuis-1945>, site consulté le 2 octobre 2012.

<sup>8</sup> Christopher Goscha, « The Maritime Nature of the Wars for Vietnam (1945-1975): A Geo-Historical Reflection », *War & Society*, vol. 24, n° 2, novembre 2005, p. 53 sq. ; « La piste Ho Chi Minh maritime, itinéraire méconnu », in Hugues Tertrais (dir.), *La Chine et la mer*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 17-30 ; Pierre Journoud, « Le poids des représentations dans le processus de modernisation de la marine vietnamienne », à paraître dans la *Revue d'histoire maritime*.

1<sup>re</sup> Division de Cavalerie furent tués, 124 autres blessés et 4 classés dans la catégorie des disparus (*Missing in Action*)<sup>9</sup>.

Paroxysme de l'escalade de la guerre, l'offensive du Têt 1968 constitue, encore aujourd'hui, l'exemple type de la surprise stratégique, dont le succès initial est en grande partie lié à la préservation du secret des préparatifs. Si les services de renseignement américains ont globalement échoué à en prévoir la portée exacte, l'intensité et les objectifs (urbains), on sait toutefois qu'ils avaient recueilli suffisamment d'informations, à l'échelon tactique, pour anticiper au moins plusieurs jours à l'avance l'imminence d'une vaste offensive. Mais le commandement, distrait par une habile manœuvre de diversion de l'APV à Khe Sanh et prisonnier des « biais cognitifs » bien connus des spécialistes du renseignement, ne sut en tirer toutes les leçons à son niveau. Lorsque la véritable nature stratégique de l'offensive fut connue peu avant son déclenchement, il échoua à faire redescendre l'information au niveau du commandement tactique. Sans doute, une fois l'effet de surprise passé, la réactivité et la puissance de feu des Américains ont-elles infligé de tels dégâts humains et matériels que les forces vietnamiennes allaient mettre plusieurs années à récupérer. Mais la capacité de l'adversaire à concevoir secrètement et exécuter une telle offensive constituait un désaveu brutal des déclarations optimistes que les responsables politiques et militaires avaient délibérément multipliées les mois précédents. D'où un choc psychologique bien plus lourd de conséquences que la situation militaire réelle sur le terrain, et qu'il ne fut jamais possible de combler réellement<sup>10</sup>.

Enfin, pour pénétrer les secrets de l'adversaire, corollaire obligé de la protection de ses propres secrets, Hanoi a bien sûr recruté des milliers d'espions, femmes et hommes de tous âges engagés dans de multiples

---

<sup>9</sup> Ravi Rikhye, « Operation Siver Bayonet: The Battle of Ia Drang, 1965 », 19 février 2003, article sur site consulté le 2 octobre 2012 sur [http://orbat.com/site/history/open3/us\\_iadrang1965.pdf](http://orbat.com/site/history/open3/us_iadrang1965.pdf).

<sup>10</sup> James J. Wirtz, *The Tet Offensive: Intelligence Failure in War*, Ithaca, Cornell Studies in Security Affairs, 1991.

activités de renseignement. Très peu nombreux, en revanche, furent les agents doubles qui ont été capables de procurer à leurs autorités un renseignement d'intérêt politico-stratégique. Parmi ces espions qualifiés de « stratégiques », Vu Ngoc Nha a réussi l'exploit de pénétrer le palais présidentiel de Saigon et de compter parmi les intimes du président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu. Mais il fut capturé en 1969 et emprisonné jusqu'à la libération des prisonniers de guerre en janvier 1973. Dang Tran Duc a travaillé pendant plus d'une décennie au sein de la Central Intelligence Organization (CIO) – Organisation centrale de renseignement – du Sud-Vietnam. Menacé d'être découvert, il fut contraint de fuir dans la jungle en 1974. Seul Pham Xuan An, le troisième « super-espion » du régime communiste, a pu traverser toute la guerre sans être sérieusement inquiété. Officiellement journaliste pour des organes de presse américains, en particulier pour *Time Magazine*, il a mis à profit ses contacts réguliers avec le CIO, avec des généraux et officiers aussi bien américains que sud-vietnamiens, pour transmettre à Hanoi des photographies de documents militaires secrets et classifiés. Pham Xuan An prenait soin d'y joindre une analyse de la stratégie et de la psychologie des Américains et de leurs alliés sud-vietnamiens, qui s'est avérée d'autant plus précieuse pour le pouvoir, à Hanoi, que celui-ci souffrait encore cruellement d'un manque d'expertise sur les États-Unis<sup>11</sup>.

### *Le secret invouable*

« Si le secret est invouable, précise Alain Dewerpe, c'est que l'on cache un fait critique, incompatible avec l'image de soi que l'on s'efforce de maintenir devant son public, la vérité dévoilerait la représentation frauduleuse. [...] D'où le cycle du secret : le secret

---

<sup>11</sup> Parmi les biographies consacrées à Pham Xuan An : Jean-Claude Pomonti, *Un Vietnamien bien tranquille*, Sainte-Marguerite sur Mer, Éditions des Équateurs, 2006 ; Larry Berman, *Perfect Spy. The incredible double life of Pham Xuan An*, New York, Smithsonian Books, 2007.

autorise l'emploi de moyens invouables qui, en retour, exigent le secret. [...] Le secret a ainsi fondamentalement trait à la puissance ultime de l'État, qui est de vie et de mort ; il nous dit aussi que le prince, du fait de la raison d'État, n'est pas comptable de ce pouvoir »<sup>12</sup>.

La guerre du Vietnam, on le sait, a été l'un des conflits les plus meurtriers de l'après Seconde Guerre mondiale pour les populations civiles, devenues l'enjeu majeur des guerres irrégulières de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Celles-ci constituent en effet la majorité des 3,8 millions de morts civils et militaires recensés dans les deux camps vietnamiens, chiffre repris par l'ancien secrétaire à la Défense Robert McNamara, qui admet d'ailleurs que la même proportion aux États-Unis serait de 27 millions d'Américains<sup>14</sup> ! Même si elle a sans doute été sous-estimée et continue de l'être dans les statistiques officielles vietnamiennes, l'ampleur de ces pertes n'était un secret pour personne, à l'époque : la propagande communiste, relayée par les différentes composantes du mouvement anti-guerre à l'étranger et par les reporters de guerre, dénonçait sans cesse les pertes civiles et les destructions récurrentes de bâtiments civils tels que les hôpitaux et les écoles, en particulier lors des campagnes de bombardements aériens conduites successivement par les États-Unis sur le Vietnam (Nord et Sud), le Cambodge et le Laos. Sans en employer encore le mot, la propagande américaine se bornait quant à elle à reconnaître des « dommages collatéraux », minimisant les pertes civiles tout en gonflant les pertes militaires ou prétendues telles.

Fondée sur une mobilisation massive des populations à l'effort de guerre, la stratégie vietnamienne de « guerre populaire », habile synthèse entre les

---

<sup>12</sup> Alain Dewerpe, *Espion*, *op. cit.*, p. 111-112.

<sup>13</sup> Voir le classique, issu de l'expérience indochinoise et algérienne de son auteur, qui a nourri la réflexion stratégique pendant et après la guerre du Vietnam : David Galula, *Contre-insurrection : Théorie et pratique*, Paris, Économica, 2008.

<sup>14</sup> Robert McNamara *et alii*, *Argument Without End. In Search of Answers to the Vietnam Tragedy*, New York, Public Affairs, 1999, p. 1.

principes stratégiques traditionnels des Vietnamiens et les apports étrangers et surtout maoïstes, estompait, de fait, la traditionnelle distinction entre civils et militaires. Mais, compte tenu de la forte asymétrie de la puissance de feu respective des adversaires, les choix militaires des Américains, en particulier les bombardements sur le Nord et le Sud-Vietnam, ont entraîné des pertes civiles considérables. Architecte de l'escalade de la guerre avant de s'en faire le principal opposant interne, McNamara a lui-même reconnu que les bombardements provoquaient 1 000 victimes civiles en moyenne par semaine<sup>15</sup> ! Plusieurs études ont montré que, non seulement les civils avaient été délibérément visés, mais que ces bombardements s'étaient révélés contre-productifs, puisque les espaces les plus bombardés correspondaient précisément aux territoires les mieux contrôlés par les forces du Front national de Libération<sup>16</sup>. Des opérations *Search-and-Destroy* au *Body Count*, en passant par les *Free Fire Zones*, les soldats américains et leurs alliés furent eux aussi poussés, dans le domaine des opérations terrestres, à user aveuglément et impunément de la supériorité de leur puissance de feu contre des civils confondus – à tort ou à raison – avec des combattants « vietcongs ». Ce contexte a favorisé des massacres délibérés de civils non combattants, des deux sexes et de tous âges. Si des exactions ont pu être perpétrées par des Vietnamiens contre d'autres Vietnamiens, comme dans le village montagnard de Dak Son en décembre 1967 ou à Huê lors de l'offensive du Têt 1968, la force des solidarités familiales et l'absence de la dimension raciste en ont limité le nombre. En revanche, la censure exercée par l'armée américaine sur les responsabilités des Américains et de leurs alliés asiatiques dans ces massacres a été d'une telle efficacité que la mémoire collective s'est polarisée sur une seule tragédie, celle de My Lai en

---

<sup>15</sup> Pour une synthèse sur la guerre aérienne : William Turley, *The Second Indochina War*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2009, chap. 5.

<sup>16</sup> Alexander B. Downes, *Targeting Civilians in War*, Ithaca, Cornell University Press, 2008 ; Matthew Adam Kocher, Thomas B. Pepinsky et Stathis N. Kalyvas, « Aerial Bombing and Counterinsurgency in the Vietnam War », *American Journal of Political Science*, 2011, p. 1-18.



mars 1968, révélée seulement en novembre 1969 par un journaliste d'investigation, Seymour Hersh<sup>17</sup>. Malgré le fait que ce massacre eût été planifié, coordonné et couvert par les officiers supérieurs commandant la *Task Force* de laquelle dépendait la compagnie Charlie, malgré la mise en évidence des faits et des responsabilités au cours de plusieurs enquêtes internes dont les résultats furent aussitôt classifiés, seul le lieutenant Calley fut accusé de meurtre prémédité, condamné à la prison à vie avant d'être finalement libéré, grâce à l'active complicité du président Nixon, au bout de... trois ans et demi ! Or, on sait aujourd'hui – même s'il est encore difficile de l'admettre – que My Lai a été précédé et suivi de bien d'autres massacres, comme ces dizaines d'habitants du hameau de Ha My tués de sang-froid, trois semaines auparavant, par des soldats sud-coréens<sup>18</sup>. Crime prémédité parmi d'autres, ayant participé d'une immense tragédie humaine, My Lai est ainsi devenu le paradigme de la violence massive et non discriminante des Américains et de leurs alliés au Vietnam. Les chercheurs le situent désormais dans le contexte plus global des stratégies visant à terroriser les civils, auxquelles les démocraties n'ont pas hésité à recourir au cours du XX<sup>e</sup> siècle pour précipiter leur victoire, en violation de leurs principes et du droit international<sup>19</sup>. La frustration d'une victoire face à

---

<sup>17</sup> Le 16 mars 1968, entre 347 (estimations américaines) et 504 (estimations vietnamiennes) habitants des hameaux de My Lai et My Khe du village de Song My, dont une majorité de femmes et d'enfants, furent massacrés par les soldats de la compagnie Charlie. Le village était considéré comme le repère de cet ennemi insaisissable, péjorativement qualifié de « Vietcong » par ses adversaires, et qui venait d'infliger de lourdes pertes aux Américains pendant l'offensive du Têt.

<sup>18</sup> Heonik Kwon, *After the Massacre: Commemoration and Consolation in Ha My and My Lai*, Berkeley, University of California Press, 2006 ; Pierre Journoud, « The My Lai Massacre and its Memory: the Long Path toward Reconciliation Between Vietnam and the USA », in Gilles Boquérat et Richard Asbeck (eds.), *The Indian-Pakistan Reconciliation and Other Experiences In Post-Conflict Management*, « Les Études de l'IFRI », 2009, p. 129-146.

<sup>19</sup> Heonik Kwon, *After the Massacre*, *op. cit.*, p. 143-144 ; Alexander Downes, *Targeting civilians*, *op. cit.* Il se peut que le massacre de My Lai ait eu un lien avec le programme *Phoenix* mis en œuvre sous l'égide de la CIA pour

un adversaire pourtant très inférieur, malgré l'aide massive de ses alliés chinois et soviétique, mais engagé au service d'une guerre révolutionnaire et totale, a conduit le général Westmoreland, commandant en chef jusqu'en 1968, à livrer dans ses mémoires ce terrible aveu d'impuissance : « La seule façon d'établir le contrôle des populations était de retirer la population et de détruire son village<sup>20</sup> ». Or, dans certains cas, les soldats américains ont exécuté les habitants en même temps qu'ils détruisaient leur village. Le *Vietnam War Crimes Working Group* mis en place par le Pentagone après My Lai pour enquêter sur les crimes de guerre des soldats américains et alliés a compulsé plus de 9 000 pages de documents classifiés pour conclure que les atrocités commises par des soldats américains avaient été plus nombreuses (plus de 320 confirmées) qu'il n'avait été officiellement reconnu jusqu'alors<sup>21</sup>.

Le président Nixon et son conseiller Kissinger se gardèrent bien de révéler en public les terribles résultats de ces enquêtes internes. Leur volonté d'intensifier la pression militaire sur la République démocratique du Vietnam (RDV) pour la contraindre aux concessions, à la table des négociations, les conduisit à renouer avec l'escalade quelques mois à peine après leur prise de fonction. Leur stratégie comportait un volet secret. Sans même en informer son secrétaire d'État, William Rogers, qu'il savait réservé à l'égard de toute mesure susceptible de faire achopper les pourparlers privés à Paris, Nixon ordonna, le 18 mars 1969, un raid ultra-secret de bombardements de B-52 en territoire cambodgien, à proximité de

---

“neutraliser” – en d'autres termes, tuer, capturer ou faire désertir – l'infrastructure du « Vietcong », comme Douglas Valentine (auteur de : *The Phoenix Program*, New York, Morrow, 1990) l'a avancé dans un débat conduit sur le site Internet de H-Diplo, en septembre 1998.

<sup>20</sup> General Westmoreland, *A Soldier Reports*, Garden City, New York, Doubleday, 1976.

<sup>21</sup> En 2002, un journaliste indépendant réussit à photocopier un tiers des documents après qu'ils eurent été brièvement déclassifiés en 1994 mais ils ne furent pas révélés avant 2006 au public. Voir ses articles sur <http://www.latimes.com/news/nationworld/nation/la-na-vietnam20aug20-sg,0,7940522.storygallery> (site consulté le 2 octobre 2012).

la frontière avec le Vietnam où stationnaient des forces combattantes de l'APV et du Front national de libération (FNL) avec leur état-major. Bien décidé à augmenter sa marge de manœuvre dans les négociations et à éviter toute résurgence du mouvement anti-guerre, Nixon est allé jusqu'à ordonner le maquillage des coordonnées des bombardements pour faire croire aux pilotes envoyés au Cambodge qu'ils bombardaient le Sud-Vietnam<sup>22</sup> ! Certes, le prince Sihanouk avait laissé entendre qu'il ne verrait pas d'un mauvais œil des frappes aériennes ponctuelles sur les forces communistes basées dans les zones cambodgiennes non peuplées, après avoir longtemps toléré leur présence par solidarité avec la résistance vietnamienne. Mais il était loin de se douter que cette opération *Breakfast* était le prélude à une campagne de bombardements systématiques qui aboutit finalement au largage de plus de 500 000 tonnes de bombes, entre 1969 et 1973, sur un pays de 181 000 km<sup>2</sup><sup>23</sup> ! Enveloppant sa main de fer dans un gant de velours, Nixon chercha à rehausser le niveau et à accélérer le rythme des négociations secrètes. Après avoir sollicité son ami Jean Sainteny pour faciliter son premier entretien avec les responsables de la délégation vietnamienne à la conférence de Paris, en août 1969, Kissinger allait inaugurer un ballet de navettes secrètes dans la capitale française : « Dans la négociation internationale, rappelle Alain Plantey, le secret de vouloir et du pouvoir est une branche du secret d'État, protection de la pensée stratégique et condition du succès tactique »<sup>24</sup>.

## Le secret, arme de paix

---

<sup>22</sup> Timothy D. Allman, *Un destin ambigu. Les illusions et les ravages de la politique étrangère américaine de Monroe à Reagan*, Paris, Flammarion, 1984, p. 453.

<sup>23</sup> Laurent Cesari, *L'Indochine en guerres 1945-1993*, Paris, Belin, 1995, p. 209-210 ; entretien de l'auteur avec Charles Meyer, ancien conseiller de Sihanouk, 26 février 2001.

<sup>24</sup> Alain Plantey, *La négociation internationale : principes et méthodes*, Paris, CNRS Éditions, 1994 (2<sup>e</sup> ed.), p. 602.

### *La survie de filières de contact malgré l'escalade militaire*

En réalité, le dialogue entre belligérants est rarement interrompu par l'état de guerre. Des filières de contact survivent tant bien que mal aux mesures d'escalade militaire, qu'elle qu'en soit l'intensité<sup>25</sup>. Les premiers mois, les premières années de guerre au Vietnam, ont même vu proliférer les intermédiaires : dans ses mémoires, Lyndon Johnson confesse que, sur plus de 2 000 initiatives recensées sous son mandat, entre 1964 et 1968, il en a personnellement suivi 72<sup>26</sup> ! La quête de la paix, à tout le moins d'un dialogue discret mais productif, a même précédé l'américanisation de la guerre en 1965 : dès 1961-1962, dans la dynamique créée par la deuxième conférence de Genève réunie pour mettre un terme à la guerre au Laos, les représentants de l'administration Kennedy (Averell Harriman et son adjoint William Sullivan) et de la RDV (colonel Ha Van Lau) se rencontraient secrètement pour étudier les modalités d'un accord. Mais, après les incidents du golfe du Tonkin, en août 1964, et les attentats du « Vietcong » de février 1965 au Sud-Vietnam, Johnson fit le choix d'américaniser la guerre pour mettre son pays et le Sud-Vietnam – alors menacé d'effondrement – en position de force dans les négociations futures. Quelques semaines plus tard, il revenait aux possibilités offertes par la diplomatie, au moment même où les négociations qu'il réclamait de ses vœux avaient le moins de chances de s'ouvrir, puisque les bombardements, au lieu de l'affaiblir, renforçaient la détermination de son adversaire. Ainsi commença un dialogue étrange et subtil, parfois difficile à

---

<sup>25</sup> Sur la nécessité de réintroduire les processus de paix dans la réflexion stratégique : Pierre Journoud, « Paix et stratégie. La sortie de la guerre du Vietnam », in Jean-Michel Guieu et Claire Sanderson (dir.), *L'historien et les relations internationales. Autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 69-75.

<sup>26</sup> Allan E. Goodman, *The Lost Peace: America's Search for a Negotiated Settlement of the Vietnam War*, Stanford, Hoover Institution Press, 1978, p. 36 ; Lyndon B. Johnson, *The Vantage Point*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1971, p. 579-589.

décrypter, entre guerre et diplomatie. Entre le printemps 1965 et le printemps 1968, les mesures successives d'escalade militaire (croissance continue des effectifs, des pertes, des dépenses, des moyens, de l'intensité des bombardements conventionnels et chimiques) n'empêchèrent pas la poursuite d'un dialogue diplomatique indirect. Chaque camp avait, dès le mois d'avril 1965, posé clairement ses exigences : Johnson, la préservation d'un « Sud-Vietnam indépendant, libre de toute interférence extérieure », en même temps qu'il se déclarait prêt à ouvrir des « négociations inconditionnelles » (contradiction contenue dans son discours de Baltimore) ; Hanoi, le retrait américain du Vietnam et la fin de la guerre contre le Nord, le respect des accords de Genève de 1954, le règlement des affaires du Sud-Vietnam par le peuple sud-vietnamien lui-même, et la réunification pacifique du Vietnam par le peuple vietnamien, sans interférence extérieure (déclaration de Pham Van Dong à l'Assemblée nationale de la RDV exposant les « 4 Points », en réaction au discours de Baltimore). Pour les dirigeants du parti communiste vietnamien, les problèmes politiques étaient indissociables des problèmes militaires ; le gouvernement de Saïgon qui aurait disparu en 1964-1965 sans l'intervention de Washington devait être abandonné. Le désaccord entre les deux adversaires était donc total. Dans cette phase de radicalisation, les chancelleries diplomatiques se révélèrent largement impuissantes, même lorsque le général de Gaulle mit dans la balance tout le poids de son autorité et des ressources de la diplomatie officielle et secrète, espérant même que son rapprochement avec la Chine renforcerait la portée de sa proposition d'une conférence internationale de type Genève 1954 pour résoudre le conflit.

Les voies du dialogue ne se fermèrent pas totalement pour autant. Paris fut rapidement identifié par le gouvernement américain, en dépit des critiques récurrentes sur la personnalité et la politique du général de Gaulle, comme une filière diplomatique possible<sup>27</sup>. Mais le contexte était

---

<sup>27</sup> Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam (1945-1969). La réconciliation*, Paris Tallandier, 2011 ; John Gunther Dean, *Au cœur de la guerre froide. Le combat*

plus propice encore aux initiatives discrètes des membres de la société civile. Plus libres de leurs mouvements que les représentants officiellement accrédités, faciles à désavouer en cas d'échec, forts d'un accès plus aisé à des dirigeants nord-vietnamiens particulièrement isolés et soupçonneux, ces intermédiaires se bornaient le plus souvent à répéter de vive voix les positions officielles. Mais ils permettaient de faire vivre des filières de contact, auxquelles les Américains qui les suivaient s'empressaient généralement de donner un nom de code, susceptibles d'être ultérieurement réactivées. Quelques-unes, accouchant de formules de compromis plus audacieuses, semblent avoir fortifié le poids des modérés au sein des exécutifs et contribué, en définitive, à rapprocher les adversaires d'un dialogue direct. Tel fut le cas notamment, après la contribution des Canadiens – en 1964 (filière *Bacon*) puis en 1966 (filière *Smallbridge*)<sup>28</sup> –, des Polonais impliqués dans la filière *Marigold*, entre juin et décembre 1966<sup>29</sup> ; des Français Herbert Marcovich et Raymond Aubrac de la filière *Pennsylvania*, entre juillet et octobre 1967, à laquelle contribua activement le professeur Kissinger qui n'avait pas encore de fonction officielle à la Maison Blanche<sup>30</sup> ; ou encore, des Suédois de la filière *Aspen*, en 1968<sup>31</sup>.

---

*d'un ambassadeur américain pour la paix*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2011.

<sup>28</sup> Andrew Preston, « Canadian Secret Diplomacy and the Quest for Peace in Vietnam », in Lloyd Gardner & Ted Gittinger, *The Search for Peace in Vietnam, 1964-1968*, College Station, Texas A&M University Press, 2004, p. 117-143.

<sup>29</sup> James Hershberg, *Marigold: The Lost Chance for Peace in Vietnam*, Washington, Stanford University Press, 2012.

<sup>30</sup> Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam*, *op. cit.*, p. 288-299 ; « Des artisans de paix dans le secret de la diplomatie. Vers un règlement pacifique de la guerre au Vietnam, 1967-1973 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 11, printemps 2001, en ligne sur <http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article119> (consulté le 2 octobre 2012).

<sup>31</sup> Fredrik Logevall, « The Aspen Channel and the Problem of Bombing », in L. Gardner & T. Gittinger, *op. cit.*, p. 183-206. Pour une vue d'ensemble de la diplomatie secrète dans la guerre du Vietnam : George Herring (ed.), *The*

La plupart de ces filières secrètes ont avorté au bout de quelques mois à cause de la reprise des bombardements, dont la cessation définitive était considérée par Hanoi comme une condition non négociable de l'ouverture de pourparlers directs. Dans ses échanges avec les intermédiaires français en 1967, Kissinger regretta la mauvaise coordination entre le politique et le militaire, à Washington, qu'il justifiait par le petit nombre de gens mis dans la confiance et par la force d'inertie de la planification militaire. De fait, les initiés au secret diplomatique n'étaient pas destinataires des télégrammes relatifs aux bombardements ou ne cherchaient pas à les lire<sup>32</sup>. Mais la diplomatie secrète se heurta surtout – au moins jusqu'en 1968, l'année de tous les possibles – à la persistante illusion entretenue par les deux principaux décideurs, Lyndon Johnson à Washington et Le Duan à Hanoi, sinon d'une victoire militaire, du moins d'un succès suffisamment important pour placer son bénéficiaire en position de force dans les futures négociations. Ce succès, Johnson l'a espéré jusqu'au bout et n'a pas daigné ordonner la cessation des bombardements, sauf lors de brèves pauses liées aux résultats ponctuels de ces filières, avant le déclenchement de l'offensive du Têt. Quant aux dirigeants nord-vietnamiens, ils croyaient encore pouvoir infliger à leur adversaire un revers militaire décisif, d'une portée comparable à Dien Bien Phu, pour le contraindre à la désescalade.

### *Le secret diplomatique, corollaire du secret militaire*

De la même façon que la stratégie comporte un volet militaire et un volet diplomatique, le secret militaire est indissociable du secret diplomatique,

---

*Secret Diplomacy of the Vietnam War: The Negotiating Volumes of the Pentagon Papers*, Austin, University of Texas Press, 1983.

<sup>32</sup> Georges Herring, *LBJ and Vietnam: A Different Kind of War*, Austin, University of Texas Press, 1994, p. 106-107 ; William Thies, *When Government Collide: Coercion and Diplomacy in the Vietnam Conflict, 1964-1968*, Berkeley, University of California Press, 1980.

qui fait généralement l'objet de moins d'attentions dans le grand public comme parmi les chercheurs. Plus habiles dans la coordination de ces différents volets que leur adversaire, les Vietnamiens ont subordonné la diplomatie aux résultats de l'offensive générale qu'ils préparaient secrètement et dont le bureau politique avait avalisé le principe en juillet 1967. On sait aujourd'hui que le bureau politique et le comité central du Lao Dong étaient en proie à des tiraillements très forts entre deux groupes : la faction « militante » (*South First*), pour laquelle seule la lutte armée pouvait permettre la libération du Sud et la réunification du Vietnam, et la faction modérée (*North First*) qui souhaitait accorder la priorité aux moyens politiques et diplomatiques<sup>33</sup>. Le déclenchement de l'offensive du Têt, à la fin du mois de janvier 1968, prouve que la première l'emporta provisoirement sur la seconde, au prix de purges sévères. Mais la décision prise par le Bureau politique d'ouvrir des pourparlers avec les Américains, au début du mois d'avril, alors que personne ne s'y attendait – sauf peut-être de Gaulle qui n'avait pas hésité à recourir lui-même à la diplomatie secrète pour s'assurer à l'avance que Paris ne serait récusé par aucun des gouvernements vietnamiens comme site d'une conférence internationale sur la paix –, doit beaucoup également au poids de la seconde, probablement renforcée par les résultats des différentes filières et tout particulièrement de *Pennsylvania*, ainsi que par l'ampleur des pertes provoquées par l'offensive du Têt. Surtout, ces filières, conjuguées aux efforts de certains chefs d'État et de gouvernements, et de diplomates, ont permis de crédibiliser progressivement l'idée même d'une négociation directe au sein des milieux dirigeants américains et vietnamiens. L'ouverture des négociations officielles, en mai 1968 à Paris, fut l'aboutissement logique de ce processus secret et parallèle à une escalade sans précédent des combats, des bombardements et des pertes. Elle ne

---

<sup>33</sup> Lien-Hang T. Nguyen, « The War Politburo: North Vietnam's Diplomatic and Political Road to the Têt Offensive », *Journal of Vietnamese Studies*, février-août 2006, vol. 1, n° 1-2, p. 4-58 ; *Hanoi's War: An International History of the War for Peace in Vietnam*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2012.



mit toutefois pas un terme à la lutte sur le front militaire, encore considérée comme prioritaire par Hanoi jusqu'en 1972, après le semi-échec de l'offensive de Pâques<sup>34</sup>.

De fait, ni les résultats mitigés de l'offensive du Têt ni l'ouverture officielle des négociations ne modifiaient fondamentalement les objectifs respectifs des adversaires. Pour des raisons de crédibilité intérieure et internationale, les États-Unis s'acharnaient à vouloir préserver un Sud autonome ; Saïgon, gouvernement créé par et pour la guerre, renforcé par les assurances secrètes de soutien prodiguées par le candidat Nixon, avait tout à perdre d'un règlement négocié. Quant à la RDV, engagée dans une révolution qui l'éloignait du compromis, victime du syndrome du Genève (la conviction que les négociations avaient échoué, en 1954, à traduire dans les accords l'ampleur des efforts, des sacrifices et des succès sur le champ de bataille), elle n'avait pas renoncé, bien au contraire, à réunifier le Vietnam à son profit, but constant et ultime de sa lutte. En somme, les objectifs des belligérants demeuraient fondamentalement incompatibles et les négociations étaient encore conçues de part et d'autre comme une extension de la guerre plutôt qu'une alternative à la guerre. Si aucun des acteurs n'allait renoncer à participer à cette scène de théâtre, avenue Kléber, rythmée par ses longs monologues dans les coulisses et ses déclarations offensives devant les médias, c'est que tous jugeaient son abandon trop coûteux pour leur image. Dès lors, c'est dans le secret des coulisses diplomatiques que Kissinger et Le Duc Tho (et/ou Xuan Thuy) tentèrent de parvenir à un compromis, sans pratiquement lâcher de concessions décisives avant la fin de l'été 1972. Méfiants à l'égard d'un homme réputé pour son intransigeance vis-à-vis du communisme en général et des communistes vietnamiens en particulier, confrontés avec la vietnamisation à l'aggravation de la guerre civile, soumis aux pressions de ses deux grands alliés en faveur de la négociation, et à l'absence de

---

<sup>34</sup> Pierre Asselin, « Hanoi's Diplomatic Struggle during the Vietnam War », in Pierre Journoud et Cécile Menétréy-Monchau (dir.), *Vietnam 1968-1976. La sortie de guerre*, Paris, Peter Lang, 2011, p. 106-113.

garanties sur le retrait des forces américaines, les révolutionnaires vietnamiens n'avaient pas confiance en Nixon. L'offensive conventionnelle de l'Armée populaire du Vietnam, au printemps 1972 conduisit à une nouvelle escalade de la guerre, celle des concessions décisives. Interrompus lors du déclenchement de l'offensive, les pourparlers officiels reprirent, fin avril, et les entretiens privés Kissinger/Le Duc Tho, en août. En octobre, un projet d'accord vit enfin le jour. Les deux camps avaient fait des concessions significatives : Hanoi renonçait à exiger la démission préalable de Thieu et acceptait que le rôle du Conseil national de réconciliation et de concorde fût réduit à l'organisation des élections libres sur l'ensemble du Vietnam, desquelles devait émerger un cabinet destiné à négocier avec le Nord la réunification pacifique du Vietnam. Ainsi était écartée l'hypothèse – déjà concrétisée au Laos – d'un gouvernement de coalition. De son côté, la Maison Blanche s'était résolue au retrait total des troupes américaines et au maintien de l'APV au Sud. Elle avait même accepté qu'au Sud, les enclaves occupées par l'APV fussent administrées par le GRP (Gouvernement révolutionnaire provisoire, organisation sudiste contrôlée par le parti communiste vietnamien), comme les zones tenues par l'ARVN (Armée de la République du Vietnam, gouvernement de Saigon) seraient administrées par le gouvernement sud-vietnamien. Il restait un obstacle à surmonter, et il fut de taille. À Saigon, Kissinger se heurta au refus indigné du président Thieu de donner son aval à un accord qui, en particulier, laissait subsister 200 000 à 300 000 hommes des forces combattantes communistes. Or, aux dizaines d'objection de Saigon au projet d'accord relayées par Kissinger, ses interlocuteurs vietnamiens opposèrent d'autres demandes de concessions : nouvelles négociations, nouvelles frustrations, et ultime sursaut d'orgueil de Nixon vis-à-vis de cet adversaire décidément irréductible, avec le déclenchement fin décembre de l'opération *Linebacker II*<sup>35</sup>, assortie vis-à-vis de l'allié sud-vietnamien de

---

<sup>35</sup> Les quelque 20 000 tonnes de bombes larguées en 11 jours de raids massifs font encore aujourd'hui de *Linebacker II* l'une des plus grandes opérations de bombardements aériens de toute l'histoire de l'aviation.

la menace d'une paix séparée avec Hanoi et de la fin de l'aide américaine. Guère différent sur le fond du projet formulé en octobre, l'accord de Paris fut finalement signé le 27 janvier 1973<sup>36</sup>.

Nixon et Kissinger pouvaient se féliciter d'avoir retiré les États-Unis de la guerre du Vietnam, mais pas d'avoir mis un terme « dans l'honneur » à cette guerre. Ils furent bientôt rattrapés par leur propension excessive au secret et au cloisonnement bureaucratique.

## Le secret en embuscade

### *De la stratégie des fuites...*

Il est admis que le secret « protège la diplomatie, la sert en assurant la sécurité de ses communications et l'exprime même dans la mesure où il permet soit d'éviter les points d'amour-propre, l'opposition de l'orgueil ou du prestige, soit d'aboutir à de fructueux échanges d'informations. Entre diplomates, le secret s'explique et s'apprécie, de même que l'indiscrétion »<sup>37</sup>. Mais, comme le rappelle encore Alain Plantey, aucun secret ne reste jamais total ni perpétuel.

Les procédés de divulgation sont multiples. Pour le décideur, le recours aux « fuites » dans la presse peut être délibéré. Il existe indéniablement une stratégie des fuites. Lorsque Nixon révéla, dans un discours solennel prononcé à la télévision le 25 janvier 1972, que son conseiller à la sécurité nationale Henry Kissinger était impliqué dans un processus de négociations secrètes depuis le mois d'août 1969, il agit avec l'espoir de

---

<sup>36</sup> Sur toutes ces étapes, selon des points de vue complémentaires, voir les contributions réunies dans : Pierre Journoud et Cécile Menétrey-Monchau (dir.), *op. cit.*

<sup>37</sup> Alain Plantey, *op. cit.*, p. 215-216.

faire retomber la responsabilité de l'échec sur l'adversaire et de s'attirer les bonnes grâces de la communauté internationale : « Rien ne sert le silence, lorsque l'autre côté exploite votre bonne volonté pour diviser l'Amérique et éviter la table de conférence » se justifia-t-il<sup>38</sup>. S'estimant trahi, le gouvernement de la RDV dénonça aussitôt une « falsification » totale de la réalité assortie de menaces inacceptables<sup>39</sup>. Mais la divulgation du secret n'eut que de faibles conséquences : après une nouvelle mais brève escalade de la guerre, la paix signée à Paris, le 27 janvier 1973, remporta une première victoire.

Les fuites ne sont pas toujours le fait du prince. Des serviteurs de l'État peuvent estimer utile de révéler certaines informations à la presse, soit pour valoriser la politique et le prestige du prince, soit au contraire, s'ils s'estiment en désaccord avec lui, pour contribuer à les discréditer et à précipiter un changement de politique. L'histoire de la guerre et du processus de paix au Vietnam est ponctuée de telles fuites contradictoires, aux États-Unis, au point qu'il faudrait un jour en faire l'histoire, sans compter celles qui, sans toujours trancher clairement entre la guerre et la paix, ont contribué à servir la réputation et la carrière de celui qui les divulguait. Soudainement harcelés par la presse internationale après les révélations consécutives à l'ouverture des négociations, au printemps 1968, les intermédiaires français de *Pennsylvania* étaient convaincus que Kissinger – l'incarnation parfaite de cette ambiguïté – avait lui-même ébruité son rôle dans la presse, pour favoriser son insertion officielle dans la haute administration qu'il ne servait alors qu'avec le statut de simple consultant. Favorisées par des collaborateurs étroitement associés par Johnson à la recherche de contacts avec l'adversaire et de solutions diplomatiques au conflit, comme Chester Cooper ou Nicholas Katzenbach, et par un nombre d'initiés plus importants qu'on ne le pense généralement (plusieurs dizaines, rien qu'au Département d'État), ces fuites ont permis à

---

<sup>38</sup> Larry Berman, *No Peace, no Honor. Nixon, Kissinger and Betrayal in Vietnam*, New York, The Free Press, 2001, p. 112.

<sup>39</sup> Archives Nationales, série 5 AG 2, dossier n° 126.

deux journalistes du *Los Angeles Times* d'écrire et de publier, à l'été 1968, le premier récit informé sur les coulisses du processus de paix<sup>40</sup>.

En revanche, quand le journaliste William Beecher révéla à la une du *New York Times*, en mai 1969, la réalité des bombardements sur le Cambodge que Nixon et Kissinger tenaient à tout prix à garder secrets<sup>41</sup>, il s'attira aussitôt les foudres du pouvoir.

### ... à la guerre contre le secret

L'existence de ces bombardements apportait un démenti cinglant aux prétentions de « paix dans l'honneur » affichées par la Maison Blanche. Furieux, Kissinger pressa Edgar Hoover, le directeur du FBI, de retrouver le responsable de la fuite. Première d'une longue série qui allait conduire plus tard au scandale du *Watergate*, une écoute téléphonique fut alors posée au domicile de Morton Halperin, l'adjoint de Kissinger au Conseil de sécurité nationale que les dossiers du FBI présentaient comme très critique de la politique américaine au Vietnam<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> David Kraslow et Stuart Loory, *The Secret Search for Peace in Vietnam*, New York, Random House, 1968. On trouve d'ailleurs, dans les archives Johnson, quelques comptes rendus de conversation qui prouvent que ces journalistes étaient informés aux meilleures sources dans l'entourage du président Johnson (Archives de la Bibliothèque Johnson, *NSF-CF Vietnam*, dossier n° 9).

<sup>41</sup> William Beecher, « Raids in Cambodia by U.S. Unprotested », *The New York Times*, 9 mai 1969. Jouissant de contacts privilégiés au Pentagone, au Département d'État, au NSC et à la Maison Blanche, William Beecher, avait déjà révélé, le 26 mars, que le haut commandement avait sollicité de la Maison Blanche l'autorisation de procéder à des raids de bombardements sur les sanctuaires communistes au Cambodge, ce que le porte-parole de la Maison Blanche avait aussitôt démenti (Timothy D. Allman, *op. cit.*, p. 454); voir également les explications de William Beecher sur ce site Internet : [http://athome.harvard.edu/programs/fym/fym\\_video/fym\\_3.html#](http://athome.harvard.edu/programs/fym/fym_video/fym_3.html#), (consulté le 2 octobre 2012).

<sup>42</sup> William Shawcross, *Une tragédie sans importance. Kissinger, Nixon et l'anéantissement du Cambodge*, Paris, Balland/France Adel, 1979, p. 31. La

Si l'impact sur l'opinion publique de la divulgation des bombardements secrets sur le Cambodge fut étonnamment négligeable, la publication en 1971 d'une partie des dossiers du Pentagone fit, au contraire, l'effet d'une véritable bombe politico-médiatique. Successivement économiste, officier de marine au Vietnam, collaborateur de John MacNaughton au Pentagone (1965-1967) puis consultant à la *Rand Corporation*, Daniel Ellsberg faisait partie de ceux qui avaient progressivement troqué les plumes du « faucon » pour celles de la « colombe ». Frustré par la politique vietnamienne de Nixon, il avait entrepris, dès le mois d'octobre 1969, de photocopier les 47 volumes et 7 000 pages de cette étude top-secrète lancée au milieu de l'année 1967 par McNamara sur l'histoire de l'engagement des États-Unis en Indochine depuis les années 1940. Comme trente-cinq autres de ses collègues du Pentagone, il avait d'ailleurs pris une part personnelle à la rédaction de l'une de ses sections. En février 1971, il décida finalement de confier l'épais dossier à Neil Sheehan, qui avait passé de nombreuses années au Vietnam et travaillait comme reporter pour le compte du *New York Times*. Après plusieurs semaines de débats internes et de consultations avec des avocats, le grand quotidien prit la décision de publier la volumineuse étude sous la forme d'une série d'articles, dont les premiers parurent le 13 juin<sup>43</sup>. Les dossiers du Pentagone révélaient soudainement au public l'écart entre les prétentions et les justifications officiellement affichées et la réalité de la politique conduite par cinq administrations successives : les appels à l'aide américaine de Ho Chi Minh en 1945-1946 ; les responsabilités américaines dans la naissance de la rébellion au Sud-Vietnam en 1957-1960, le coup

---

démission de Halperin du NSC, en septembre 1969, ne fit pas cesser pour autant les écoutes, qui se poursuivirent jusqu'en 1971...

<sup>43</sup> La version sélective des Papiers du Pentagone (*The Pentagon Papers*, Boston, Beacon Press, 1971), connue sous le nom d'« édition Gravel », est constituée de 4 volumes de plusieurs centaines de pages chacun. Il existe aussi une version encore plus réduite et traduite en français : *Le dossier du Pentagone*, Paris, A. Michel, 1971. Voir également les mémoires de Daniel Ellsberg, *Secrets: A Memoir of Vietnam and the Pentagon Papers*, New York, Viking Press, 2002.

d'État contre Ngo Dinh Diem en 1963, et les incidents du golfe du Tonkin en août 1964 ; les plans de désengagement américain du Sud-Vietnam entre 1962 et 1964 ; les divergences internes, notamment entre la Maison Blanche et la CIA, à propos de la théorie des dominos, des motivations de l'engagement des Vietnamiens dans le FNL, de l'efficacité des bombardements ; le revirement de McNamara, etc. De ces révélations en cascade se dégageait globalement l'impression que les gouvernants de Saigon avaient été, selon l'analyse du *Monde*, « les jouets d'une grande puissance qui s'occupe d'abord de sa propre stratégie » et dont les dirigeants, érigés en « artistes menteurs » par Hannah Arendt, avaient trompé leurs administrés, en engageant progressivement et secrètement la nation dans la guerre, tout en déniait publiquement de telles intentions<sup>44</sup>.

Comme en témoigne la retranscription des conversations orales de Nixon avec ses conseillers<sup>45</sup>, la diffusion publique des *Pentagon Papers* fut accueillie avec stupeur par Nixon, choqué par ce qu'il considérait non seulement comme une grave mise en cause du dogme de l'infailibilité présidentielle, mais comme une arme de précision livrée à ses adversaires vietnamiens et aux opposants à la guerre (dont les principaux leaders étaient d'ailleurs déjà secrètement surveillés par le FBI et même par la CIA...). Il eut beau peser de toute son autorité pour en stopper la publication et mettre l'auteur des fuites sous les verrous, la Cour suprême rejeta la demande du gouvernement, le 30 juin, et les quotidiens du monde entier continuèrent de s'abreuver à la source, rassurés par les propos du juge Hugo Black de la Cour Suprême :

« Seule une presse libre, sans contrainte, peut effectivement dévoiler les erreurs d'un gouvernement. Et c'est justement l'une des responsabilités suprêmes d'une presse libre d'empêcher que ce soit au gouvernement de tromper la nation en envoyant ses fils dans des pays lointains, mourir de maladies exotiques ou sous les balles et les obus. À mon sens, loin de mériter une condamnation pour leur

---

<sup>44</sup> Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, Paris, Pocket, 1989, chapitre 1.

<sup>45</sup> Ces conservations sont retranscrites en lignes sur le blog personnel de Daniel Ellsberg : [www.Ellsberg.net](http://www.Ellsberg.net), (consulté le 2 octobre 2012).

reportage courageux, le *New York Times* et le *Washington Post* et les autres journaux devraient être loués d'avoir servi l'idéal qui pour nos Pères fondateurs était si évident. En démasquant les manœuvres d'un gouvernement qui nous a conduits à la guerre du Vietnam, ces journaux ont accompli avec noblesse ce que, précisément, nos fondateurs souhaitaient qu'ils fissent, certains qu'ils seraient à la hauteur de leur tâche »<sup>46</sup>.

La guerre du Vietnam aura prouvé qu'il est difficile de franchir impunément la ligne rouge entre le nécessaire « secret d'initié » et le condamnable « délit d'initié » : rattrapé par ses méthodes – une gestion solitaire du pouvoir, un goût abusif du secret, un cloisonnement excessif de son administration, une méfiance paranoïaque vis-à-vis de ses adversaires –, Nixon s'enlisa dans l'affaire du *Watergate* qui, en l'obligeant à revenir sur les promesses qu'il avait faites au président Thieu de faire à nouveau intervenir l'aviation dans la guerre en cas de nécessité, acheva de ruiner sa politique. Si la diplomatie secrète a progressivement acquis une place de choix dans les stratégies respectives de chacun des adversaires, à Hanoi comme à Washington, elle n'a toujours été conçue qu'en complément de l'action militaire et la logique de guerre a prévalu jusqu'à la victoire militaire totale de Hanoi sur le Sud-Vietnam, acquise au terme d'une offensive-éclair au printemps 1975. À l'ère informationnelle, marquée par une tension permanente entre l'occulte et la transparence, dont *WikiLeaks* est le dernier et problématique avatar, on comprend tout l'intérêt que revêt le secret lorsqu'il est bien dosé et mis au service d'une stratégie cohérente. À défaut, l'histoire témoigne qu'il peut être fatal au pouvoir tenté d'en abuser.

---

<sup>46</sup> *Le dossier du Pentagone, op. cit.*, 2<sup>e</sup> de couverture.



## De la mémoire dormante à la mémoire négociée.

Les services secrets et la Guerre froide à l'écran depuis 1991

*ANDREÏ KOZOVOÏ*

---

*Autrefois, si un agent se compromettait à ce point,  
il avait au moins la décence de se faire transfuge.  
Bon Dieu, ce que la Guerre froide me manque !*

« M. » dans *Casino Royale*<sup>1</sup>

En 2011, comme pour marquer l'anniversaire de la fin de l'URSS, la « récolte cinématographique » en matière de films figurant ou mentionnant les services secrets de Guerre froide a été particulièrement riche<sup>2</sup>. Les spectateurs ont été servis par pas moins de six longs métrages de ce genre, des productions à gros budget, allant du remake d'une série télévisée des années 1970, elle-même adaptée d'un roman de John Le Carré, *La Taupe*, à *Mission impossible : protocole fantôme*, un *blockbuster* mettant en scène la pénétration des archives du Kremlin par des agents américains. Cette « récolte », sans précédent depuis 2002, représente aussi le double de l'année précédente : comme si la mémoire des services secrets de Guerre froide s'était « réveillée ».

---

<sup>1</sup> Voir le film à la 21<sup>e</sup> min. 47 sec. (plus loin, 21'47). « M » est la directrice du Secret Intelligence Service dans la série des James Bond réalisés après 1991.

<sup>2</sup> Andreï Kozovoï est maître de conférences à l'Université de Lille Nord de France.

Le terme de « réveil » correspond bien à ce phénomène. Dans le jargon du renseignement, un agent « dormant » (ou « en sommeil ») est un agent se trouvant provisoirement et volontairement inactif dans le pays qu'il a réussi à infiltrer. Un agent dormant peut « être réveillé », puis « endormi » ensuite, s'il n'a pas été découvert<sup>3</sup>. Ce qualificatif peut selon nous s'appliquer à la mémoire des services secrets de Guerre froide, tels qu'ils s'incarnent au cinéma, mais aussi à la télévision, aux États-Unis et en Europe. Comme pour les agents eux-mêmes, la question première pour la mémoire « réveillée » est de savoir *par qui* et *dans quel but* elle est réveillée. Nous nous proposons ici d'en faire une brève analyse, en nous focalisant sur la dimension *négociatrice* de la mémoire filmique, sa fonction médiatrice dans la constitution d'une identité – individuelle ou collective<sup>4</sup>. Nous étudierons ainsi ces « unités filmiques » pour la période 1992-2011, considérant que la fin de la Guerre froide – en Europe ! – ne s'est pas produite en 1989, mais avec l'effondrement de l'URSS, à la fin 1991 ; et en ce qui concerne plus particulièrement les services secrets, avec la disparition du KGB – l'institution la plus connue, avec la CIA, de l'espionnage de Guerre froide – cette même année<sup>5</sup>. On perçoit cette

---

<sup>3</sup> Le français s'est inspiré de l'anglais qui utilise l'expression *sleeper agent*. Pour plus de détail sur la terminologie du renseignement, voir le glossaire de mon ouvrage *Les services secrets russes des tsars à Poutine*, Paris, Tallandier, 2010, p. 3-15 ; voir plus loin note 12.

<sup>4</sup> La notion de « négociation » est bien connue des spécialistes de l'histoire du cinéma et des représentations. Dans sa dimension sociale et culturelle, elle désigne le processus complexe d'interaction entre les auteurs d'un film et la société, entre les désirs conflictuels des uns et des autres, par lequel la représentation à l'écran est rendue possible. Dans sa dimension psychologique, elle permet la réception d'un film, lorsque le spectateur choisit plus ou moins consciemment de s'identifier avec un personnage donné, d'accepter ou de rejeter un élément de l'intrigue ou de la narration (l'une des principales influences dans ce domaine est Marvin Minsky, et son classique *The Society of Mind* paru en 1985).

<sup>5</sup> Pour les débats sur la fin de la Guerre froide, voir Richard K. Herrmann et Richard Ned Lebow, « What was the Cold War? When and Why did it end? », dans un ouvrage dirigé par les mêmes auteurs, *Ending the Cold War*.

mutation au cinéma avec le film *Patriotes* (sorti le 6 septembre 1991), où deux agents, un américain et un soviétique, doivent collaborer.

Si les questions liant histoire, cinéma et mémoire sont étudiées depuis longtemps – qu'on songe aux travaux de Marc Ferro<sup>6</sup>, en ce qui concerne la mémoire filmique de la Guerre froide, problématique au cœur de cette étude, il s'agit là d'un domaine dont l'exploration n'en est qu'à ses débuts<sup>7</sup>. Certes, le cinéma de Guerre froide suscite depuis quelques années un intérêt croissant<sup>8</sup> et les questions de la mémoire au cinéma post-1991 ont été relativement bien explorées par les spécialistes du cinéma<sup>9</sup> – moins par les historiens. Cependant, l'accent est le plus souvent mis sur les conflits « traditionnels » (Guerre civile américaine, Seconde Guerre mondiale, guerre du Vietnam, guerre du Golfe) et sur des « moments traumatiques »

---

*Interpretations, Causation, and the Study of International Relations*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.

<sup>6</sup> Marc Ferro, *Cinéma et Histoire*, Paris, Gallimard, 1993 (rappelons qu'il s'agit d'un recueil d'articles dont les plus anciens remontent aux années 1970).

<sup>7</sup> Pour ce qui est de la recherche actuelle, voir par exemple le colloque qui s'est tenu à Berlin du 13 au 17 juillet 2011 : « The Cold War: History, Memory, Representation », avec notamment l'intervention de Mathias Uhl, « Spies which saved the World? The Construction of Biographies of George Blake and Oleg Penkovsky – New Approaches » (voir le programme : <http://guerre-froide.hypotheses.org/1166>) (site consulté le 2 octobre 2012)

<sup>8</sup> Côté occidental, voir notamment les travaux de Tony Shaw, *Hollywood's Cold War*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2007 ; et *British cinema and the Cold War. The State, Propaganda and Consensus*, Londres, I.B. Tauris, 2006. Pour un essai d'histoire comparée, voir Tony Shaw et Denise Youngblood, *Cinematic Cold War, The American and Soviet Struggle for Hearts and Minds*, Lawrence, Kansas University Press, 2010.

<sup>9</sup> Pour une synthèse sur la question du cinéma comme médiation mémorielle, voir Astrid Erll, « Literature, film, and the mediality of cultural memory », in Astrid Erll et Ansgar Nünning (eds.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, p. 389-398.

(par exemple, le naufrage du *Titanic*), que sur la Guerre froide dans sa globalité<sup>10</sup>.

Cet article-essai tente de combler cette lacune en proposant des pistes de recherche<sup>11</sup>. D'entrée de jeu, il convient de souligner que dans la plupart des cas, les producteurs s'arrangent pour qu'un film ne soit pas obsolète au moment de sa sortie. Même s'il arrive que la décision d'adapter un scénario à l'écran prenne du temps (parfois des années), le tournage lui-même n'excède qu'exceptionnellement 2-3 mois ; ce qui signifie que le contexte politique ayant pu influencer un film, a peu de chances d'être radicalement différent de l'intention des auteurs du film lors de sa sortie sur les écrans. Les producteurs délégués (*Executive Producers*) veillent à cet effet constamment au grain : de fait, Hollywood est une « machine » des plus souples, à l'inverse de l'industrie cinématographique soviétique, qui, en matière de films de Guerre froide, a souvent dû mettre une croix sur des scénarios pourtant validés, ou en voie d'être filmés<sup>12</sup>. Cela ne nous empêche pas de parler d'un certain « effet d'inertie » : 1992 étant marquée par la sortie de films où les agents (soviétiques) de Guerre froide sont encore bien actifs, quand bien même sur un mode parodique (*Boris and Natasha: the movie*). D'autre part, l'objet de ce court article n'est pas de

---

<sup>10</sup> Pour un aperçu des productions récentes, voir : Tony Barta (ed.), *Screening the Past. Film and the Representation of History*, Westport, Praeger, 1998 ; John Storey, « The Articulation of Memory and Desire: from Vietnam to the War in the Persian Gulf », in Paul Grainge (ed.) *Memory and Popular Film*, Manchester, Manchester University Press, 2003, p. 99-119 ; Tim Bergfelder et Sarah Street, (eds.), *The Titanic in Myth and Memory. Representations in Visual and Literary Culture*, Londres, I.B. Tauris, 2005 ; Pam Cook, *Screening the Past. Memory and Nostalgia in Cinema*, Routledge, 2005 ; Gary W. Gallagher, *Causes Won, Lost & Forgotten. How Hollywood and Popular Art Shape what we know about the Civil War*, Raleigh, University of North Carolina Press, 2008.

<sup>11</sup> Cet article est issu de recherches sur une monographie d'histoire comparée sur les liens entre cinéma et Guerre froide.

<sup>12</sup> Andreï Kozovoï, « This Film is harmful: Resizing America for the Soviet Screen », in Sari Autio-Saraso et Brendan Humphreys (eds.), *Winter kept us warm: Cold War Interactions reconsidered*, Jyväskylä, Aleksanteri Cold War Series, 2010-1, p. 137-153.

traiter les aspects commerciaux – nommément la réception de ces films. Il faut bien comprendre que depuis longtemps (1917 pour être précis), le cinéma américain (et dans une moindre mesure, ouest-européen), a fait des Russes des « méchants » commodes dans ses films, et cette tendance à la diabolisation se retrouve après 1991 (même s'il faut naturellement distinguer entre « bons » et « mauvais » Russes, ce sont ces derniers qui continuent de prédominer). Ce qui nous intéresse d'abord et avant tout ici, c'est la *représentation* de la mémoire de Guerre froide ; il s'agit de voir si le contexte politique général peut expliquer l'évolution de cette mémoire représentée, et non de voir dans quelle mesure la demande des spectateurs, où plus globalement, l'opinion de la Guerre froide du public, si tant est qu'on puisse le jauger sérieusement, a pu influencer sur la production de ces films.

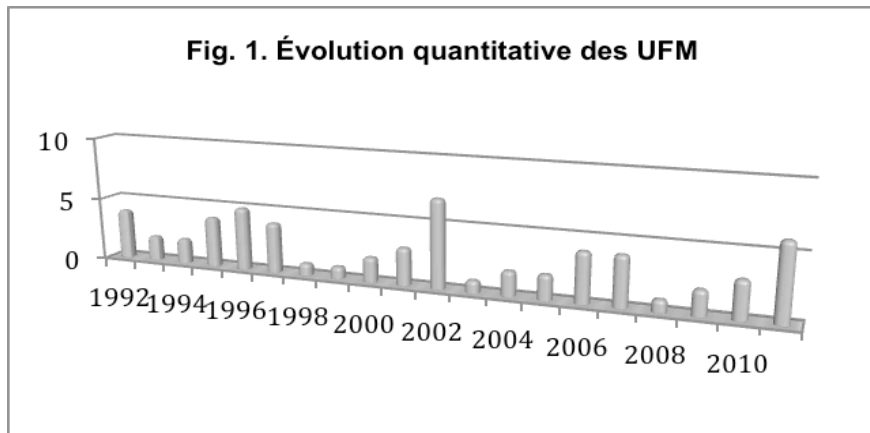
## Les cycles de la mémoire

Dans la quête de la mémoire des espions de Guerre froide, la première étape est formelle : il s'agit de débusquer des films d'espionnage (*Spy Films* en anglais), autrement dit des films susceptibles de représenter les services de renseignement et leurs agents, chez soi et/ou à l'étranger. La seconde étape consisterait à repérer des unités filmiques figurant des Russes – l'ennemi traditionnel de Guerre froide. La troisième étape, la plus importante, mais aussi la plus chronophage, consiste à repérer des *présences* liées aux services secrets de Guerre froide : d'abord des traces dans l'intrigue, dans les répliques (voir citation en exergue), dans les personnages (James Bond) dans les localisations associées avec cette thématique (Europe divisée, mais aussi Corée divisée) ou dans les objets (bombe atomique)<sup>13</sup>. Ce travail a permis de mettre en évidence 60 *unités*

---

<sup>13</sup> La notion de « présences » a été développée dans mon ouvrage *Par-delà le Mur. La culture de Guerre froide soviétique entre deux détentes*, Paris, Complexe, 2009.

*filmiques mémorielles* (UFM), des longs métrages, mais aussi des séries et des téléfilms, dont l'évolution au cours de ces vingt années peut être représentée sous forme graphique :

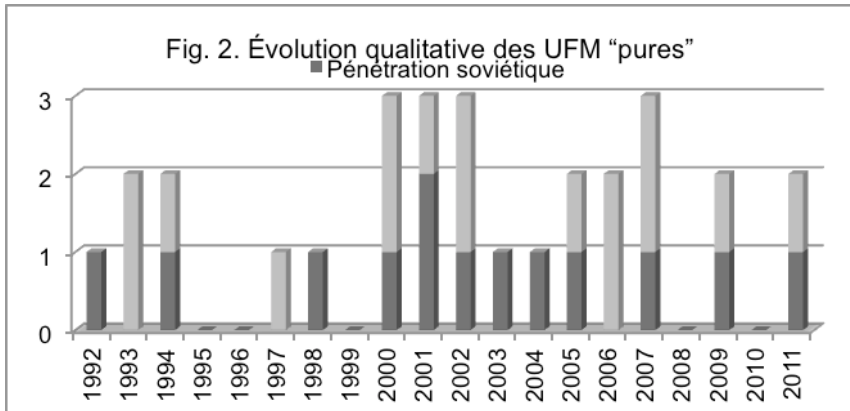


Nous n'avons pas la prétention d'avoir constitué un corpus d'UFM exhaustif, travail qui serait titanesque<sup>14</sup>. Cependant, il est possible, à partir des paramètres évoqués plus haut, de considérer cet ensemble comme représentatif et d'en tirer quelques observations générales, notamment une alternance entre périodes de stagnation (1993-1994, 1998-2001, 2003-2005) et périodes d'inflation mémorielle (1992, 1995-1997, 2002, 2006-2007, 2011). Deux années importantes sont à considérer, 2002 (7 UFM) et 2011 (6 UFM).

Dans un deuxième temps, il faut étudier le corpus des UFM de manière qualitative. Les UFM « pures » sont les plus intéressantes à étudier. Leur

<sup>14</sup> Internet donne accès aux sous-titres de la plupart des films, et une recherche par mots-clés (« Guerre froide », « Russie », etc.), permet de débusquer des présences discursives plus rapidement qu'en regardant les films, un crayon à la main – visionnage qui reste par ailleurs indispensable.

action se déroule totalement ou principalement pendant la Guerre froide. Il faut distinguer les unités filmiques dont l'intrigue tourne essentiellement autour de la pénétration soviétique (réelle ou supposée), et celles qui mettent surtout en scène les activités des services secrets occidentaux à l'étranger :



Ce graphique permet aussi de mettre en évidence des séquences qui pourraient être qualifiées de cycles, dans la mesure où après une montée, on retombe à un état initial où les présences sont faibles. D'autre part, le nombre des UFM dont l'intrigue se confond avec la mémoire augmente à partir de l'an 2000. Avec le temps, le nombre d'« années creuses » tend aussi à diminuer. Également, un « pic mémoriel filmique » est clairement identifiable en 2000-2002 et en 2007. Enfin, si une certaine parité peut être observée entre les deux catégories distinguées pour les années 1990, après 2000, les UFM axées sur les activités « offensives » des services secrets occidentaux tendent à surclasser les activités « défensives ».

Est-il possible de donner des clés d'interprétation à ces tendances ? Le cinéma, plus que tout autre média, est soumis aux influences de son

époque, il est le fruit de son temps, une véritable « éponge identitaire ». Il en découle la distinction de deux facteurs d'influence principaux.

Tout d'abord, considérons l'évolution de l'image de la Russie en Occident, et notamment aux États-Unis. La corrélation entre une période de relations Est-Ouest plus ou moins apaisées dans les années 1990 (« ère Clinton-Eltsine »), et de relations bien plus tendues dans les années 2000 (« ère Bush-Poutine »), avec l'évolution quantitative des UFM semble confirmée. La faiblesse des UFM en 2008, pourtant l'année des discours musclés (en Russie comme aux États-Unis) et héritière d'un contexte de tensions croissantes depuis la fin de la « lune de miel » de septembre 2001, s'explique, aux États-Unis, par un contexte de campagne présidentielle : les producteurs préfèrent alors attendre de voir. Mais la politique de « redémarrage » (*reset policy*), lancée par Barack Obama en 2009, marquée par la signature d'un nouveau traité START en 2010 (ratifié en février 2011), n'apaise pas le climat de méfiance. La « présidence » Medvedev, président censé être plus « ouvert » que son prédécesseur (et successeur), ne change pratiquement rien à la donne : douze UFM sortent entre mai 2008 et décembre 2011, bien plus qu'au cours de la même période dans les années 1990.

Deuxième facteur d'influence, l'évolution de l'identité collective, la perception de soi, de ses capacités et de ses vulnérabilités, dans un monde de plus en plus éloigné de la (supposée) bipolarité de Guerre froide. Côté américain, le consensus identitaire positif est incontestable dans la première moitié des années 1990. À partir de 1995 (attentat d'Oklahoma city), et le second mandat de Clinton, ce consensus triomphaliste commence à s'effriter, même s'il faut attendre la présidence de George W. Bush pour que le renversement de tendance soit complet : pour le cinéma, comme ailleurs, il y a un « avant » et un « après » 11 septembre. Aux facteurs politiques et sécuritaires s'ajoutent les difficultés économiques dans les années 2000.

Le sentiment de sa propre vulnérabilité est renforcé par les révélations sur l'espionnage russe : il en va des affaires Ames et Hanssen (arrêtés



respectivement en 1994 et 2001), mais il faut aussi mentionner des publications de témoignages marquants, comme celui de Sergueï Tretiakov, transfuge du SVR<sup>15</sup>. Dans l'esprit des Américains, et dans une moindre mesure en Europe, ces affaires relativisent le tournant démocratique russe de 1991, et donc « la fin » de la Guerre froide. Il faut aussi compter avec le « retour du refoulé » : ainsi, le 11 juillet 1995, les détails de l'opération Venona sont enfin rendus publics, démontrant une fois pour toutes que l'espionnage soviétique aux États-Unis n'a jamais été qu'un « fantasme » ; le tout culmine en juin-juillet 2010, avec l'affaire des « illégaux », renforcée par la révélation des détails de la traque l'année suivante<sup>16</sup>.

Ces facteurs d'influence permettent de mieux comprendre l'évolution globale, quantitative et qualitative, des UFM.

### *Négocier le passé*

Les UFM dont l'action se déroule pendant la Guerre froide, on l'a vu, peuvent être distinguées selon une dialectique offensive/ défensive simple : tantôt ce sont les services occidentaux qui sont sur la défensive, tantôt les soviétiques. Il convient cependant d'affiner ces catégories, ainsi en ce qui concerne la première, il faut distinguer entre des adaptations d'œuvres

---

<sup>15</sup> Pete Earley, *Comrade J. The untold Secrets of Russia's Master Spy in America after the End of the Cold War*, 2007. L'un des titres de couverture (édition de poche, Berkeley books, 2009) est on ne peut plus explicite : « Lorsque l'Union soviétique a disparu, les espions, eux, sont restés... ».

<sup>16</sup> « Venona » est le nom de code d'une opération des services de renseignement américains et britanniques destinée à déchiffrer des messages soviétiques interceptés pendant la guerre, qui permet de débusquer de nombreux agents, parmi lesquels des personnalités comme Alger Hiss ou des espions « ordinaires » (André Kaspî), les époux Rosenberg. Cette révélation publique pousse certains historiens à réhabiliter partiellement le sénateur McCarthy (voir ci-après). Sur toutes ces affaires, voir Andreï Kozovoï, « This Film is harmful », *op. cit.*, 2010.

littéraires, faisant intervenir des personnages imaginaires et des unités filmiques directement inspirées de faits réels, convoquant des personnages historiques. Ainsi, *Imogène McCarthery* est une comédie adaptée de l'œuvre de Charles Exbrayat, auteur d'une série de romans policiers parus entre 1959 et 1975, figurant une employée du service de renseignement de l'Amirauté britannique au début des années 1960. La mémoire y est essentiellement illustrative, l'accent étant mis sur la reconstitution d'une époque, volontiers pastichée, et l'objectif de ces UFM est de susciter la rêverie nostalgique – et bien sûr le rire (on retrouve cette tendance avec les deux longs métrages reprenant le personnage d'OSS 117).

Dans le second groupe, il est possible de distinguer trois *moments fondateurs* dans la mémoire des services secrets de Guerre froide : l'espionnage atomique pendant et après la Seconde Guerre mondiale aux États-Unis et en Grande-Bretagne, la « Red Scare » aux États-Unis dans les années 1950, et la pénétration soviétique à la fin de la Guerre froide aux États-Unis, et après. Dans le premier cas, les Cinq de Cambridge sont à l'honneur dans *Cambridge Spies*, mini-série diffusée sans doute pour marquer les quarante ans depuis la fuite de Philby à Moscou, et dans *Raisons d'État*, sorti l'année suivante. Trois UFM sont consacrées à Ames (1998) et Hanssen (2002 et surtout *Agent double*). Toutes ces unités filmiques cherchent à faire comprendre comment des hommes ordinaires, souvent exemplaires dans leurs parcours professionnels, ont pu basculer vers la trahison de leur pays ; de représenter, en somme, la banalité du mal, de la même manière qu'encore récemment, étaient représentés les tueurs en série, dans toute leur complexité.

À l'inverse, le moment fondateur sur lequel le consensus, à la différence des deux moments précédents, est encore loin d'être établi au sein du grand public, porte sur la période dite du « maccarthysme ». Ces déchirements mémoriels expliquent que pas moins de sept UFM centrées sur cette période (*Golden Gate*) ou l'évoquant dans des épisodes particuliers (*Julie & Julia*) sont sorties au cours de notre période. Il convient cependant de noter que les révélations de 1995 ont eu un certain effet,

même à mesurer la différence de tonalité séparant un *Citizen Cohn* outrancier dans sa diabolisation de McCarthy – s’inscrivant ainsi dans une longue tradition, allant du *Prête-nom* (1976) à *La liste noire* (1991) –, et *Good Luck, and Good Night*, où le sénateur du Wisconsin est moins accusé d’avoir menti dans ses accusations que d’avoir employé des méthodes contestables pour arriver à ses fins. Dans *J. Edgar* (2011), un biopic réalisé par Clint Eastwood où l’espionnage de Guerre froide est étrangement absent, McCarthy est simplement qualifié d’« opportuniste » par le directeur du FBI – signe que Venona a laissé des traces, et que le « politiquement correct », omniprésent dans le cinéma grand public américain, permet désormais de porter des jugements plus mesurés sur le personnage historique américain le plus diabolisé de l’histoire.

Cette différenciation entre fiction pure et reconstitution historique se retrouve dans les UFM où les services secrets occidentaux sont à l’offensive. L’impact de la « victoire » dans la Guerre froide a été crucial, expliquant la tonalité triomphaliste de films comme *L’innocent*, basé sur le roman éponyme d’Ian McEwan (1990). L’action du film se déroule à Berlin en 1955-1956, et raconte comment une opération conjointe de la CIA et du MI6 a permis la construction d’un tunnel, du secteur américain au soviétique. Le film participe en fait d’une lutte mémorielle au cinéma pour la réhabilitation de la CIA, mise à mal, on le sait, depuis les révélations des années 1970 sur ses activités secrètes : la comédie mordante *Company Man*, racontant les mésaventures d’un agent de la Compagnie à Cuba au début des années 1960, et le drame *Raisons d’État* (qui reproduit, cela dit en passant, bon nombre de mythes sur la Compagnie), trouvent une riposte « patriotique » dans *La guerre selon Charlie Wilson*, portant sur l’action d’un homme – le sénateur Charlie Wilson – appuyé par la CIA pour aider les combattants afghans à défaire les Soviétiques. La négociation (voire le conflit) sur l’histoire et l’identité de la CIA et du Pentagone au cinéma reflètent une stratégie d’influence et de promotion des services américains, stratégie mise en place depuis la Seconde Guerre mondiale et

renforcée depuis la Guerre froide, qui se heurte à la « nouvelle gauche » d'Hollywood, incarnée par des hommes comme George Clooney<sup>17</sup>.

### *Négocié le présent*

Bon nombre d'unités filmiques présentent des héros qui ont commencé leur carrière pendant la Guerre froide et qui doivent désormais s'adapter à un monde nouveau. Un monde dans lequel la peur de « la bombe » n'a pas disparu, mais où elle n'est pas tant inspirée par la Russie et son arsenal nucléaire vieillissant que par de nouveaux consommateurs, des terroristes ou des « États-voyous », selon l'expression consacrée par George W. Bush après le 11 septembre 2001. L'arsenal n'est pas le seul à vieillir d'ailleurs, les héros aussi, à vouloir trop respecter la continuité narratologique, risquent aussi de se retrouver grabataires. Le cas le plus flagrant est celui d'Harry Palmer (Michael Caine), agent des services secrets britanniques qui a connu son heure de gloire en 1965-1967 avec trois longs métrages, adaptés de l'œuvre de Len Deighton. Un Palmer vieillissant et confronté aux réalités du monde de l'après-Guerre froide revient au début des années 1990, d'abord sous le nom de Harry Anders, très proche de celui d'Harry Palmer, dans *Blue Ice*, puis sous le nom d'Harry Palmer dans deux téléfilms dont l'action se déroule en Russie (tournés ensemble par souci d'économie), *Bullet to Beijing* et *Midnight in St. Petersburg*. Conçu à l'origine par les créateurs de James Bond au cinéma pour être son exact contraire, Palmer, enfermé dans un monde « réel », est ainsi condamné à vieillir ; il est aussi « la mémoire vivante » de

---

<sup>17</sup> Sur l'influence de la CIA et du Pentagone, voir : Oliver B. Barrett, David Herrera, James A. Baumann, *Hollywood and the CIA: Cinema, Defense and Subversion*, Routledge, 2011 ; Tricia Jenkins, *CIA in Hollywood. How the Agency shapes Film and Television*, Dallas, University of Texas Press, 2012. Sur la « nouvelle gauche hollywoodienne », voir : Ben Dickenson, *Hollywood new Radicalism. War, globalization and the movies from Reagan to George W. Bush*, Londres, I.B. Tauris, 2006.

l'espionnage de Guerre froide – par un phénomène de transfert classique, l'acteur s'est confondu avec le personnage qu'il incarne à l'écran.

À l'inverse, 007 bénéficie quant à lui d'une cure de jouvence, qui doit passer par des artifices d'intrigue pour rappeler son origine d'agent de la Guerre froide. Après un hiatus de six ans officiellement lié à des querelles juridiques (et non, semble-t-il, en raison d'un contexte « pacifié » peu propice au film d'espionnage), Timothy Dalton cède la place à Pierce Brosnan, qui incarne l'espion le plus célèbre du monde, de 1995 à 2002, dans quatre superproductions. Dans *GoldenEye*, la séquence d'ouverture (fonction nostalgique), reconstitue un affrontement entre James Bond et des soldats soviétiques dans une usine chimique d'Arkhangelsk pendant la Guerre froide. Puis, il faut attendre le *reboot* de 2006, *Casino royale* (œuvre citée en exergue à l'article) qui consacre le retour de la Guerre froide dans les esprits<sup>18</sup>. Le procédé du *reboot* se retrouve dans deux autres « sagas », qui tantôt évoquent, tantôt ignorent la mémoire des services secrets de Guerre froide – certaines entièrement, comme la trilogie Jason Bourne, d'autres partiellement, comme *Mission impossible* et la saga Jack Ryan, dont il sera question plus loin.

### *Négocier l'avenir*

Un troisième groupe d'unités filmiques comporte des traces mémorielles qu'on pourrait appeler « de filiation » : il s'agit de transmettre une mémoire – des services secrets de Guerre froide – de l'ancienne à la nouvelle génération ; le spectateur, censé s'identifier avec le jeune héros, devient ainsi la cible de cette transmission. La thématique « père et fils », sous-jacente dans de très nombreux films d'espionnage de notre période est particulièrement importante dans la première adaptation de la série *Mission*

---

<sup>18</sup> Sur le contexte historique de James Bond, le meilleur ouvrage reste celui de James Chapman : *Licence to Thrill. A Cultural History of the James Bond Films*, Londres, I.B. Tauris, 2007 (2<sup>e</sup> éd).

*impossible* (sans doute inspirée par l'arrestation d'Ames). Dans le film, le traître s'avère être Jim Phelps (Jon Voight), officier des services secrets proche de la retraite, chef d'équipe dans l'Impossible Mission Force (IMF, une branche secrète de la CIA). Accusant Eugene Kittridge (Henry Czerny), le directeur des IMF, d'être responsable de la mort de l'équipe au début du film, Phelps tient le discours suivant au héros du film, Ethan Hunt (Tom Cruise), un agent qui le considère comme son père spirituel :

« *Hunt*. Jim, pourquoi ?

*Phelps*. Réfléchis. C'était inévitable. Plus de Guerre froide. Plus de secrets que tu es le seul à connaître. Plus de missions dont tu es le seul juge. Un jour, tu te réveilles et le Président dirige le pays sans ta permission. Le fumier... Quel culot ! Et tu t'aperçois que tu es fini. Tu es un matériel périmé. Non recyclable. Tu as une vie de couple merdique et 62 000 dollars par an » (1h24')

Cette motivation s'applique en réalité parfaitement aux agissements de Phelps. Le spectateur, qui découvre pendant cette explication que le véritable coupable est Phelps – par le biais de flash-back tirés de l'esprit de Hunt, prend conscience que la filiation du héros d'avec son père spirituel est rompue, *que son père est un assassin*, et donc qu'il n'a rien à lui apprendre. Nous sommes en août 1995 (date de tournage de la scène<sup>19</sup>), ou avant cette date, donc avant le « retour du refoulé » des révélations de Venona et le début de la réhabilitation de l'action des services secrets américains du temps de la Guerre froide – et notamment de la CIA.

Ce « rejet mémoriel » accompagne, vers le milieu des années 1990, l'entrée en hibernation de la mémoire des services secrets : les deux suites de *Mission impossible* ne comportent aucune présence mémorielle de Guerre froide<sup>20</sup>, et il faut attendre, on l'a vu, le choc du 11 septembre 2001

---

<sup>19</sup> Nous avançons cette hypothèse car plus tard, on aperçoit des cartons marqués « Power Macintosh 6100 », un modèle d'ordinateur dont la production s'est arrêtée en août 1995.

<sup>20</sup> Si l'on excepte, dans *Mission impossible 2* une présence très allusive (non comptabilisée dans le corpus), sous la forme d'un discours tenu par Vladimir Nekhorovitch, un scientifique au fort accent slave, s'adressant à « Dimitri », l'un

pour assister à un premier « réveil mémoriel », avec notamment *La somme de toutes les peurs*, signe d'une mémoire désormais « retrouvée », et « acceptée ». Cet aspect est bien illustré par la visite de William Cabot et de son jeune protégé, Jack Ryan, un analyste de la CIA créé par le romancier à succès Tom Clancy (le premier roman est publié en 1984), à Arzamas-16, « ville fermée » qui a vu le développement de la première bombe atomique soviétique. « Nous avons dépensé tant d'efforts pour pénétrer ici, pendant des années. J'ai envoyé trois personnes. Elles ont toutes péri au cours de ces tentatives » (31'30), explique William Cabot (Morgan Freeman), directeur de la CIA, à Ryan : celui-ci l'écoute religieusement – comme un élève écouterait son professeur en cours. Nous sommes décidément loin de la dérision irrespectueuse d'*Austin Powers* : le 11 septembre 2001 est évidemment passé par là, donnant un sérieux coup d'accélérateur à la réhabilitation de services secrets américains.

*La somme de toutes les peurs* présente un camp américain et russe apparemment réconciliés, à l'image d'Anatoli Grouchkov, un vieil agent du KGB, qui a, selon les mots du directeur de la CIA, « servi d'éminence grise depuis Brejnev », qui vient à la fin du film pour présenter ses vœux à Ryan et sa compagne qui vont se marier. La diabolisation des Russes avait en effet connu un moment de répit dans les années 1990, climat international aidant. Le rapprochement russo-américain faisant suite à l'attentat du 11 septembre 2001 est de très courte durée, et il n'influe en aucune manière sur la tendance globale, qui est celle d'une dégradation des relations entre les deux pays. Le retrait des États-Unis du traité ABM en 2002, l'intervention en Irak en 2003, l'expansion de l'OTAN à l'Est, pour ne citer que les événements les plus marquants, provoquent de nombreuses

---

des pseudonymes de Hunt : « Ainsi, Dimitri, une fois encore, j'ai besoin de votre aide, comme autrefois, quand vous avez sauvé nos vies, notre santé mentale même » (25').

tensions<sup>21</sup>. Ces dernières culminent à l'écran dans une nouvelle apogée mémorielle en décembre 2011, avec la sortie de *Mission impossible : protocole fantôme* (on peut supposer qu'il s'agit d'une allusion au nom de l'opération du FBI menant à l'arrestation des « illégaux » en 2010, *Operation Ghost Stories*).

Le film reprend bon nombre d'éléments de *La somme de toutes les peurs*, notamment la tentative de provoquer une guerre nucléaire entre les États-Unis et la Russie par un tiers, ici un scientifique d'origine suédoise, Kurt Hendricks. Les Russes sont persuadés que les IMF, et donc les États-Unis, sont responsables d'un attentat sans précédent au Kremlin, en réalité orchestré par Hendricks pour dérober les codes (on retrouve ici la thématique de la peur de la dissémination de l'arme nucléaire, avec le cas iranien), ce qui provoque des tensions « jamais vues depuis la crise des missiles de Cuba », selon les termes du directeur des IMF. Il faut ici rappeler que la crise d'octobre 1962 a fait l'objet de trois « piqûres de rappel » à l'écran (dans *Thirteen days*, *The Company* et *X-Men : le commencement*), même si cette crise n'occupe absolument pas la même place dans les trois films. Comme dans *La somme de toutes les peurs*, il est possible de lire dans l'intrigue de *Mission impossible* un résidu mémoriel du traumatisme américain, cette fois en terrain russe, sous la destruction du Kremlin n'est pas sans rappeler l'attaque du 11 septembre

---

<sup>21</sup> Pour l'opinion du public américain avant et après le 11 septembre à l'égard de la Russie, voir Vladimir Roukavichnikov, *Kholodnaïa voïna, kholodny mir. Obchtchestvennoe mnenie v SchA i Evrope o SSSR / Rossii, vnechnei politike i bezopasnosti Zapada* (*Guerre froide, paix froide. L'opinion publique aux États-Unis et en Europe face à la Russie / l'URSS, la politique étrangère et la sécurité de l'Occident*), Moscou, Akademitcheski proekt, 2005, p. 782 : après le 11 septembre, les Américains ont eu certes une meilleure image de la Russie, mais de manière superficielle et pour très peu de temps. La plupart d'entre eux ne succombent pas à l'argumentaire du Kremlin consistant à comparer l'attaque du 11 septembre avec le terrorisme d'origine tchétchène, et continuent de voir l'intervention russe dans la petite république du Caucase comme une opération militaire barbare.



2001 contre les tours du WTC – un symbole aussi fort de l'identité américaine.

### *La mémoire des services secrets à l'écran*

L'étude de la mémoire des services secrets de Guerre froide dans les fictions cinématographiques et télévisées, depuis 1991, a confirmé ce que l'on savait déjà, à savoir qu'il existe une corrélation entre contexte international et intérieur, et les représentations à l'écran – un effort de la part des concepteurs du film qui cherchent naturellement à ce que leur œuvre ne paraisse pas obsolète lors de sa sortie.

La place de la Russie dans l'imaginaire occidental – ni vraiment ennemie, ni vraiment amie –, ainsi que la guerre contre le terrorisme islamiste et sa dimension de propagande, jouent un rôle tout à fait central. Ceci expliquerait l'existence de ce qui pourrait être qualifié de cycles, de périodes où cette mémoire est « dormante », et d'autres, au contraire, où elle est réveillée – comme lorsque l'on se met à parler de « nouvelle Guerre froide », avec le second mandat de Poutine. Ces cycles correspondent encore une fois à l'effet de balancier des relations internationales, et notamment des relations entre les États-Unis et l'URSS qui, pendant la Guerre froide et depuis, ont connu des hauts et des bas. Au début de la décennie 2010, le contexte est si propice à cette mémoire qu'il favorise le jeu de l'heureux hasard – le film *Salt* est sorti en pleine affaire des « illégaux », sans que cela ait été prémédité.

Le paradoxe de cette mémoire des espions de Guerre froide est que, beaucoup moins présente que celle de la Seconde Guerre mondiale, elle n'en demeure pas moins l'objet d'une négociation souvent conflictuelle importante entre les différents courants – de gauche comme de droite, autrement dit d'un consensus qui tarde à émerger. L'issue des élections présidentielles de mars 2012 en Russie et la réaction pour le moins

mesurée des Américains (qui n'ont pas félicité Poutine), sans parler d'affaires d'espionnage russe récurrentes (et d'une diabolisation des États-Unis qui semble toujours fonctionner), risque certainement de se répercuter sur la représentation des services de Guerre froide au cinéma : leur mémoire a donc de beaux jours devant elle.

### **Annexe. Liste des unités filmiques mémorielles.**

1. *24 heures chrono / 24*, 6<sup>e</sup> saison (États-Unis, 14 janvier 2007, série)
2. *Agent double / Breach* (États-Unis, 16 février 2007, Billy Ray)
3. *Agent zéro zéro / Spy hard* (États-Unis, 24 mai 1996, Rick Friedberg)
4. *Agents secrets* (France / Espagne / Italie, 31 mars 2004, Frédéric Schoendoerffer)
5. *Aldrich Ames : traitor within* (États-Unis, 29 novembre 1998, John Mackenzie)
6. *Austin Powers / Austin Powers : international man of mystery* (États-Unis, 2 mai 1997, Jay Roach)
7. *Austin Powers dans Goldmember / Austin Powers : Goldmember* (États-Unis, 26 juillet 2002, Jay Roach)
8. *Blue ice* (Royaume-Uni, 9 octobre 1992, Russell Mulcahy)
9. *Boris and Natasha : the movie* (États-Unis, 17 avril 1992, Charles Martin Smith)
10. *Bullet to Beijing* (Canada, 1995, George Mihalka, TV)
11. *Cambridge spies* (Royaume-Uni, 9 mai 2003, Tim Fywell, mini-série)
12. *Casino royale* (Royaume-Uni, 14 novembre 2006, Martin Campbell)
13. *Citizen Cohn* (États-Unis, 22 août 1992, Frank Pierson, TV)
14. *Company man* (Grande-Bretagne / États-Unis / France, 3 mai 2000, Peter Askin, Douglas McGrath)
15. *Confessions d'un homme dangereux / Confessions of a dangerous mind* (États-Unis / Royaume-Uni / Allemagne, 31 décembre 2002, George Clooney)
16. *Contrat sur un terroriste / The assignment* (Canada, 26 septembre 1997, Christian Duguay)
17. *Contre-attaque / First strike* (Hong Kong, 10 février 1996, Stanley Tong)
18. *Demain ne meurt jamais / Tomorrow never dies* (Royaume-Uni, 12 décembre 1997, Roger Spottiswoode)
19. *Don't drink the water* (États-Unis, 18 décembre 1994, Woody Allen, TV)
20. *Fair game* (États-Unis, 3 novembre 1995, Andrew Sipes)
21. *Golden Gate* (États-Unis, 28 janvier 1994, John Madden)
22. *GoldenEye* (Royaume-Uni, 13 novembre 1995, Martin Campbell)
23. *Good night, and good luck* (États-Unis, 7 octobre 2005, George Clooney)
24. *Icon* (États-Unis, 30 mai 2005, Charles Martin Smith, TV)
25. *Imogène McCarthery* (France, 5 mai 2010, Alexandre Charlot et Franck Magnier)

26. *Johnny English le retour / Johnny English reborn* (États-Unis / Royaume-Uni / France / Japon / Israël, 7 octobre 2011, Oliver Parker)
27. *Julie & Julia* (États-Unis, 7 août 2009, Nora Ephron)
28. *Kung Fu nanny / The Spy next door* (États-Unis, 15 janvier 2010, Brian Levant)
29. *L'ambassade en folie / Near Mrs.* (États-Unis / France, 1992, Baz Taylor)
30. *L'équilibre de la terreur* (France, 2 août 2006, Jean-Martial Lefranc)
31. *L'innocent / The innocent* (Allemagne / Royaume-Uni, 16 septembre 1993, John Schlesinger)
32. *La guerre selon Charlie Wilson / Charlie Wilson's war* (États-Unis, 21 décembre 2007, Mike Nichols)
33. *La somme de toutes les peurs / The Sum of all fears* (États-Unis, 31 mai 2002, Phil Alden Robinson)
34. *La Taube / Tinker, tailor, soldier, spy* (Royaume-Uni / France, 16 septembre 2011, Tomas Alfredson)
35. *Le monde ne suffit pas / The world is not enough* (Royaume-Uni, 8 novembre 1999, Michael Apted)
36. *Le Saint / The Saint* (États-Unis, 4 avril 1997, Phillip Noyce)
37. *Master spy : The Robert Hanssen story* (États-Unis, 10 novembre 2002, Lawrence Schiller, TV)
38. *Max la Menace / Get smart* (États-Unis, 20 juin 2008, Peter Segal)
39. *Meurs un autre jour / Die another day* (Royaume-Uni, 20 novembre 2002, Lee Tamahori)
40. *Midnight in St. Petersburg* (Canada, 1996, Douglas Jackson, TV)
41. *Mission impossible : protocole fantôme / Mission : impossible. Ghost protocol* (États-Unis, 16 décembre 2011, Brad Bird)
42. *Mission impossible / Mission : impossible* (États-Unis, 22 mai 1996, Brian de Palma)
43. *OSS117 : Le Caire nid d'espions* (France, 19 avril 2006, Michel Hazanavicius)
44. *OSS117 : Rio ne répond plus* (France, 15 avril 2009, Michel Hazanavicius)
45. *Secrets d'État / A different loyalty* (États-Unis / Canada / Royaume-Uni, 2004, Marek Kaniévsky)
46. *Raisons d'État / The good shepherd* (États-Unis, 22 décembre 2006, Robert de Niro)
47. *Red Serpent* (États-Unis, 2002, Gino Tanasescu)
48. *Run for cover* (États-Unis, 1995, Richard W. Haines)
49. *Salt* (États-Unis, 23 juillet 2010, Phillip Noyce)
50. *Sans identité / Unknown* (France / Allemagne / États-Unis, 18 février 2011, Jaume Collet-Serra)
51. *Spy game, jeu d'espions / Spy game* (États-Unis, 19 novembre 2001, Tony Scott)
52. *The Company* (États-Unis, 5 août 2007, Mikael Salomon, mini-série)
53. *The Double* (États-Unis, 28 octobre 2011, Michael Brandt)
54. *The ice runner* (États-Unis / Royaume-Uni, 1993, Barry Samson)
55. *The Majestic* (États-Unis, 21 décembre 2001, Frank Darabont)
56. *The Zone* (États-Unis, 1996, Barry Zetlin)

57. *Treize jours / Thirteen days* (États-Unis, 25 décembre 2000, Roger Donaldson, TV)
58. *Un Américain bien tranquille / The quiet American* (États-Unis, 22 novembre 2002, Phillip Noyce)
59. *Un homme d'exception / A Beautiful mind* (États-Unis, 21 décembre 2001, Ron Howard)
60. *X-Men : le commencement / X-Men : first class* (États-Unis / Royaume-Uni, 3 juin 2011, Matthew Vaughn)

Promouvoir l'échange du secret.  
Les États-Unis et la lutte antiterroriste, 1990-2000

**BORIS LE CHAFFOTEC**

---

Dans un contexte international compétitif et anarchique, les questions de sécurité nationale amènent les États à exercer, ou du moins à chercher à exercer, un contrôle sur les flux d'information. L'information doit alors son degré de confidentialité à sa circulation auprès d'un public, national ou international, plus ou moins large<sup>1</sup>. Pourtant ce constat réaliste<sup>2</sup>, qui mène à l'instauration du secret au niveau national, semble, dans une certaine mesure, dépassé au vu des contacts établis entre États ou, plus directement, entre services de renseignement. Multipliés au gré des crises, ces contacts se sont concrétisés à travers un certain nombre d'accords formels ou informels depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans ce domaine, les États-Unis font office de *leader* et leur rapprochement avec le Royaume-Uni en matière de renseignement d'origine électromagnétique par le traité UKUSA en 1946 – et sa concrétisation par l'instauration du réseau ECHELON dans les années 1970 – en est sans doute le plus bel exemple. Mais avec la fin de la Guerre froide et la disparition de l'ennemi soviétique, le statut de l'information évolua sensiblement. L'espérance d'un

---

<sup>1</sup> Boris Le Chaffotec termine actuellement une thèse sur « L'exceptionnalisme dans la politique étrangère des États-Unis, discours et pratique » sous la direction de Robert Frank à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

<sup>2</sup> Citons notamment Kenneth Waltz qui affirme que « pour atteindre leurs objectifs et maintenir leur sécurité, des unités [les États] en conditions d'anarchie ne doivent se fier qu'à [...] eux-mêmes. Le fait de ne compter que sur soi constitue par définition le principe d'action dans un ordre anarchique. », in *Theory of International Politics*, New York, Mc Graw-Hill, p. 111.

monde mieux régulé et l'émergence de menaces transnationales – comme le trafic de stupéfiants, la prolifération d'armes de destruction massive, le blanchiment d'argent et le terrorisme – poussèrent les grandes puissances à une coopération plus approfondie au niveau régional et international. Répondant à des stratégies de sécurité nationale, les politiques américaines de lutte contre ces nouvelles menaces, mises en place durant les années 1990 et 2000, participèrent de cette évolution, relativisant l'intérêt du secret au niveau étatique. Par son caractère englobant, la lutte antiterroriste devint alors le moteur de l'*information sharing* américain, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Aussi notre propos s'inscrira-t-il davantage dans une bibliographie internationaliste qu'une littérature spécialiste du renseignement plus technique<sup>3</sup>. En effet, quand nous reviendrons sur les enjeux de la réforme de l'*Intelligence Community* débutée dans les années 1990, il s'agira de la comprendre dans le contexte plus global de l'établissement d'une stratégie de lutte antiterroriste par la première puissance mondiale. Face à un ennemi insaisissable, l'information et son analyse devinrent, plus que jamais, un élément de la puissance au même titre que les forces armées, l'économie ou la diplomatie. Ainsi, les limites des capacités nationales devaient être dépassées par une coopération bi ou multilatérale accrue dans une recherche permanente de nouvelles informations. Plus encore, la volonté américaine d'établissement de normes internationales du partage de l'information dans le cadre de la lutte antiterroriste souligne l'inadaptation du cadre strictement national face aux menaces transnationales.

---

<sup>3</sup> Notons la faiblesse de la recherche française dans ce domaine et soulignons la tentative des historiens Olivier Forcade et Sébastien Laurent de dynamiser ce champ de recherche avec leur ouvrage *Secret d'État. Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005. Plus développée dans le monde anglo-saxon, l'étude du renseignement reste néanmoins trop cloisonnée d'avec la recherche en relations internationales.

## Le renseignement américain face aux nouvelles menaces

L'hyper-centralité des attentats du 11 septembre 2001 dans la littérature actuelle masque le caractère évolutif des politiques de lutte antiterroriste menées par les États-Unis depuis la fin de la Guerre froide. Idée portée par des acteurs traumatisés, elle n'en reste pas moins à relativiser et même à dépasser. En effet, malgré leur portée symbolique très forte, ces événements ont participé comme d'autres à l'émergence des mécanismes antiterroristes actuels. L'explosion du vol Pan Am 103 au-dessus de Lockerbie en 1988, la bombe du World Trade Center en 1993, l'attentat d'Oklahoma City en 1995, celui de Dhahram en Arabie Saoudite en 1996, les attaques des ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1998 ou encore l'attentat suicide contre le *USS Cole* au Yémen en 2000 jalonnèrent déjà la mise en place des moyens de lutte. Plus encore, la perception de la menace terroriste évolua pour devenir un élément premier de la politique extérieure des États-Unis. En effet, d'une menace parmi d'autres, elle devint centrale. La lutte contre le blanchiment d'argent et contre le trafic de stupéfiants en Amérique latine et en Afghanistan par exemple était désormais pensée comme un moyen de combattre le financement du terrorisme alors que, de son côté, la lutte contre la prolifération d'armes de destruction massive cibra, notamment par la systématisation de sanctions économiques, les États susceptibles de soutenir le terrorisme international. La lutte contre le terrorisme – ou guerre contre la terre<sup>4</sup> – était donc devenue totalisante, justifiant certaines opérations extérieures comme le bombardement du Soudan et de l'Afghanistan en 1998 ou les guerres d'Afghanistan et d'Irak à partir de 2001 et 2003.

---

<sup>4</sup> Bill Clinton parlait déjà de « strong defense against terror » dans son discours d'investiture le 20 janvier 1997.

Moins frontal que la menace soviétique, le terrorisme imposait une adaptation des moyens d'action et notamment une valorisation du renseignement. Machine titanesque issue de la Guerre froide, l'*Intelligence Community* américaine<sup>5</sup> fut sujette à controverse après la chute du mur de Berlin et la nécessité d'une refonte de ses institutions et de ses logiques de fonctionnement fit rapidement consensus. Souhaitée à la fois par le président soucieux de mieux contrôler ses agences et le Congrès désireux de retrouver un rôle politique dans la gestion du renseignement, elle s'articula autour du partage de l'information et du dépassement de la logique institutionnelle. Devant d'abord répondre aux nouvelles menaces internationales, elle se concentra au fur et à mesure sur la lutte antiterroriste. Dès 1994, le Congrès mit en place une commission d'évaluation des services de renseignement – la Commission Aspin-Brown – dont les conclusions, remises en 1996, appelaient, dans un souci de transparence et d'efficacité, à une centralisation plus poussée de la communauté et à une plus grande fluidité dans la transmission de l'information<sup>6</sup>. Quatre ans plus tard, la Commission nationale sur le terrorisme présidée par Paul Bremer faisait du renseignement « la meilleure arme contre le terrorisme international » appelant à un partage des informations entre les principales agences de renseignement – CIA, NSA et FBI – et à une meilleure transmission à l'administration<sup>7</sup>. Si cette réforme s'accéléra au grès des attaques à l'encontre des intérêts des États-Unis, les attentats du 11 septembre 2001 finirent de rendre nécessaire cette évolution aux yeux des décideurs et de l'opinion

---

<sup>5</sup> Jeffrey Richelson, *The US Intelligence Community*, Boulder, Westview Press, 2011. En français, Guillaume Roux, « L'évolution de la CIA sous le premier mandat Clinton », in Olivier Forcade (dir.), *Le Secret et la puissance*, Amiens, Encrage Édition, 2007.

<sup>6</sup> Commission on the Roles and Capabilities of the US Intelligence community (Commission Aspin-Brown), *Preparing for the 21<sup>st</sup> Century: An Appraisal of U.S. Intelligence*, 1<sup>er</sup> mars 1996.

<sup>7</sup> National Commission on Terrorism, *Countering the Changing Threat of International Terrorism*, 7 juin 2000.



publique<sup>8</sup>. Poursuivant l'orientation initiée par l'administration Clinton<sup>9</sup>, George W. Bush fit du partage de l'information le cœur de la lutte antiterroriste aboutissant à la formulation de la *National Strategy for Information Sharing : Successes and Challenges In Improving Terrorism-Related Information Sharing* en 2007<sup>10</sup>.

Centrée avant tout sur les capacités nationales, cette réforme intégra une dimension internationale de plus en plus importante. Alors que chaque attentat à l'encontre des États-Unis soulignait les limites d'un renseignement strictement national, les contraintes budgétaires du début des années 1990 poussèrent l'administration et le Congrès à promouvoir une coopération bi et multilatérale des services de renseignement, permettant l'acquisition d'informations à moindre coût. Plus encore, celle-ci semblait plus efficace qu'une augmentation unilatérale des capacités nationales. Dès lors, si George Bush chargea son coordinateur du contre-terrorisme, Albert Peter Burleigh, de promouvoir de tels rapprochements dans le sillage de l'attentat de Lockerbie, Bill Clinton inscrivit dès 1994 le principe d'échange d'informations avec des pays alliés dans sa *Stratégie de sécurité nationale*<sup>11</sup>. Par la suite, le rapport de la Commission Aspin-

---

<sup>8</sup> Richard Posner, *Uncertain Shield. The U.S. Intelligence System in the Throes of Reform*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2006.

<sup>9</sup> Les *National Security Strategy* de 1993 à 2001 font progressivement de la lutte antiterroriste une priorité numéro un et du partage de l'information son principal moyen.

<sup>10</sup> Elle vient ainsi compléter les mécanismes mis en place par les Executive Orders 13354 et 13356 du 7 août 2004 et formaliser les objectifs en matière de renseignement de la *National Strategy for Combating Terrorism* de 2006.

<sup>11</sup> Bill Clinton, *National Security Strategy*, juillet 1994 : « This strategy requires that we take steps to reinforce current intelligence capabilities [...]. Key goals include to: [...] Strengthen intelligence relationships and sharing with friendly foreign intelligence services, especially in areas where U.S. intelligence capabilities are limited. » Traduction : « Cette stratégie exige que nous prenions des mesures pour renforcer nos capacités de renseignement [...]. Les objectifs clés incluent : [...] de renforcer les relations en matière de renseignement et de partager avec

Brown insista sur l'importance de la coopération en matière de renseignement de par le point de vue et l'originalité des renseignements obtenus. Enfin, fondement de la *coalition of the willing* post-11 septembre, la coopération des services de renseignement alliés devint l'un des quatre piliers de la *National Strategy for Information Sharing*.

## L'information au cœur de l'alliance

L'exercice ici se complique, car si nous connaissons assez bien l'évolution politique autour du partage de l'information, les mécanismes développés par les services de renseignement eux-mêmes restent le plus souvent non-officiels. C'est à travers les contacts issus de la Guerre froide que la promotion de l'*information sharing* s'appuya dans un premier temps. Le traité UKUSA à l'œuvre dans le dossier irakien, le groupe Kilowatt créé en 1977 et regroupant les services des principaux alliés américains dans la lutte antiterroriste, le Groupe d'Action Financière créé en 1989 et partageant des renseignements sur les mouvements financiers afin de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le rapprochement supposé avec les groupes européens comme le très secret Club de Berne regroupant depuis 1971 les dirigeants des agences européennes de renseignement et le groupe TREVI de coopération policière mis en place en 1976 sont autant d'incarnations de ces échanges<sup>12</sup>. Pourtant cette première étape correspond d'avantage au fonctionnement souhaité par les agences qu'à la formalisation prônée par

---

les services de renseignements amis, surtout dans les domaines où les capacités américaines de renseignement sont limitées. »

<sup>12</sup> Jacques Baud, *Le renseignement et la lutte contre le terrorisme*, Panazol, Lavauzelle, 2005.

les dirigeants politiques américains depuis les conclusions de la Commission Aspin-Brown en 1996 :

*While the Intelligence Community, when called upon, does attempt to satisfy these kinds of requirements, a more systematic, comprehensive approach is called for. The Commission recommends that the DCI and the Secretaries of State and Defense develop a strategy that will serve as the normal basis for sharing information derived from intelligence in a multinational environment.*<sup>13</sup>

Ainsi, les administrations Clinton et Bush allèrent plus loin dans la promotion du partage du renseignement. Établissant des contacts d'État à État plus directs, ils assouplirent l'exigence de réciprocité, proposèrent une assistance en matière de formation à certains pays alliés et s'attachèrent à normaliser la transmission des informations entre services étrangers. L'approche bilatérale classique dans le milieu du renseignement fut donc largement utilisée afin d'étendre les capacités de lutte antiterroriste. Aux alliés classiques européens, américains et israéliens<sup>14</sup> – nous allons y revenir – s'ajoutèrent un certain nombre de rapprochements avec d'anciens ennemis au gré du réchauffement international post-Guerre froide. Le 11 septembre 2001 amena alors à la formalisation des contacts avec la Russie, certains pays d'Asie centrale, la Chine<sup>15</sup> et le Pakistan,

---

<sup>13</sup> Commission Aspin-Brown, *op. cit.* Traduction : « Alors que la Communauté du renseignement, lorsque l'on fait appel à elle, tente de satisfaire ces exigences, une approche plus systématique et globale est souhaitable. La Commission recommande que le DCI et les secrétaires d'État et à la Défense mettent au point une stratégie qui servira de base pour le partage d'information issue du renseignement obtenu dans un environnement multinational. »

<sup>14</sup> Citons déjà ici le *Israel-United States Counterterrorism Cooperation Accord* établi en avril 1996 et le *Joint Statement by President George W. Bush and Prime Minister Tony Blair of the United Kingdom* annonçant en mai 2006 la création de stockages de données partagées dans le domaine du renseignement militaire et antiterroriste.

<sup>15</sup> Le 24 mai 2002, George W. Bush et Vladimir Poutine annoncèrent leur co-parrainage d'un sommet régional au sein de l'Organisation de coopération de

reléguant consciemment au second plan d'anciennes tensions au nom de la guerre contre le terrorisme.

La méthode fut différente avec les alliés traditionnels. La coopération entre services existant déjà, il s'agissait donc de les renforcer et de les normaliser dans un cadre multilatéral plus intégré. Ainsi lors du Sommet Union Européenne – États-Unis de Londres en 1998, les participants rappelèrent leur condamnation sans équivoque du terrorisme et leur engagement à approfondir, de manière bi et multilatérale, leur coopération dans la lutte antiterroriste. La déclaration cadre insistait alors sur l'importance de l'échange d'informations entre partenaires<sup>16</sup> et s'inscrivait pleinement dans les réflexions sur la réforme de l'OTAN depuis la dissolution du Pacte de Varsovie en 1991. En effet, la gestion des menaces transnationales à l'encontre des États membres, et tout particulièrement le terrorisme international, fit l'objet de nouvelles orientations de l'Alliance dès le Sommet de Washington en 1999 voyant l'adoption du nouveau *Concept Stratégique de l'Alliance*<sup>17</sup>. En revanche, ce n'est qu'à la suite des attentats du 11 septembre 2001 et l'invocation de l'article 5 de défense réciproque que l'OTAN, sous l'impulsion des États-Unis, accéléra l'instauration de mécanismes de partage d'informations<sup>18</sup>. Alors que l'organisation ne disposait pas de service de renseignement propre, l'Unité de renseignement sur la menace terroriste vit le jour et fut chargée de la liaison avec le commandement intégré et les services des États membres<sup>19</sup>. Parallèlement, les États-Unis cherchèrent un développement similaire au sein de leur seconde organisation régionale de défense intégrée : l'Organisation des États américains. Déjà Bill Clinton en

---

Shanghai en vue de favoriser le partage d'information des pays membres avec les États-Unis dans la lutte antiterroriste.

<sup>16</sup> *European Union/United States Joint Statement on Shared Objectives and Close Cooperation on Counterterrorism*, 18 mai 1998, Londres.

<sup>17</sup> Adopté par le Conseil de l'Atlantique Nord le 24 avril 1999.

<sup>18</sup> Jacques Baud, *op. cit.*, p. 281-283.

<sup>19</sup> Elle devint l'Unité de renseignement en 2010.

faisait l'un des objectifs centraux du Sommet des Amériques de 1994, objectif formalisé par la Déclaration de Lima pour la prévention, la lutte et l'élimination du terrorisme en 1996 et la création du Comité interaméricain contre le terrorisme en 1999. Tout comme au sein de l'OTAN, l'invocation du Traité d'Assistance Réciproque à la suite du 11 septembre 2001 provoqua une intensification de la coopération entre services de renseignement par l'adoption de la Convention interaméricaine contre le terrorisme<sup>20</sup> en 2002.

### Vers une réponse globale ?

Ce réseau d'alliances, aussi étendu qu'il soit, n'en reste pas moins limité, se heurtant à des intérêts nationaux différents voire antagonistes. Nous retrouvons là les limites à la coopération décrites par les réalistes : l'échange d'information ne peut s'exercer qu'autour d'intérêts communs majeurs. Aussi, si une réponse unanime des États ne peut être envisagée, l'évolution du terrorisme international post-Guerre froide laissa la possibilité d'une action plus globale, et notamment dans le partage du renseignement.

Première puissance mondiale, les États-Unis cherchèrent dès les années 1990 à imposer leur *leadership* dans ce domaine de coopération, créant un clivage international nouveau dépassant la simple opposition étatique. La communauté de destin globale face à la menace terroriste transnationale devenait ainsi un leitmotiv récurrent de la rhétorique américaine bien avant l'arrivée au pouvoir de George W. Bush<sup>21</sup>. Mais ce ne fut qu'à la faveur des

---

<sup>20</sup> AG/RES. 1840, adoptée lors de l'Assemblée générale de l'OEA le 3 juin 2002.

<sup>21</sup> Depuis 1985, le rapport annuel « Patterns of Global Terrorism » insiste sur l'importance de la coopération dans la lutte antiterroriste. Après la chute de

attentats du 11 septembre 2001 que cette idée put produire un effet significatif sur la scène internationale. Au-delà de la condamnation classique des actes de terrorisme déjà proclamée à la suite des attentats de Lockerbie ou de ceux perpétrés par Al-Qaïda en Afrique de l'Est, l'échange d'information fut un élément central des mesures prises par le Conseil de Sécurité de l'ONU le 28 septembre 2001. La résolution 1373 adoptée à l'unanimité des membres du Conseil appelait ainsi, sur initiative américaine, à un partage accru des données par des accords bi et multilatéraux et à la création d'un Comité contre le terrorisme au sein du Conseil de Sécurité. Celui-ci reflétait la volonté des États-Unis d'une coopération et d'un partage d'information sur une base élargie tout en contournant l'Assemblée générale si souvent défavorable à leurs intérêts<sup>22</sup>. Malgré un enthousiasme en net recul après l'intervention militaire en Irak, le Comité vit sa mission confirmée par la déclaration du 20 janvier 2003<sup>23</sup> et la résolution 1624 du 14 septembre 2005 et devint le moteur de la coopération onusienne dans la lutte antiterroriste.

Ce dispositif, fondé sur la base du volontariat des États membres, vint compléter les alliances bilatérales et régionales plus opérationnelles décrites auparavant. Cette accumulation des vecteurs d'acquisition de l'information du niveau national au niveau global positionna, plus que jamais, les États-Unis à la pointe en matière de renseignement, renforçant leur *Intelligence Power*<sup>24</sup>. De par ces nouveaux moyens extra-nationaux, l'information et le renseignement qui en découlent sont donc devenus, plus encore qu'au temps de la Guerre froide, un élément stratégique des

---

l'URSS, il fit de celle-ci un élément central de la construction d'un nouvel ordre international.

<sup>22</sup> Le département d'État s'attacha à voir ces deux critères respectés, notamment lors des séances 4385 du 28 septembre 2001 et 4688 du 20 janvier 2003 du Conseil de sécurité définissant les prérogatives du Comité contre le terrorisme.

<sup>23</sup> Résolution du Conseil de sécurité 1456.

<sup>24</sup> Pour une définition de ce concept, voir notamment Michael Herman, *Intelligence Power in Peace and War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

relations internationales, participant de l'équilibre entre puissances. Car si les États-Unis virent leur *leadership* conforté de par leur centralité dans ce réseau de coopération, les autres États – qu'ils y participent ou qu'ils s'y opposent – cherchèrent aussi à maximiser les bénéfices tirés de ce système, qu'il s'agisse de garantir sa sécurité et sa défense à l'image d'Israël, de renforcer des liens d'interdépendance entre les États-Unis et l'Europe au sein de l'OTAN ou d'une monétisation politique du renseignement par la Russie dans le dossier tchéchène et la Chine vis-à-vis de la violation continue des droits de l'homme<sup>25</sup>. La politique d'*information sharing* menée par les États-Unis au nom de la lutte antiterroriste depuis l'attentat de Lockerbie joua donc un rôle important dans l'évolution des relations internationales post-Guerre froide. Aussi, si les événements du 11 septembre 2001 ne représentent pas une rupture à proprement parler, ils vinrent ponctuer l'évolution de la politique antiterroriste américaine des années 1990 et faciliter son application sur la scène mondiale au cours des années 2000.

---

<sup>25</sup> La Commission Aspin-Brown soulevait déjà l'importance de ce jeu des autres acteurs et avait même théorisé la monétisation possible de l'information par des États aux intérêts divergents et proposé un cadre moral de coopération avec ceux-ci.





# L'historien à l'ère de WikiLeaks

De la tyrannie du secret au fanatisme de la transparence

FRANÇOIS DURPAIRE

---

L'ère du numérique offre à l'historien de nouvelles opportunités<sup>1</sup>. Les atouts ne sont pas seulement pour le contemporainiste, mais valent pour le moderniste ou le médiéviste. L'accès aux archives est pour tous facilité, permettant notamment la consultation à distance. L'initiative pour des archives ouvertes (*Open Archives Initiative*) facilite l'échange et la valorisation des archives.

Mais elle est aussi à l'origine de nouveaux défis. Le principal d'entre eux est l'arrivée de WikiLeaks, qui est le premier site à diffuser des archives dans le temps même où se produisent les événements, offrant une matière inédite à l'historien. Cette ouverture est dans ce cas involontaire, puisqu'il s'agit d'archives secrètes volées aux différents États.

WikiLeaks remet en cause les habitudes acquises ; il renouvelle profondément le métier d'historien et permet sur bien des points de le clarifier. Mais alors que beaucoup d'articles se sont intéressés à ce que change WikiLeaks pour le journaliste, la bibliographie est très mince, voire inexistante, sur ce que cela entraîne pour l'historien.

Alors qu'auparavant l'historien choisissait les fonds d'archives dont il sollicitait l'ouverture, avec du recul par rapport aux faits, il n'est plus besoin désormais d'autorisation de consultation. Choisir un « carton » plutôt qu'un autre impliquait de la part de l'historien l'élaboration d'une hypothèse de

---

<sup>1</sup> L'auteur de cet article a soutenu une thèse en 2004 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de André Kaspi, « L'influence des États-Unis sur la décolonisation de l'Afrique noire francophone (1945-1962) ».

recherche. Aujourd'hui, il découvre l'archive sans l'avoir anticipée intellectuellement, sans avoir inscrit cette ouverture dans le cadre d'un travail qu'il aurait délibérément décidé de conduire.

Bien que précédemment l'historien jouissait du privilège d'être le premier à avoir accès au secret – il avait la fonction de décrypter ce secret, afin de l'offrir à la compréhension du public – désormais l'archive arrive devant l'opinion publique sans le filtre de l'historien. L'historien derrière son ordinateur découvre l'archive en même temps que le *quidam*.

Le cœur du métier d'historien s'inscrit dans l'étymologie (« *historia* » signifie « enquête », « ce qu'on connaît par la recherche ») : il s'agit de traquer le secret, de découvrir ce qui est caché, pour dévoiler la vérité. Cette mission le conduit à se définir par rapport à l'autorité politique. Machiavel, Clausewitz, Talleyrand ont tous expliqué que l'opacité était nécessaire à la conduite du gouvernement. Qui détient le secret détient le pouvoir.

Ce fait explique que pendant de nombreuses années – des clercs de la basilique de Saint-Denis aux régimes totalitaires – celui qui racontait le passé ne pouvait être que l'historien « officiel », celui qui avait accès au secret du prince devait en contrepartie le servir. L'émancipation de l'historien s'est faite dans un contexte de démocratisation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'historien n'a alors plus la mission de fonder le récit de quelques puissants, mais celui de l'ensemble de la nation. Dans ce contexte, son travail le conduit à arracher les secrets à l'autorité, quitte à remettre en cause sa puissance au profit du plus grand nombre : c'est la conséquence civique, assumée ou non, de sa démarche scientifique.

Pour tuer le roi, il suffit de dévoiler ses secrets. Que l'on pense aux révolutionnaires de 1918, dont la première décision fut de rendre publiques les archives secrètes de la diplomatie du tsar. Que l'on pense à l'affaire du Watergate où l'évènement du secret aboutit à la démission d'un président américain... En livrant les secrets d'État à la connaissance de tous, WikiLeaks serait le stade ultime de cette démocratie de la transparence...

L'historien, dans son travail d'élaboration de procédures d'établissement de la vérité, voit-il sa tâche facilitée ? Au contraire, n'est-il pas conduit à une vigilance accrue, tant dans sa recherche scientifique que dans les missions civiques qu'il peut ou non assumer ?

L'évènement des secrets d'État,  
une victoire pour l'historien-citoyen ?

Timothy Garton Ash, professeur à Stanford, écrit de WikiLeaks qu'il convie l'historien au « banquet des secrets » : « C'est le rêve de l'historien. Et le cauchemar du diplomate »<sup>2</sup>. On peut chronologiquement distinguer trois périodes dans le rapport entre le secret d'État et l'historien. Ce sont les guerres qui marquent les tournants de cette histoire. Les États combattant alors pour leur survie, la question du contrôle de l'information apparaît à cette occasion comme cruciale.

### *Le temps de l'État censeur*

La première période est marquée par le contrôle strict du secret de la part de l'État, privant le citoyen de l'information par le biais de la censure. C'est le « bourrage de crâne » que dénonce l'historien Jules Isaac pendant la Première Guerre mondiale. La France en guerre s'assure que la nouvelle de la dégradation du moral des troupes ne parvient pas à l'arrière. L'historien, dans ce contexte, n'a d'autre choix que de dénoncer les menaces que le secret fait peser sur la démocratie, et d'attendre les délais d'ouverture des archives – trente ans, voire cinquante ans – pour informer l'opinion. Tenir l'opinion à l'écart de la connaissance est une manière de désamorcer ses possibilités d'action sur son temps. Maintenir le secret,

---

<sup>2</sup> Timothy Garton Ash, « US Embassy Cables: A Banquet of Secrets », *The Guardian*, 28 Novembre 2010.

c'est éviter la remise en cause collective des décisions de ceux qui exercent le pouvoir.

### *Le temps de l'info-guerre*

La deuxième période est contemporaine de la première guerre du Golfe (1991), premier conflit à être diffusé instantanément à la télévision (sur CNN). L'armée américaine décide de livrer des informations, alors qu'il ne lui est plus possible de ne pas rien communiquer des faits. Mais la notion de « guerre en direct » a ses limites. Paradoxalement, les journalistes et photographes ne bénéficient pas de la même liberté que pendant la guerre du Vietnam. Ils sont autorisés à se rendre sur place mais sont maintenus sous escorte militaire (les journalistes « embarqués »). Plutôt que d'entrer en conflit avec les médias, l'armée américaine délivre des informations qui forgent l'opinion publique dans le sens souhaité : l'idée de guerre propre, notamment, est illustrée par des images verdâtres (tournées de nuit lors des bombardements de Bagdad) donnant l'impression d'un triomphe de la technologie capable de réduire toute perte humaine « collatérale ». On passe de l'ère du secret à celle de la vérité arrangée. Les seules images de destruction diffusées sont celles d'avions alliés envoyant, au centimètre près, des missiles sur un objectif dit « stratégique »<sup>3</sup>. La transparence est dans ce contexte une arme de communication. Elle donne l'illusion d'un citoyen qui « grâce aux satellites, aux avions espions ou furtifs, saurait tout »<sup>4</sup>. On peut considérer que le président Reagan fut le père de cette « diplomatie médiatique ». Lors de l'invasion de Grenade, et pendant la campagne de 1984, Reagan est omniprésent sur le plan de la communication, et abreuve les médias d'images personnelles sans contenu politique (mariage de sa fille, etc.), ceci afin de mettre un voile sur

---

<sup>3</sup> Arnaud Mercier, « Médias et violence durant la guerre du Golfe », *Cultures & Conflits*, n° 9-10, 1993, p. 377-388.

<sup>4</sup> Marc Ferro, *L'Information en Uniforme*, Paris, Ramsay, 1991, p. 22.

les secrets de l'exécutif. Si ce n'est pas le premier à agir de la sorte, c'est lui qui systématise l'utilisation de la transparence du domaine privé pour renforcer l'opacité de l'action publique. Cette stratégie participe de l'attribution au président républicain du nom de *Teflon President*.

### *Numérique vs. Secret*

La troisième période introduit une nouvelle relation entre l'État, l'historien et les opinions. Avec WikiLeaks, l'État se fait pirater son document. C'est le *Crowd Sourcing* : la source vient de la foule. Julian Assange, le père de cette « agence de presse du peuple », est présenté dans ce contexte comme le héros de la nouvelle société de l'information, le Robin des Bois des temps modernes, volant les secrets des puissants pour faire émerger une démocratie globale faite d'égalité devant la connaissance. Par exemple, la révélation de l'espionnage dont font l'objet les fonctionnaires des Nations unies par les services américains témoigne du fait que WikiLeaks entend faire de la transparence une arme pour les droits individuels. Les fuites ont existé à toutes les époques, mais l'usage des nouvelles technologies permet de faire de cette divulgation un phénomène de masse.

WikiLeaks serait ainsi un élément de contrôle sur les décideurs. En démocratie, tout pouvoir nécessite son contre-pouvoir. Julian Assange explique vouloir y ajouter une dimension éthique : « La première victime de la guerre c'est la vérité, les atteintes à la vérité commencent avant la guerre et se poursuivent après la guerre »<sup>5</sup>.

Mais cette inondation de documents secrets impose à l'historien de nouvelles obligations. Dans la période antérieure, l'historien participait à la formation du citoyen en lui permettant de mettre en perspective les faits

---

<sup>5</sup> Luc Hermann et Paul Moreira, « WikiLeaks : enquête sur un contre pouvoir », *La Chaîne Parlementaire*, 2011.

présents par la connaissance du passé. Aujourd'hui, l'historien, en décryptant le document touchant des faits présents, permet au citoyen de comprendre la période sur laquelle il peut agir.

### *Une légitimation de l'historien du Temps présent*

Une simple répartition des temporalités semblait distinguer les métiers d'historien et de journaliste : l'historien était comparé à un journaliste du passé, quand le journaliste était comparé à un historien du présent. Le journaliste rendait compte des discours officiels ou des négociations entre États. L'historien, trente ans plus tard, nous expliquait la manière dont s'étaient préparés ces discours, et mettait en lumière les motivations profondes, les enjeux cachés. L'historien nous permettait de comprendre « 1960 » en 2012, n'ayant jamais accès à la source instantanément...

L'histoire du temps présent a fait l'objet de nombreuses critiques, se fondant sur l'idée qu'on ne pouvait faire l'histoire d'une période qu'après un délai suffisant. Du fait du temps nécessaire pour avoir accès au secret. Temps mis à profit pour voir s'apaiser les passions, et garantissant plus d'impartialité dans le traitement des faits.

Ces arguments sont devenus caducs. Au contraire, WikiLeaks rend d'autant plus nécessaire l'implication des historiens pour traiter des sources accessibles dans l'immédiateté des faits. L'intérêt est également de pouvoir comparer ses archives avec des témoignages. Dans la situation antérieure, on risquait de perdre le témoignage direct, disparu ou altéré avec le temps. En outre, l'objectivité est une discipline que l'on peut s'imposer au présent. Le « bon » historien peut se contraindre à ne pas céder au tumulte des émotions.

Est-ce la méthodologie qui distingue alors l'historien du journaliste ? La formation proposée dans les écoles de journalisme nous dit l'inverse : le

journaliste, comme l'historien, a appris à extraire les faits, à les recouper, puis à les contextualiser.

À partir de 2010, les révélations de WikiLeaks sont relayées par de grands quotidiens nationaux, comme le *New York Times*, *The Guardian* et *Der Spiegel*, puis *Le Monde*. C'est l'occasion pour les journalistes de préciser leur identité professionnelle en contraste avec celle des hackers : ce sont « des intermédiaires qui ont besoin de nous. Notre rôle est d'expertiser, d'analyser, de décrypter, de décortiquer », explique Sylvie Kauffman, chef de la rédaction du *Monde*.

Ce qui distingue les deux professions – s'il ne s'agit ni de la méthodologie ni de la déontologie – est à chercher du côté des conditions d'exercice du métier. Un journaliste ne peut pas, en quelques heures, analyser plusieurs centaines d'archives avec la précision de l'historien, qui peut consacrer plusieurs mois à une seule archive. Le luxe de la durée est au cœur de toute procédure d'accès à la vérité. Dans l'urgence, il n'est pas question de laisser la place à une trop grande complexité.

Paradoxalement, ce qui distingue l'historien du journaliste n'est pas le rapport au passé – la distance avec la période étudiée permettrait le recul nécessaire à l'analyse – mais bien dans son rapport au futur : quand l'actualité doit être rendue à chaud, l'historien peut différer la remise de son analyse. Deux articles publiés tous les quatre ans suffisent à être reconnus comme « enseignant publiant » : l'historien dispose d'un temps entre le moment où il prend contact avec la source et le moment où il peut restituer son décryptage, quand le journaliste doit rendre ses analyses quotidiennement. Ne pas imposer un rythme plus soutenu à l'historien – en l'acculant à des contraintes de rédaction plus dense – conditionne la survie de son identité professionnelle.

Le journaliste fait varier son attention au gré des événements du monde, quand l'historien maintient pendant des années son attention sur une région qui peut sembler secondaire. Car l'historien n'a pas à répondre à l'attente d'un public. Il est centré sur sa recherche, partagée au sein d'un

laboratoire universitaire. Alors que le journaliste choisit, parmi les milliers de documents secrets, celui qui éclaire l'intérêt du moment, l'historien peut s'intéresser à tous les points du monde, sans hiérarchisation imposée de l'extérieur. L'historien *français* peut se « dénationaliser », quand le journaliste *français* devra s'intéresser en priorité à ce qui intéresse le public français. Le désintérêt de l'historien à l'égard de l'audience que recueillera son article, voire son autisme pour tout autre chose que son propre sujet – couramment stigmatisé comme « enfermement du savant dans sa tour d'ivoire » – est précisément une condition de sa scientificité, dans la mesure où il garantit l'indépendance de sa démarche.

C'est pourquoi le journaliste informe et fait connaître, quand l'historien a l'ambition de faire comprendre. En établissant des liens, en articulant les temps et les lieux pour les mettre en perspective, il rend le présent intelligible à ses contemporains. En cela, il est agent d'une meilleure démocratie, participant à la formation d'une communauté de citoyens avertis et capables d'agir.

### *La levée du secret et ses enjeux*

L'historien en plus de devoir décrypter la source doit également comprendre l'ensemble du processus qui conduit à y avoir accès. La maîtrise n'est plus entre les mains de celui qui détient le secret ni même de celui qui le reçoit, mais de celui qui le pirate. C'est lui qui a la vision la plus totale du processus : il sait *qui*, *quand* et *ce qu'il* a piraté. Il sait aussi à qui il destine le secret et pourquoi il le fait.

### *Et si le secret n'avait jamais existé...*

Le 8 janvier 1918, le président Woodrow Wilson appelait à « une diplomatie franche et transparente », premier des Quatorze points sur



lesquels devait se fonder le monde nouveau. Mais la diplomatie peut-elle survivre à la levée de tous ses secrets ? Certains assimilent même WikiLeaks à un « 11 septembre diplomatique ». Le terme de raison d'État pour justifier le secret indique littéralement qu'il y a bien une raison au secret, celle de la sûreté d'un État qui, en démocratie, coïncide avec la sûreté collective.

WikiLeaks, derrière la mise en difficulté des chancelleries, risquerait, en publiant leur nom, la vie de nombreux collaborateurs locaux des pays occidentaux, notamment en Afghanistan. Le Pentagone affirme que la démarche de transparence absolue est génératrice de désordre, voire de conflits. À l'inverse, les hackers de WikiLeaks proclament qu'il s'agit de créer les conditions d'un monde sans guerre.

C'est une question difficile à trancher pour ce que les historiens anglo-saxons désignent sous le terme d'histoire alternative (*Alternate History*) : si le secret n'avait pas accompagné l'histoire du monde, y aurait-il eu plus de guerres évitées ou plus de paix compromises ? Pour le philosophe slovène Slavoj Žižek, WikiLeaks menacerait l'existence même de l'espace public<sup>6</sup>.

L'histoire compte en tout cas des exemples où l'opacité fut synonyme d'intérêt général. La rencontre secrète entre Alvaro Cunhal, dirigeant du parti communiste portugais, et Ernesto Melo Antunes, un des responsables du coup d'État contre le régime de Salazar en 1974, a permis de rapprocher les points de vue, alors que les deux responsables étaient publiquement en désaccord. Sans cette possibilité de compromis secret, le pays aurait été peut-être risqué la guerre civile.

*Des militants de l'anti-secret eux-mêmes très secrets...*

---

<sup>6</sup> Lire à ce sujet Xavier de la Porte, « Ce que menace WikiLeaks, c'est le fonctionnement même du pouvoir ; ce qui disparaît, c'est l'espace public », *InternetActu.net*, 24 janvier 2011.

Le fonctionnement de WikiLeaks permet de relever une contradiction. Le site divulgue, de manière non identifiable, des documents secrets pour en assurer la diffusion planétaire. L'anonymat des sources (*Anonymous Sources*) est au centre du dispositif. Le système est conçu de telle sorte que les lanceurs d'alerte sont anonymes. On ne sait pas d'où vient l'information, ceci afin de les protéger. Étonnant paradoxe : destructeur du secret d'État, WikiLeaks fonde sa propre identité sur le secret.

L'ère WikiLeaks n'inaugure pas la fin du secret, mais le déplacement du secret de l'objet – le document diplomatique désormais à la portée de tous – vers la source émettrice : qui rend public ? Quels documents choisit-il de diffuser et pourquoi ?

Julian Assange reconnaît lui-même que les « guerriers de la transparence », qui n'ont pas d'adresse publique et décryptent les sources dans des lieux tenus secrets, ont à apprendre de la manière dont les espions se protègent. À défaut de connaître l'identité des trois catégories d'acteurs de WikiLeaks – les fuites, les hackers, et les financeurs –, l'historien se doit de connaître les intentions qui président à leur démarche.

WikiLeaks se présente comme un groupe issu de la contreculture, une alternative à la presse traditionnelle, hostile à la guerre et au capitalisme. Le terme d'hacktivistes – contraction de hackers et d'activistes – rend compte du caractère idéologique de leurs motivations. Ces cybermilitants affirment vouloir faire cesser les conduites immorales pendant la guerre. Bradley Manning, le soldat qui risque 52 ans de prison pour avoir fait fuiter la vidéo d'un « meurtre collatéral », est désigné par Julian Assange comme le « plus important prisonnier politique aux États-Unis ». Julian Assange théorise la levée du secret comme moteur d'une histoire allant dans le sens de la démocratie globale. Il estime par exemple que WikiLeaks a joué un rôle dans la révolution égyptienne, non pas au sens où la torture du régime égyptien est mise en lumière auprès de l'opinion publique, mais au sens où le fait d'éventer les secrets du régime de Moubarak aurait conduit les États-Unis à lâcher leur allié.

*Transparence = connaissance ?*

Si l'obstacle à la connaissance émanait principalement des dissimulations étatiques, l'historien est aujourd'hui également confronté au scepticisme majoritaire des opinions : l'assassinat de JFK, les Américains sur la Lune, le 11 septembre, la mort de Ben Laden... Dans les sociétés démocratiques contemporaines, la rétention d'information a fait place au rejet de toute information. Tous les arguments sont bons – même les plus saugrenus – pour contester les vérités « officielles », d'autant moins crédibles qu'elles émanent d'une autorité (l'autorité scientifique n'étant pas plus respectée que celle du gouvernement ou des médias). À l'heure où tout est tenu pour faux, où seul l'avis du « gentil citoyen » aurait une légitimité, émerge un populisme de la transparence, fondé sur le postulat d'une conspiration cachée derrière tous les événements du monde.

Cet absolutisme de la transparence ne va pas dans le sens d'une meilleure connaissance. En effet, cette dernière exige une acceptation de la complexité, plus proche du clair-obscur que de la transparence absolue. Dans cette idéologie, le citoyen ne saurait avoir accès à la vérité. La levée du secret est suspecte. La révélation procède forcément d'une manipulation. Ironie de l'histoire : WikiLeaks, apôtre de la transparence, est elle-même victime de ce fanatisme de la transparence et n'échappe pas à la théorie du complot. Les fuites seraient voulues et orchestrées par les services secrets américains. L'objectif de cette manipulation serait de faire pression sur certains régimes. Ainsi s'expliquerait, selon les conspirationnistes, la révolution de Jasmin en Tunisie qui a suivi de quelques semaines la révélation de télégrammes sur le régime de Ben Ali...

Les fondements d'une nouvelle déontologie

*L'historien au défi du global :  
une remise en cause de l'hyperspécialisation territoriale*

La globalisation, qui met en lien les différents points de la planète, fait évoluer le métier de l'historien. Il n'était pas besoin, pour comprendre et décrire la vie du paysan français au XIV<sup>e</sup> siècle, de connaître celle du paysan birman. Aujourd'hui, chaque événement, chaque mode de vie, chaque prise de décision, est à comprendre dans un jeu d'interrelations mondialisées.

L'histoire nationale est née de la nécessité de légitimer la nation, chacune se pensant alors au centre de la civilisation. Désormais, tous les points du monde semblent s'imposer à celui qui veut comprendre les sociétés contemporaines. La *Global History* émerge de l'idée que l'on ne peut plus être historien d'une région sans l'être aussi du reste du monde (« the rest »). Comment faire l'histoire de la France contemporaine sans connaître l'ensemble de ses partenaires européens, avec lesquels elle construit une entité commune depuis un demi-siècle ? Comment faire l'histoire des États-Unis sans faire sa place aux rivalités que la Chine leur impose ou aux flux d'immigration hispanique qui remodelent leur culture ?

La capacité à pirater les secrets de certaines diplomaties (États-Unis, Europe, etc.) et pas d'autres (Chine, Corée du Nord, etc.) peut fausser notre compréhension globale du monde. Comprendre les relations internationales implique de maîtriser cette cartographie du secret et de l'accès à l'information, pour tenter de combler les vides de ce qui nous reste caché.

Jusqu'à récemment, l'hyperspécialisation territoriale était un gage de sérieux, comme une condition de scientificité. Désormais, la globalité impose à l'historien de redevenir l'honnête homme curieux du tout monde. Réassumer l'humanité de la science *humaine*, ce n'est pas renier l'exigence de précision : au contraire, connaître la relation entre deux

entités est devenu aussi important que de connaître chacune d'entre elles. Les historiens d'hier devaient avoir appris le latin et le grec, au fondement de la civilisation européenne. L'historien d'aujourd'hui doit maîtriser plusieurs langues vivantes, à la fois pour croiser une pluralité de sources, mais pour échanger avec la communauté globale des historiens.

*L'historien au défi de l'instantanéité : un défi quantitatif et qualitatif*

La surabondance des documents qui arrivent sans intermédiaire (sans le travail de classement qu'opérait auparavant l'archiviste), crée un nivellement qui implique de la part de l'historien un énorme travail de hiérarchisation. Le défi est donc d'abord quantitatif. Il s'agit de trier la profusion des archives de différents types et la multitude d'images.

Le défi est aussi qualitatif. Désamorcer les possibilités de manipulation implique un travail de compréhension de l'origine de la source. Au sujet de la prise d'otage au ministère de l'Éducation supérieure à Bagdad, en novembre 2006, les mémos livrés par WikiLeaks indiquent qu'elle serait le fait de terroristes déguisés en policiers. Mais si l'armée américaine se trompe, le fait d'éventer ses secrets n'est pas une voie d'accès directe à la vérité. Une erreur d'interprétation, qu'elle reste dissimulée ou soit rendue publique, demeure une erreur d'interprétation. Si l'on recoupe les différents témoignages, notamment celui d'Ali Kamal, chef des services secrets irakiens, qui s'exprime dans la presse plusieurs mois après les faits, il apparaît que cette prise d'otages résulterait d'un règlement de comptes entre deux partis de gouvernement.

L'historien doit faire l'histoire à *partir* des sources fournies par WikiLeaks – mais il doit aussi faire l'histoire *de* la source. Le secret ne porte plus tant sur la source que sur l'émetteur de la source. Or, si l'on connaissait l'intention de celui qui nous privait de l'information – préserver la sûreté de l'État –, il est plus difficile de percer à jour les motivations de celui qui nous la fournit. La vigilance de l'historien doit être accentuée, du fait de

l'apparente « bonne intention » de celui qu'il pourrait aisément considérer comme un allié naturel dans sa quête légitime de vérité.

### *L'historien au défi de la technologie : vers la data histoire*

Le journalisme de données (*data journalism*) désigne un journalisme adapté à ce nouveau temps, qui implique de prendre en compte la masse et la complexité des nouvelles données (*data mining*). L'historien doit également s'adapter à la libération de ces données ; pour le moment, leur formation universitaire ne les prépare pas à ce tournant de leur métier. Comprendre la technologie numérique est notamment indispensable. Auparavant, les archives étaient classées au moment de leur conservation. La hiérarchie entre ces sources était établie par l'historien, qui avec le recul du temps était à même de déterminer l'archive qui expliquait les évolutions futures. Aujourd'hui, la quantité et la volatilité de certaines données (notamment numériques) posent la question même de leur conservation. L'historien doit être impliqué dans la détermination des sources à conserver, devant anticiper sur leur importance potentielle pour la compréhension des faits à venir (par définition inconnus, ce qui rend sa tâche d'autant plus ardue).

L'historien ne découvre pas les enjeux posés par les nouvelles technologies à l'occasion de WikiLeaks. Jean-Philippe Genet et Andrea Zorzi rappellent à juste titre que les historiens ont été particulièrement actifs dans la constitution de bases de données et dans l'exploitation statistique des banques de données.<sup>7</sup> Mais WikiLeaks introduit de nouveaux défis. Charles Arthur explique qu'Amazon a expulsé les contenus de WikiLeaks hébergés par ses serveurs. La promesse d'« informatique dans les nuages » (*cloud computing*), pour ce qui est de sa

---

<sup>7</sup> Jean-Philippe Genet, Andrea Zorzi, « Les historiens et l'informatique. Un métier à réinventer », *Le Bulletin de l'Enseignement Public et Informatique*, « Informatique et Histoire », n° 49, 1988, p. 135.

partie commerciale, ne résisterait pas aux pressions des autorités politiques. Mais dans le même temps, les télégrammes continuent à circuler grâce aux systèmes de partage de fichier (comme BitTorrent). La technologie aurait donc le dernier mot par rapport au politique, du moins dans les régimes où internet est autorisé<sup>8</sup>. L'historien doit également relever le défi de l'analyse. WikiLeaks, comme toute base de données, peut constituer en elle-même un facteur d'opacité sans les interprétations qui l'accompagnent. Tout apport technique induit un défi intellectuel, en ce qu'il exige la mise en perspective nécessaire à la compréhension des données nouvelles. WikiLeaks ne fait que rendre plus impérieux au soutien des travaux déjà engagés en termes d'analyse numérique des données et la multiplication des cursus destinés à former les jeunes historiens aux méthodologies nouvelles. Le PIREH (Pôle Informatique de Recherche et d'Enseignement en Histoire), né dans le cadre de l'UFR d'Histoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avec la création d'un enseignement « informatique et histoire », fait figure de pionnier dans l'espace francophone.

### *L'historien au défi des nouveaux contre-pouvoirs : la démocratie électronique*

La rupture des secrets d'État s'inscrit dans une démocratie électronique émergente, qui se fonde sur de nouveaux contre-pouvoirs : cyber-surveillance sur les élus, capacité de mobilisation via les réseaux sociaux comme on a pu le voir avec le mouvement *Occupy Wall Street*. Certains évoquent la notion d'équilibre des pouvoirs par l'électronique « electronic

---

<sup>8</sup> Charles Arthur, « The move to cloud computing is unstoppable – but WikiLeaks gives us pause » 7 December 2010 (site consulté le 2 octobre 2012), <http://www.guardian.co.uk/technology/blog/2010/dec/07/WikiLeaks-cloud-computing>.

checks and balances »<sup>9</sup>.

La transparence et le secret réinterrogent nos démocraties. Aux États-Unis, la question est de savoir si la liberté d'expression et d'information, protégée par le premier amendement à la Constitution, protège la publication d'informations véridiques, mais obtenue de manière illégale. Les défenseurs de la liberté d'expression s'appuient sur l'arrêt *Barnicki V. Vopper* de 2001, par lequel la Cour suprême a interdit au nom du premier amendement de tenir un procès suite à la diffusion d'une information juste mais obtenue de manière frauduleuse. À l'inverse, le département d'État, de la Justice et de la Défense se réfère à une section de l'*Espionage Act* de 1917, qui prévoit une peine de prison de dix ans pour toute personne « possédant, sans autorisation, (...) tout document (...) ou information ayant trait à la défense nationale »<sup>10</sup>.

Souleiman Bencheikh rappelle l'enjeu pour un historien, « rat de bibliothèque » devenu « as de l'Internet » : « Depuis plus d'un siècle, avec l'avènement de la révolution industrielle, l'Histoire s'accélère. Aujourd'hui, l'historien lui-même, pourtant adepte d'un recul analytique forcément salvateur, est pris dans la spirale, avec le risque de se voir dépossédé de son pouvoir, celui d'écrire notre Histoire »<sup>11</sup>.

L'historien peut relever ce défi apparemment antinomique, à la fois technologique et humain : les évolutions de notre temps lui imposent de la précision dans l'acquisition de compétences scientifiques – notamment dans le domaine du numérique – mais également de s'ancrer dans une culture généraliste, fondée sur un humanisme embrassant la globalité du monde.

---

<sup>9</sup> Divina Frau-Meigs, *Les médiamorphoses américaines ; dans un espace privé unique au monde*, Paris, Economica, 2002.

<sup>10</sup> Nick Bravin, « Rendez-vous au tribunal, Monsieur Assange ! », *Slate.fr*, 8 décembre 2010, <http://www.slate.fr/story/31297/WikiLeaks-assange-tribunal-premier-amendement>. (site consulté le 2 octobre 2012)

<sup>11</sup> Souleiman Bencheikh « WikiLeaks : le diplomate, l'historien et le journaliste », *Zamane*, janvier 2010.



### *Vers une société du secret impossible*

Si la société contemporaine menace le secret des États, elle compromet également l'intimité des individus. Ne craignant pas la contradiction, Julian Assange – défenseur de la transparence pour les actions publiques – s'en prend à Facebook comme une atteinte au droit au secret pour les personnes privées. Le réseau social serait la plus « épouvantable machine d'espionnage qui ait jamais été inventée ». Selon lui, le réseau social est la base de données la plus complète du monde sur les gens, leurs relations, leurs noms, leurs adresses, leurs proches, leurs communications les uns avec les autres. Julian Assange s'inquiète de la possibilité pour les services de renseignements, notamment américains, de faire pression sur Facebook pour obtenir ces informations. Jusqu'à maintenant, cette mine de données personnelles intéressait d'abord les annonceurs soucieux de cibler au mieux leur publicité. Mark Zuckerberg, le PDG de Facebook, invoque un changement de norme sociale pour justifier la mise en place de règles de confidentialité plus souples. Des informations personnelles autrefois à accès restreint sont désormais consultables par un très grand nombre d'internautes. Les internautes seraient ainsi plus ouverts au partage de leurs données et moins soucieux de protéger leur vie privée<sup>12</sup>.

L'historien ne saurait ignorer les enjeux posés par la disparition – totale ou partielle – du secret dans la vie des États et des individus. Cette évolution lui confère de nouvelles responsabilités, dans les deux fonctions sociales qui lui sont associées :

- comme chercheur, il a à répondre au défi de l'instantanéité, qui lui fait perdre son statut d'intermédiaire entre la source et l'opinion. L'historien ne peut le reconquérir qu'en rappelant que l'esprit critique ne saurait

---

<sup>12</sup> Christophe Auffray, « Pour le fondateur de Facebook, la protection de la vie privée est périmée », *ZDNet France*, 11 janvier 2010.

consister en un doute absolu mais en la réaffirmation de procédures rationnelles pour discerner le vrai du faux.

– comme enseignant, il doit prendre une place centrale dans l'éducation à l'information, en aidant ses élèves ou ses étudiants à comprendre qui produit l'information et en fonction de quel intérêt.

À ces conditions, l'historien peut participer à l'émergence d'une démocratie équilibrée, tenant à l'écart la transparence totale aboutissant à l'incapacité de gouverner et l'opacité absolue qui aboutit à la tyrannie. Il peut être amené à rappeler que le peuple, en mandatant des représentants qui exercent en son nom le pouvoir, leur confie également les conditions d'exercice de ce pouvoir, dont la possibilité de négocier dans un certain secret. Aucune relation, qu'elle soit publique ou privée, ne peut se passer sous le regard de tous. La question ne serait donc pas de savoir si le secret est nécessaire mais quelles sont ses limites (sa durée, ses champs d'application, etc.).

La mise en ligne de milliers d'archives secrètes reste le point de départ de l'analyse historique, et ne saurait donc être une fin en soi. Pierre Assouline décrit les risques avec justesse : « La démagogie a de beaux jours devant elle car rien ne favorise la pente obsidionale comme le prétendu dévoilement des coulisses. Plus l'information confidentielle sera ainsi mise en spectacle, plus les gouvernements renforceront le champ du secret. En superposant l'histoire en direct à l'histoire immédiate, la tyrannie de la transparence ne fait qu'ajouter à la confusion générale »<sup>13</sup>. Imposer le recul, ne pas s'accommoder de la précipitation, résister à l'intérêt du moment, sont bien les conditions pour que l'historien du temps présent ne se travestisse pas en historien de l'actualité.

---

<sup>13</sup> Pierre Assouline, « WikiLeaks est-il vraiment le rêve de l'historien ? », *Le Monde*, « La République des livres, le blog de Pierre Assouline », 25 février 2011.

## Les Archives secrètes vaticanes : des sources pour l'histoire des relations internationales

**FLORIAN MICHEL**

---

Par leur nom même, les Archives secrètes vaticanes (ASV) éveillent l'imagination : l'appellation semble suggérer des archives closes ou inaccessibles aux historiens<sup>2</sup>. Elle paraît contenir l'idée selon laquelle le magistère catholique mettrait ainsi au « secret » les dossiers délicats de son histoire. On s'en doute : le terme est à entendre en un tout autre sens. Fondé par le pape Paul V (1605-1621), l'*Archivio Segreto Vaticano* regroupe au Palais du Vatican, à partir de 1610, des archives dispersées dans plusieurs lieux de Rome<sup>3</sup>. Le qualificatif de « secret » est à comprendre dans le sens qu'on lui donnait autrefois, c'est-à-dire « privé » ou « réservé au souverain ». Il renvoie implicitement aux « secrétaires » des diverses administrations et congrégations romaines, principales pourvoyeuses d'archives. Le maintien à travers les siècles du qualificatif « secret » rappelle que les archives pontificales ne sont ni « publiques », ni « nationales », et qu'elles sont avant tout au service des papes et de la Curie. Les Archives secrètes ne sont pas du reste le tout des archives

---

<sup>1</sup> Voir en ligne : <http://www.archiviosecretovaticano.va> (site consulté le 2 octobre 2012).

<sup>2</sup> Florian Michel est maître de conférence à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Il est membre du Centre de recherches d'Histoire Nord-Américaine.

<sup>3</sup> Voir Terzo Natalini, Sergio Pagano, Aldo Martini, *Archivio segreto vaticano*, Firenze, Nardini Editore, Città del Vaticano, 1991.

vaticanes, puisqu'un certain nombre de congrégations abritent en leur sein leurs propres archives.

Laura Pettinaroli a montré toute la richesse des archives vaticanes pour les historiens du contemporain : « Les travaux récents, concluait-elle dans un article publié en 2009, démontrent le potentiel des archives vaticanes tant pour développer de nouvelles approches en histoire religieuse que pour aborder de façon originale des phénomènes non ecclésiastiques ». En 1998, en amont de l'année jubilaire de l'an 2000, le pape Jean-Paul II avait décidé l'ouverture des archives de l'Inquisition et de la congrégation de l'Index, tenues pour les plus secrètes qui soient. Depuis février 2006, par une décision du pape Benoît XVI, les archives du pontificat de Pie XI (1922-1939) sont rendues disponibles. Tous les documents concernant les pontificats de Pie XII à Jean-Paul II sont donc encore inaccessibles, avec quelques notables exceptions : certains fonds du pontificat de Pie XII ont été étudiés et publiés sous la direction de Pierre Blet – dix volumes de sources édités entre 1967 et 1980 – en lien avec les controverses sur les silences du pontife<sup>4</sup> ; à des fins apologétiques, un ouvrage a également été publié sur l'œuvre humanitaire du Saint-Siège pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>5</sup> ; certains fonds du deuxième concile du Vatican (1960-1965) sont enfin accessibles aux chercheurs.

Aux ASV, les conditions d'accès sont plus complexes que dans la plupart des centres d'archives publiques, même si – au contraire de ce que Dan Brown imagine dans son thriller *Anges et démons* (2005) – il ne faut pas fournir un acte de baptême ou promettre allégeance au pape régnant pour

---

<sup>4</sup> Laura Pettinaroli, « Les archives vaticanes : des ressources pour l'histoire contemporaine », *Histoire@politique. Politique, culture, société*, janvier-avril 2009, n° 7, p. 10. En ligne : [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr) (site consulté le 2 octobre 2012).

<sup>5</sup> Pierre Blet, *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale, d'après les archives du Vatican*, Paris, Perrin, 2005 (1<sup>ère</sup> édition 1997).

<sup>6</sup> Francesca Di Giovanni, Giuseppina Roselli (dir.), *Inter Arma caritas. L'Ufficio Informazioni Vaticano per i prigionieri di guerra istituito da Pio XII (1939-1947)*, Cité du Vatican, *Archivio segreto vaticano*, 2004, 2 vol.

y accéder. Le seul critère décisif est de prouver sa compétence scientifique. Il faut présenter une lettre de recommandation adressée soit au cardinal préfet des archives secrètes, soit au cardinal qui dirige la congrégation dont l'on veut consulter les archives. On peut aisément obtenir cette « supplique » auprès d'une institution de recherche. Même si l'on est un chercheur confirmé, il faut se munir d'une copie de son diplôme de master ou de doctorat. Il faut enfin une bonne dose de patience, puisque dépouiller des archives au Vatican signifie franchir à chaque fois une frontière, celle d'un État souverain, et puisqu'on ne peut pas y faire de photographies numériques. Les tarifs et délais des photocopies sont en outre prohibitifs. Les horaires d'ouvertures sont restreints. Les Archives secrètes ne sont vraiment pas des archives publiques au sens habituel : le pape dispose seul du droit de réguler l'accès à l'ensemble des fonds.

Que peut espérer trouver un historien des relations internationales contemporaines dans les archives du Vatican ? Pour le XIX<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, la démonstration de la richesse des archives du Saint-Siège n'est plus à faire. Claude Prudhomme a ouvert la voie aux travaux sur les dynamiques missionnaires. Afin d'implanter l'Église dans les pays de mission, le centre romain a élaboré des principes missionnaires dès le XVII<sup>e</sup> siècle et s'est doté de la congrégation pour la propagation de la foi – la fameuse « *Congregatio de propaganda fide* » (1622), relayée sur le terrain par les délégués apostoliques. Rome ne dédaigne pas d'intervenir dans les conférences internationales, comme celle de Berlin en 1884-1885, pour préserver le « droit des missions ». Nombreux sont les chercheurs qui, dans ce sillage, ont travaillé sur les espaces les plus divers, en Afrique, dans le Pacifique ou en Asie. Jean-

---

<sup>7</sup> Claude Prudhomme, *Stratégie missionnaire du Saint-Siège sous Léon XIII (1878-1903). Centralisation romaine et défis culturels*, Rome, École française de Rome, 1994.

<sup>8</sup> Claire Laux, *Les théocraties missionnaires en Polynésie, Tahiti, Hawaii, Cook, Tonga, Gambier, Wallis et Futuna, au XIX<sup>e</sup> siècle : des cités de Dieu dans les Mers du Sud ?*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Marc Ticchi a analysé, quant à lui, le rôle de médiateur du Saint-Siège à l'échelle européenne et mondiale entre 1878 et 1922<sup>9</sup>. Pour le XX<sup>e</sup> siècle, les travaux sont en cours de réalisation ou de publication. Appuyé sur ma propre expérience au sein des archives de la Congrégation pour l'éducation catholique<sup>10</sup>, qui joue le rôle de ministère des séminaires et universités, je puis affirmer que l'on trouve au Vatican non seulement des conditions de travail remarquables, mais également des documents du plus grand intérêt : du fait de la centralisation romaine, il est possible dans le même lieu de consulter des archives qui concernent toutes les universités catholiques du monde et de se livrer à un minutieux travail de comparaison. De Rome à Paris, de Lille à Toulouse, de Washington à Los Angeles, de Québec à Toronto, le réseau universitaire pontifical est au monde le plus vaste qui soit<sup>11</sup> et offre autant de fenêtres d'études des sociétés où sont situées les universités catholiques. À la charnière de l'histoire institutionnelle et de l'histoire des relations internationales, de tels

---

<sup>9</sup> Voir par exemple Olivier Sibre, « Le Saint-Siège et l'Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon) de Léon XIII à Pie XII : 1880-1952 », sous la direction de Jacques-Olivier Boudon, Université Paris IV-Sorbonne, 2008.

<sup>10</sup> Jean-Marc Ticchi, *Aux frontières de la paix. Bons offices, médiations, arbitrages du Saint-Siège (1878-1922)*, Rome, École française de Rome, 2002.

<sup>11</sup> Florian Michel, « La réforme universitaire de Pie XI. La constitution apostolique *Deus Scientiarum Dominus* et la France », dans *Pie XI et la France. Études réunies par Jacques Prévotat*, Collection de l'École française de Rome, Rome, 2010, p. 369-402 ; *id.*, « Les universités pontificales, un lieu de gouvernance pour le Saint-Siège ? Perspectives comparatistes entre la France, les États-Unis et le Canada dans l'entre-deux-guerres », colloque des 14 et 15 janvier 2011, « Le gouvernement pontifical sous Pie XI : pratiques romaines et gestion de l'universel », Rome, École française de Rome, à paraître en 2012.

<sup>12</sup> Voir par exemple l'annuaire publié par la congrégation pour l'éducation catholique, où l'on recense les universités, facultés, instituts d'études supérieures qui dépendent de la congrégation : *Congregatio de institutione catholica, Index universitates et alia instituta studiorum superiorum Ecclesiae Catholicae*, Vatican, 2005. En 2005, plus de 1860 institutions réparties dans tous les pays relèvent alors de l'autorité de la congrégation pour l'éducation catholique (*Congregatio de institutione catholica, Index universitates, op. cit.*, 2005, p. 393).

fonds permettent d'étudier la politique universitaire du Saint-Siège, de mesurer les effets différentiels des réformes universitaires romaines, de comparer les enthousiasmes et les résistances locales, de constater l'extension et la circulation des hommes et des idées au sein de ce réseau.

Les perspectives de recherches ont longtemps été de travailler sur les relations bilatérales, entre le Saint-Siège et un pays ou un espace donné. Ces perspectives n'ont rien perdu de leur pertinence. Il existe plusieurs guides à destination des chercheurs, ainsi que des actes de colloque qui présentent des analyses par grandes aires géographiques. Ces ouvrages, très utiles, proposent des repérages dans les différents fonds<sup>13</sup>. Pour le cas français, les études réunies par Jacques Prévotat en 2010 traitaient admirablement des relations du Saint-Siège avec le gouvernement français, ainsi que de la politique étrangère du Saint-Siège<sup>14</sup>. Plusieurs

<sup>13</sup> Voir ainsi Lajos Pásztor (dir.), *Guida delle fonti per la storia dell'America latina negli Archivi della Santa Sede e negli archivi ecclesiastici d'Italia*, Cité du Vatican, Archivio segreto vaticano, 1970 ; Francesca Di Giovanni, Sergio Pagano, Giuseppina Roselli, *Guida delle fonti per la storia dell'Africa del Nord, Asia e Oceania nell'Archivio segreto vaticano*, Cité du Vatican, Archivio segreto vaticano, 2005 ; Pierre Hurtebise, Luca Codignola, Fernand Harvey, *L'Amérique du Nord française dans les archives religieuses de Rome 1600-1922 : guide de recherche*, Québec-Montréal, Éditions de l'IQRC-Presses de l'université de Laval, 1999. Il faut également citer les publications de l'équipe d'historiens fédérée autour de l'université de Viterbe : Giovanni Pizzorusso, Alexander Koller, Matteo Sanfilippo (dir.), *Gli archivi della Santa Sede e il mondo asburgico nella prima età moderna*, Viterbe, Sette città, 2004 ; Giovanni Pizzorusso, Olivier Poncet, Matteo Sanfilippo (dir.), *Gli archivi della Santa Sede e la storia di Francia*, Viterbe, Sette città, 2006. De Giovanni Pizzorusso et Matteo Sanfilippo, il existe également un « Inventaire des documents concernant le Canada dans les Archives Secrètes et la Bibliothèque Apostolique du Vatican, ainsi que dans les Archives de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires, les Archives du Saint-Office et les Archives d'État de Rome : pontificat de Pie IX (1846-1877) ».

<sup>14</sup> Lire notamment les articles de Gianfranco Armando, « Una nuova fonte per le ricerche storiche : l'archivio della Nunziatura di Francia (1921-1939) », de François Jankowiak, « 'Droit ecclésiastique' et régime de séparation : la question des associations diocésaines sous le pontificat de Pie XI » ; d'Agathe Mayeres, « L'influence de Louis Massignon sur la politique du Saint-Siège » ; de

fonds de l'ASV permettent de développer cette approche : les fonds des nonciatures et des délégations apostoliques, ceux de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires<sup>15</sup>, ceux de la Secrétairerie d'État, etc. Les règles d'accès peuvent varier selon les lieux de conservation des archives. Les rapports des nonces, toujours très informés, les procès-verbaux des réunions des différentes congrégations de la Curie, les documents du Saint-Office, les notes des entretiens entre le secrétaire d'État et le pape, les correspondances internes à la Curie, les correspondances reçues par les diverses congrégations, les comptes rendus des entretiens entre les préfets des congrégations et les visiteurs, ambassadeurs, nonces, délégués apostoliques, recteurs, etc. constituent un immense matériau susceptible d'apporter un nouvel éclairage sur les relations internationales. La fin des années 1920 est en outre le moment d'une modernisation de l'appareil curial, marquée – entre autres éléments – par une inflation très nette de la bureaucratie. Quelques auteurs ont montré avec talent comment, pour l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, l'usage de ces sources pouvait mettre en lumière l'échelle mondiale des organisations ecclésiastiques<sup>16</sup> et renouveler des problématiques que l'on croyait à tort en voie d'épuisement – qu'il s'agisse du nazisme ou du communisme<sup>17</sup>.

---

Marie Levant, « Une terre de consolation ? La France dans les audiences de Pacelli auprès de Pie XI (1930-1938) », dans *Pie XI et la France. Études réunies par Jacques Prévotat*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 2010.

- <sup>15</sup> Laura Pettinaroli, « Les *sessioni* de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires : évaluation générale (1814-1938) et remarques sur le cas russe (1906-1923) », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 2010, n° 122, p. 493-537.
- <sup>16</sup> Americo Miranda, « Pax Romana, non "mussoliniana": il ruolo di un'organizzazione internationalista cattolica tra le due guerre », *Cristianesimo nella Storia*, 2011, n° 32, p. 197-210. Le but de Pax Romana est de « favoriser les relations de peuple à peuple, en vue de démolir les barrières, vestiges de la guerre, qui les séparaient encore et à préparer la voie à une collaboration loyale, fraternelle, au service d'une nouvelle chrétienté. »
- <sup>17</sup> Sur les relations entre le Saint-Siège et l'Allemagne nazie, voir notamment Hubert Wolf, *Le Pape et le diable*, Paris, CNRS Éditions, 2009. Voir aussi la



Les fonds du Saint-Siège offrent par conséquent un lieu nécessaire pour écrire une histoire religieuse au sens pluriel du terme, c'est-à-dire une histoire de l'institution ecclésiale autant qu'une histoire de l'inscription du religieux dans les sociétés modernes ; ils fournissent également un lieu opportun pour enrichir d'autres écritures historiques – de la censure, de la sensibilité religieuse, des intellectuels, des missions, puisque, par exemple, les analogies et oppositions entre le fait colonial et le fait missionnaire mériteraient aussi d'être affinées. Selon les rumeurs romaines, qui circulent depuis les années 2009-2010 et qui depuis lors n'ont été ni démenties, ni confirmées, les archives intégrales du pontificat de Pie XII (1939-1958) devraient devenir accessibles en 2015. Il y a là un immense chantier en perspective.

---

thèse de Laura Pettinaroli, soutenue en 2008, à paraître dans la collection de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, intitulée « La politique russe du Saint-Siège (1905-1939) ». De L. Pettinaroli, voir également « Le Saint-Siège face à la révolution de 1905 : entre réflexes conservateurs, réformisme et enthousiasme missionnaire », *Cahiers du monde russe*, tome 48, n° 2-3, 2007, p. 449-462.



De Moscou à Madrid, du Caire à Berlin-Est.  
Les pays de l'Europe orientale et la Méditerranée.  
Relations et regards croisés, 1967-1989

Compte rendu du Colloque international IRICE-RICHIE  
2 et 3 février 2012, Paris

**FRÉDÉRIC GLORIAN**

---

L'UMR Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (IRICE)<sup>1</sup> et le Réseau international de jeunes chercheurs en histoire de l'intégration européenne (RICHIE)<sup>2</sup> ont organisé un colloque international les 2 et 3 février 2012, à la Maison de la Recherche à Paris, intitulé « De Moscou à Madrid, du Caire à Berlin-Est. Les pays de l'Europe orientale et la Méditerranée. Relations et regards croisés, 1967-1989 »<sup>3</sup>. Présidé et coordonné par deux jeunes chercheurs, Houda Ben Hamouda (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Nicolas Badalassi (Université Paris III), le colloque accueillait plus d'une quinzaine d'intervenants – d'Angleterre, de Bulgarie, d'Espagne, de Finlande, de France, de Grèce, d'Italie, de la République tchèque – avec la participation de Robert Frank (Université

---

<sup>1</sup> Frédéric Gloriant est doctorant en histoire des relations internationales à l'université de Paris III (Sorbonne Nouvelle). Il prépare une thèse, « La France, la Grande-Bretagne et les problèmes euro-atlantiques, 1957-1963 : le schisme entre deux visions stratégiques divergentes de la sécurité européenne », sous la direction de Frédéric Bozo. Ancien élève de l'École normale supérieure et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il a également étudié les relations internationales à l'Université de Newcastle en Grande-Bretagne.

<sup>2</sup> Voir en ligne le site de l'association : [www.europe-richie.org](http://www.europe-richie.org) (consulté le 2 octobre 2012).

<sup>3</sup> Les actes du colloque seront publiés dans *Les Cahiers de l'IRICE* en juin 2013.

Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Nicolas Vaicbourdt (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Antonio Varsori (Université de Padoue), Jean-Marc Delaunay et Élisabeth du Réau (Université Paris III), Jean-Robert Henry (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Aix-en-Provence), Éric Bussière (Université Paris IV-Sorbonne) et Fritz Taubert (Université de Bourgogne).

L'intérêt renouvelé des puissances pour l'espace méditerranéen et moyen-oriental à partir des années 1960, sous l'effet conjugué de la décolonisation qui s'achève en Afrique du Nord et de la reprise du conflit israélo-arabe en 1967, fit de cette région un centre d'intérêt majeur des relations internationales durant les deux dernières décennies de la Guerre froide. Alors que l'attitude des Occidentaux vis-à-vis de cette région a déjà fait l'objet de travaux approfondis, il a semblé pertinent de faire le point sur les recherches menées à propos des liens moins bien documentés entre le bloc de l'Est et les pays riverains de la Méditerranée.

L'objectif était de développer une perspective de « regards croisés », en s'intéressant non seulement aux politiques et perceptions des pays « socialistes » vis-à-vis des riverains de la Méditerranée, mais aussi réciproquement à celles des pays méditerranéens vis-à-vis des pays du bloc de l'Est. Cette démarche permettait notamment d'éclairer l'articulation complexe des logiques Est-Ouest et Nord-Sud dans le contexte de la détente tout d'abord, puis du renouvellement des tensions bipolaires à partir de la fin des années 1970. Ce colloque était d'autant plus pertinent que les événements récents liés au « Printemps arabe » ont puissamment contribué à bouleverser à nouveau les relations transméditerranéennes, comme l'a d'ailleurs montré Jean-Robert Henry, dans une intervention liminaire évoquant la crise actuelle de la politique méditerranéenne de l'Europe.

Les apports de ce colloque sont de trois ordres. Tout d'abord, nombre des travaux présentés se fondaient sur l'exploitation d'archives demeurées inédites, émanant surtout des pays ayant fait partie du bloc de l'Est, mais aussi d'organisations internationales telles que l'Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe (OSCE). L'étude des interactions entre le bloc de l'Est et la Méditerranée constitue donc indéniablement un front pionnier et fructueux de la recherche sur les deux dernières décennies de la Guerre froide, même si l'accès encore difficile aux archives de certains pays arabes limite les possibilités de croisement des perspectives.

Ce colloque a également permis de prendre conscience de la grande variété des acteurs jouant un rôle dans l'aire méditerranéenne durant la période 1967-1989, en dépassant donc une vision excessivement bipolaire de l'histoire de la Guerre froide : les deux superpuissances ont certes un rôle fondamental, mais les puissances moyennes ou petites, qu'il s'agisse de la France, de l'Iran, de l'Égypte, de la Turquie, de la Grèce ou de la Syrie ont une marge de manœuvre réelle qu'elles cultivent par le développement d'une diplomatie propre ; les pays satellites, la République démocratique allemande (RDA), la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, entre autres, développent quant à elles des diplomaties méditerranéennes différenciées, prenant en compte leurs intérêts propres et leurs « spécialités », tout en restant dans le sillage soviétique ; enfin, les micro-puissances, telles que l'île de Chypre menée par Makarios (Nicolas Badalassi, John Sakkas, Zhukova Nataliya) ou Malte, se font aussi entendre, notamment à Helsinki, allant jusqu'à susciter l'ire des deux superpuissances en demandant l'articulation plus forte de la sécurité européenne avec la Méditerranée ; c'est aussi la Communauté économique européenne (CEE) des Neuf (Houda Ben Hamouda), ou encore les partis qui nouent des liens à travers la Méditerranée.

Le colloque a enfin permis d'explorer la complexité de la détente des années 1960-1970. Alors que pour les États-Unis et l'URSS, elle vise une stabilisation du *statu quo* et une continuation de la confrontation Est/Ouest par d'autres moyens (Vladimir Dobrenko), la détente représente au contraire pour des acteurs tels que l'Iran (Claudia Castiglioni) ou la France, ou encore les pays du mouvement des non-alignés et certains pays arabes, l'opportunité de regagner une marge de manœuvre diplomatique

que limitait la logique des blocs, voire une façon de subvertir l'ordre bipolaire et d'aller vers un fonctionnement plus multipolaire (Frédéric Gloriant). Les études de cas portant sur les relations bilatérales RDA-Égypte (Amélie Régnault) et Syrie-Tchécoslovaquie, sur les politiques méditerranéennes de la Bulgarie ou de la Grèce (Nadya Filipova, Marietta Stankova, Sofia Papastamkou), ou encore sur les méthodes des services d'espionnage des États d'Europe de l'Est (José Maria Faraldo) ont aussi permis d'affiner le jugement porté sur le rôle respectif joué dans les échanges transméditerranéens par les différents types de facteurs, idéologiques, géopolitiques ou économiques. La détente a généralement permis le développement des liens transméditerranéens en assouplissant le carcan idéologique, pour mieux donner leur place à des intérêts géopolitiques ou économiques : à cet égard, les livraisons d'armements tchécoslovaques à la Syrie constituent un cas d'école de pragmatisme (Jan Adamec). Il n'en reste pas moins que l'idéologie ne disparaît pas complètement, qu'elle joue même parfois un rôle important, par exemple dans les rapports entre la RDA et la Syrie du parti Baath (Massimiliano Trentin). La différenciation s'impose également en ce qui concerne la marge de manœuvre dont on dispose vis-à-vis de l'hégémonie soviétique et que l'on cherchait à accroître grâce au développement de relations bilatérales directes : si elle demeura « interstitielle » pour les satellites d'Europe de l'Est, les protégés syriens ou égyptiens ne furent jamais soumis aussi rigoureusement à la tutelle de Moscou.

Enfin, plusieurs interventions ont montré que la détente était un processus à la fois évolutif dans le temps et différencié géographiquement. Alors que la détente dans les années 1960 a lieu dans un contexte encore fortement marqué par les idéologies, tiers-mondisme ou non-alignement, se font jour, dans les années 1970 des logiques plus étroitement pragmatiques : la neutralité gagne du terrain par rapport au non-alignement en Europe (Élise Bernard) ; les difficultés des économies socialistes contraignent à plus de pragmatisme dans les rapports avec le Sud. En termes géographiques, on assiste, sous l'effet déstabilisant des conflits

israélo-arabes de 1967 et 1973, à la séparation entre une détente européenne au nord de la Méditerranée qui continue de s'approfondir jusqu'au sommet d'Helsinki et une aire méditerranéenne connaissant une mise en Guerre froide tardive et à contretemps.

En conclusion du colloque, Robert Frank a souligné à juste titre la richesse et la variété des interventions, qui ouvrent des perspectives fructueuses pour la recherche historique à propos de la région méditerranéenne à l'heure de la Guerre froide.

